VOLUME XXVIII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 5 MARS 1941 — NUMERO 44

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, Ltd.

Le juge L.-A. Prud'homme est décédé

Le Manitoba et Saint-Boniface viennent de perdre le vieillard bon et distingué que tant de générations ont connu. Le vénérable juge Prud'homme, témoin et un des principaux acteurs des anciens jours, est décédé pieusement à sa demeure, dimanche matin. Il était âgé de 87 ans, étant né à Saint-Urbain, P.Q., le 21 novembre 1853.

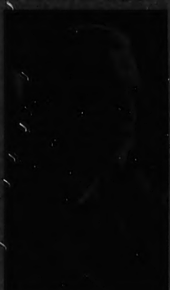
Son service funèbre sera célébré mercredi matin, à 10 h., en la cathédrale de Saint-Boniface.

Le défunt avait fait ses études au Collège de Montréal. Il y avait connu bien des personnages qui ont fait leur marque plus tard, entre autres Mgr Langevin, Mgr Bruchési, l'hon F. Monck. Il avait été admis au barreau en 1879 et l'année suivante il venait au Manitoba, répondant à l'appel lancé par Mgr Taché. Immédiatement il prit un intérêt très vif à tous les mouvements et devint vite un des principaux chefs du petit groupe français du Manitoba. Il fut admis au barreau manitobain en 1880. En 1882, il était élu député de La Vérendrye et de nouveau en 1884. L'année suivante, il était nommé juge, position qu'il devait occuper durant quarante ans. Le 26 octobre 1880, dans la cathédrale de Saint-Boniface, il épousait Appoline Hénault. M. l'abbé Cherrier bénit cette union qui devait être si heureuse. Le vénérable juge parlait toujours avec émotion de sa compagne. Cette dernière l'a précédé dans la tombe en 1929.

Une belle famille naquit de ce mariage: Joseph-Henri, qui devait devenir premier évêque de Prince-Albert, actuellement professeur de théologie au Séminaire des Missions-Etrangères, à Pont-Viau; Louise (Mme Antonio Béliveau), décédée il y a plusieurs années; Anna, décédée encore jeune fille; Eléonore (Mme Sumner), qui vivait avec son vieux père et a été sa consolation durant les longues années de sa belle vieillesse; Pauline, épouse du Juge L.-P. Roy; Flavie (Mme Ennis), décédée il y a neuf ans; Arthur, avocat, de St-Boniface; Marguerite (Mme Ernest Dumas), de Saint-Boniface. Deux autres enfants, Paula et Paul, moururent en bas âge.

Nombreuses activités

Il serait difficile de dire en quelques mots tous les services que le juge Prud'homme a rendus aux siens au cours des longues années qu'il a passées à Saint-Boniface. La seule nomenclature des fonctions qu'il a exercées donnera une idée de ses prodigieuses activités. Il fut un des membres-fondateurs de la Société Historique, dont il devint président à la mort de Mgr Langevin et il demeura l'âme dirigeante de



Juge L.-A. Prud'homme

cette Société durant de nombreuses années. Son oeuvre historique est considérable et ce chapitre seul exige plus que les quelques notes que nous consignons ici. Il fut, en 1903, fait membre de la Société Royale et devint le président de la Section française, puis président général de la Société. Il fut président de la Société Saint-Jean-Baptiste, de la Saint-Vincent-de-Paul, de l'Association d'Education dont il fut un des fondateurs. Lors de la division du diocèse, il fut délégué à Rome avec Son Excellence Mgr Béliveau et M. l'abbé J.-H. Prud'homme, son fils (aujourd'hui Son Excellence Mgr Prud'homme), pour présenter au Saint-Siège les voeux et demandes des nôtres du Manitoba. Il fut encore délégué auprès des autorités de la province de Québec après l'incendie qui détruisit le Collège de Saint-Boniface.

Honneurs

Les services qu'il rendit lui valurent non seulement la reconnaissance des siens, mais des marques publiques d'estime. Il fut fait docteur en loi de l'Université Laval et, il y a deux ans, il fut décoré par le Saint-Père. Il fut, en 1938, un de ceux qui dévoilèrent le monument La Vérendrye, lors des fêtes du deuxième centenaire.

Le juge Prud'homme était un sincère patriote et il l'est resté jusqu'à la fin. Pas un de nos mouvements ne le laissait insensible. Partout et toujours on le retrouvait défendant de sa parole, de sa plume, de son exemple les siens et leurs intérêts.

Sa grande piété lui faisait accepter les épreuves avec confiance et humilité. Son esprit de prière lui faisait voir en tout la main invisible de Dieu. Il était d'une foi profonde, il édifiait tous ceux qui le voyaient. Combien de fois on le vit, aux messes du matin, alors que les servants de messe manquaient, quitter sa place et venir s'agenouiller pour servir les messes des prêtres de passage à Saint-Boniface! Cette foi et cette vaillance ne se démentirent jamais.

Le juge Prud'homme est parti, mais son souvenir restera parmi ceux qu'il a aimés et servis. Il aura été une de nos plus belles figures et ses compatriotes en seront toujours fiers. La leçon de sa vie servira d'exemple aux générations futures.

La Saskatchewan propose une politique du blé pour 1941

REGINA, Sask. — La Chambre provinciale a accordé son appui unanime, vendredi soir, à un programme du blé en six points. La motion, présentée par le premier ministre Patterson, demande au gouvernement fédéral, entre autres choses, d'établir un prix minimum de 85 sous le minot Nord No 1 à Fort William, pour la récolte de blé de 1941.

Vingt-deux orateurs ont pris part au débat. La motion a été secondée par l'hon. J. G. Taggart, ministre de l'agriculture, J. H. Brockelbank, chef de la C.C.F., et A. C. Stewart, chef du groupe de Réforme nationale.

Voici le texte de la motion:

"(1) Que le prix minimum pour la récolte de 1941 soit fixé à 85 sous le minot No 1 à Fort William.

"(2) Qu'une taxe de transformation de 50 sous par minot soit prélevée sur tout le blé transformé pour consommation au Canada, le produit de cette taxe devant être ajouté au prix minimum de 85 sous le minot.

"(3) Que la livraison de la récolte de 1941 soit faite sur un quota de superficie ensemencée, lequel sera déterminé par l'emmagasinage disponible pendant l'année de la récolte de 1941.

"(4) Que le gouvernement du Canada fasse des avances aux cultivateurs dans le but de leur procurer des fonds pour construire les entrepôts essentiels sur les fermes.

"(5) Que le gouvernement du Canada établisse les avances aux cultivateurs sur le crédit du quota à livrer.

"(6) Que le gouvernement du Canada maintienne et garde le surplus de blé comme une part essentielle de sa politique de guerre".

Ottawa reconnaît le cabinet de Vichy, Londres approuve

OTTAWA — Le Canada maintient ses relations diplomatiques avec la France, non seulement avec l'approbation du gouvernement britannique, mais aussi avec la chaleureuse reconnaissance, maintes fois exprimée, du premier ministre Churchill.

M. King a fait cette déclaration en Chambre, en précisant la nature de nos relations avec la France. Il se trouve que le gouvernement français est installé à Vichy, mais c'est avec la France que nous maintenons nos relations. Et ceci pour le plus grand avantage du peuple français et du peuple canadien, et même de tout membre du Commonwealth qui tendrait à utiliser le "pont" que nous avons réussi à maintenir.

Le ministre du Canada en France, le Col. Georges-P. Vanier, est actuellement au Canada. Son expérience militaire lui permet de rendre de précieux services comme membre de la commission conjointe de défense.

M. Pierre Dupuis

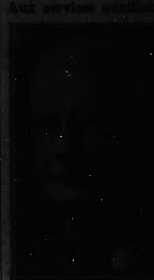
M. Pierre Dupuis est chargé d'affaires pour le Canada en France. Il est aussi responsable de nos relations avec la Belgique et la Hollande.

"Nous souhaitons, déclare M. King, que tôt ou tard, toutes les légations et les ambassades seront rouvertes, mais cela pourra prendre du temps. Nous devons être reconnaissants, entre-temps, de pouvoir être de quelque assistance en maintenant un lien avec la France dans la situation présente. Je tiens à ajouter qu'il n'y a rien à gagner, et beaucoup à perdre, en continuant à discuter au parlement les relations entre le gouvernement de Vichy et le mouvement de Gaulle. Le mouvement de Gaulle n'est pas un gouvernement. Le général de Gaulle ne préside pas un gouvernement distinct de celui de Vichy.

"Les représentations auprès d'un pays ne sont pas faites à un individu ou à un groupe d'individus, mais au peuple lui-même par l'intermédiaire du gouvernement du pays".

Les Allemands occupent la Bulgarie

Aux services auxiliaires



Le Colonel E. A. Deacon, directeur des services auxiliaires de l'Armée canadienne, (l'active).

BELGRADE — La Bulgarie est entrée samedi dans l'axe Rome-Berlin-Tokyo par la signature de son premier ministre. Quelques heures après, les troupes allemandes pénétraient dans Sofia.

La Turquie a renforcé ses garnisons à la frontière bulgare à la suite des entretiens de ses chefs d'Etat avec le ministre des Affaires étrangères de Grande-Bretagne, M. Anthony Eden, et le chef d'état-major de l'armée impériale, le général sir John Dill. La grosse question qui se pose est de savoir ce que fera la Turquie. En dépit du communiqué publié à Ankara annonçant que la Grande-Bretagne et la Turquie sont parfaitement d'accord sur les problèmes balkaniques, il est peu de diplomates dans les Balkans qui soient prêts à parier que la Turquie s'opposera à l'entrée en Grèce de troupes allemandes par voie de la Bulgarie. La plupart des diplomates sont d'avis que l'armée turque restera sur ses positions et qu'elle ne combattra que si ses propres frontières sont violées.

Eden à Athènes

ANKARA, Turquie — La mission militaire anglaise a quitté Ankara après toute une série d'entretiens avec les chefs politiques et militaires turcs qui a abouti à la déclaration que les deux gouvernements sont en parfait accord touchant tous les problèmes des Balkans.

Le ministre des affaires étrangères Anthony Eden qui doit retourner en Egypte avec le chef d'état-major de l'armée impériale, le général sir John Dill, s'est rendu ensuite à Athènes pour consulter les chefs grecs sur la question de l'assistance massive de la Grande-Bretagne aux armées grecques.

Avant de quitter Ankara, M. Eden a eu un entretien avec sir Stafford Cripps, l'ambassadeur de Grande-Bretagne en Russie soviétique, et un troisième entretien avec l'ambassadeur soviétique à Ankara. On affirme dans les cercles anglais que ces entretiens auraient permis de constater que les vues soviétiques se rapprochent des vues anglaises en matière de politique internationale.

La Sainte Couronne retournera à Paris

VICHY — Quelques jours avant l'arrivée de l'armée allemande à Paris, la Sainte Couronne d'épines fut tirée du trésor de la cathédrale de Notre-Dame et mise en sûreté dans une paroisse du Midi. Le dépôt ne fut connu que de quatre personnes: l'archevêque de Paris, un chanoine, le gardien du trésor de la cathédrale, et le curé de la paroisse du Midi. Le chanoine serait chargé de ramener la relique à Paris, où on l'exposera le deuxième vendredi du carême.

Mort du roi Alphonse XIII

ROME — L'ancien roi Alphonse XIII d'Espagne a succombé, vendredi, à la maladie de coeur dont il souffrait depuis longtemps.

Alphonse était déjà roi à sa naissance, le 17 mai 1886. Il régna sur le trône d'Espagne jusqu'au 14 avril 1931, période durant laquelle il eut à faire face à de nombreuses crises politiques jusqu'à ce que l'instabilité du pays dégénérât en guerre civile, en 1936, alors que le royaume d'Espagne devint une république.

Alphonse XIII avait pris la route de l'exil le 15 avril 1931. Le 15 janvier dernier, il signait sa renonciation au trône, en faveur de son troisième fils, Don Juan.

Le nouveau prétendant

Le nouveau prétendant au trône d'Espagne, don Juan, troisième fils d'Alphonse XIII, a servi pendant plusieurs années dans les rangs de la marine britannique. Il a épousé, en 1935, la princesse Marie de Bourbon-Sicile, qui lui a donné deux enfants.

Alphonse XIII avait épousé, le 31 mai 1906, la princesse britannique Victoria-Eugénie de Battenberg. Ils vécurent séparés durant plusieurs années, mais au moment de la mort de l'ancien souverain, l'ex-reine était au chevet de celui-ci.

LA FRANCE SERA DANS LA LUTTE AVANT LA FIN

ALDERSHOT, Angleterre — Le général de Gaulle, chef des Français qui continuent à se battre aux côtés des Anglais, a déclaré à un dîner que lui ont offert les soldats canadiens-français, que l'Empire français reprendra les armes avant la fin de la présente guerre. A l'heure de la victoire, colonie par colonie, l'Empire sera rentré dans la guerre et c'est toute la France qui sera aux côtés de la Grande-Bretagne à l'heure de la victoire.

Le général de Gaulle, adossé aux drapeaux tricolores anglais et français, a dit:

—Je me sens spécialement chez moi au milieu de vous, parce que nous sommes unis pour la même cause et parce que nous sommes du même sang, le sang d'un grand, d'un noble peuple. Les malheurs actuels de la France ne font que nous rapprocher. La France s'est déjà fait battre à Crécy et à Sedan, c'étaient des défaites dues à une mauvaise préparation technique. Mais la France n'accepte pas la défaite. C'est pourquoi des troupes françaises, des navires et des avions poursuivent la lutte.

Le général Odlum a fait l'éloge du général de Gaulle, disant qu'il n'était pas qu'un soldat mais aussi un homme d'Etat.

Tous les discours ont été prononcés en français. Les vins étaient des vins français.

Le nouveau cabinet Pétain

VICHY — Le maréchal Pétain a réduit son cabinet à cinq ministres, ayant ensemble une quinzaine de secrétaires. Les ministres formant ce cabinet, qui reste sous la direction et la juridiction du maréchal, sont: l'amiral Jean Darlan, vice-président du conseil, ministre des affaires étrangères, ministre de la marine et ministre de l'intérieur; Yves Bouthillier, ministre des finances; le général Charles Huntziger, ministre de la défense nationale; Joseph-Barthélemy, ministre de la justice; Pierre Caziot, ministre de l'agriculture.

Le maréchal Pétain a nommé Jacques Barnaud au nouveau poste de délégué général chargé des négociations franco-allemandes dans le domaine de la collaboration économique.

Les secrétaires

Parmi les secrétaires, celui de l'économie est particulièrement chargé de s'occuper des questions économiques franco-allemandes, sous la direction de M. Barnaud, et celui des travaux publics a particulièrement mission de s'attaquer au problème du chômage.

Le titulaire de ce dernier secrétariat est M. François Lehideux, membres d'une famille bancaire bien connue en France.

Parmi les autres secrétaires, il y a Pierre Pucheu, industriel, qui s'occupera de la production industrielle; il y a Jérôme Carcopino, doyen de la Sorbonne, qui aura charge de l'éducation.

Voici maintenant les noms des ministres qui demeurent à la tête de leurs départements, mais en prenant le nom de secrétaires:

Le général Jean-Marie Bergeret, aviation; l'amiral René Platon, colonies; René Belin, travail; Jean Achard, approvisionnement des vivres; Jean Berthelot, communications; Jacques Chevalier, famille et santé.

Pouvoirs de Darlan

Les pouvoirs de Darlan sont accrus une fois de plus. De lui relèvent l'agriculture et les travaux publics.

Sous l'autorité du maréchal Pétain, Darlan exercera dans le cabinet des pouvoirs égaux à ceux de Pierre Laval, son prédécesseur.

M. Barnaud, ci-devant inspecteur des finances au service du gouvernement, est plutôt considéré comme un technicien que comme un politicien. Tout en appartenant au ministère de M. Bouthillier, il sera directement sous les ordres du maréchal Pétain lui-même.

Ancien technicien à l'emploi de la fabrique d'automobiles Renault, M. Barnaud demeurera à Paris et sera le délégué français auprès de la commission franco-allemande des matières premières.

Deux "collaborateurs"

Deux journalistes, tous deux étiquetés partisans d'une pleine collaboration avec l'Allemagne, Benoist Méchin et Paul Marion, sont au nombre des nouveaux grands fonctionnaires de Vichy.

Benoist Méchin, rédacteur à l'hebdomadaire de droite Gringoire et auteur d'une histoire de l'armée allemande, sera le secrétaire général adjoint de l'amiral Darlan.

Quant à M. Maron, nommé secrétaire adjoint à l'information, il est le chef de propagande du journal de Jacques Doriot, le Cri du Peuple.

CALGARY, Alberta — Sur la liste des tués au Canada dans des accidents d'avion figure le sergent Alfred-Emile Regimbald, de Calgary.

VICHY — Mgr Maurice Sudour, vicaire général à Paris, est mort le 19 février. Il était aussi directeur général du clergé militaire.

Pas de mandat pour former un gouvernement national

OTTAWA — Il n'y aura pas de gouvernement d'union. C'est du moins l'impression générale qui se dégage après le discours vigoureux de M. Ernest Lapointe.

Le ministre de la justice a déclaré que M. King lui-même n'aurait pas de mandat pour constituer un soi-disant gouvernement national. Il faudrait une nouvelle élection. Et qui oserait la suggérer en un temps pareil? Il ne faut pas oublier, en effet, que le peuple s'est prononcé précisément sur ce sujet lors des dernières élections. Le parti conservateur s'intitula le parti du gouvernement national, 206 de ses candidats furent défaits. Cela reste significatif et irréfutable.

L'opinion de Québec

"La province de Québec, poursuit M. Lapointe, est unanime à s'opposer à la suggestion d'un gouvernement d'union. C'est presque un crime, en vérité, de réveiller des souvenirs douloureux en tentant de ressortir un tel projet".

"En tout cas, ajoute M. Lapointe en mesurant chacun de ses mots, je ne me reconnaîtrai pas le droit de faire partie d'un gouvernement de ce genre et d'y représenter ma province. Et si je ne puis le faire, qu'on ne me trouve pas trop osé de l'affirmer: il n'est personne autre qui le pourrait".

D'une conversation avec André Siegfried, M. Lapointe retient que le grand économiste, après une tournée au Canada où il avait constaté des sources de division tenant à la distance, à la diversité des races et des intérêts, ne voyait guère qu'un grand conflit ou une invasion pour apaiser les dissensions. Il se trouve que nous sommes tous engagés dans une lutte en commun pour notre vie et pour l'avenir du monde. Voilà, sans doute, ce qui nous a permis de réaliser sagement l'unité. Ceux qui poussent le projet du gouvernement d'union sont bien mal venus, en pareil moment, de tenter de miner la confiance du peuple en ses représentants dûment et librement élus.

La cinquième colonne

Le ministre cite l'ouvrage récent d'André Chéradame pour montrer le mal que peut faire la cinquième colonne. C'est l'alliée de Hitler. On le vit en France, et dans les autres pays.

En maints endroits, les journaux étaient payés pour faire l'oeuvre du Fuehrer. Le même travail de désagrégation se poursuit par les mêmes méthodes en Amérique du Sud et aux Etats-Unis. Nous devons y faire obstacle. Voilà pourquoi, dit M. Lapointe, je ne puis m'accorder avec le chef de l'opposition quand il critique les dépenses du bureau d'information. En vérité, nous ne dépensons pas suffisamment pour l'information. Nous devrions faire d'avantage, au point même de recourir à la propagande, si cela devient nécessaire.

Les journaux français

Le ministre de la justice rassure, à ce propos ceux qui lisent certaines expressions d'opinion de journaux publiés en français et qui sont traduits dans les journaux de langue anglaise. Souvent ces opinions ne représentent pas celles de la province de Québec, dit M. Lapointe.

Le ministre sait qu'il en va souvent de même des opinions de journaux de langue anglaise reproduits dans Québec.

Les citoyens canadiens en France occupée

OTTAWA — Le gouvernement d'Ottawa aide autant que possible nos nationaux actuellement en France non occupée à rentrer au Canada. On se bute à certaines difficultés quand il s'agit des permis de départ, mais le plus gros obstacle vient de la rareté des moyens de transport et de la sévérité avec laquelle on accorde la permission de traverser l'Espagne.

Les autorités fédérales ont autorisé le gouvernement américain à verser jusqu'à concurrence de $45 par mois aux citoyens canadiens qui se trouvent dans le besoin en France. Environ 60 familles ou individus sont secourus de cette manière.

Les citoyens canadiens en France occupée ont été internés par les Allemands. Le gouvernement a été informé qu'environ 90 Canadiens ont été envoyés dans un camp de concentration près de Paris. Plus récemment encore, les Allemands ont fait subir l'internement à des femmes et à des enfants.

On compte 3,000 sujets britanniques internés près de la frontière suisse. On ignore jusqu'ici combien de femmes et d'enfants du Canada se trouvent dans ce groupe.

Le très hon. Mackenzie King affirme qu'il lui est impossible de fournir des renseignements à la Chambre sur les Canadiens qui ont été surpris par l'occupation allemande en Belgique et en Hollande.

126 avions en six semaines



Sous le commandement d'un officier britannique, une escadrille de chasse polonaise de la Royal Air Force a descendu 126 avions allemands en six semaines. On voit ici des pilotes polonais racontant les péripéties de leur dernière envolée à leur commandant.

Justice pour les cultivateurs

EDMONTON — Le nouveau ministre de l'agriculture, l'hon D. Bruce MacMillan, a accusé le gouvernement fédéral d'être "injuste" envers les fermiers. Les industries de guerre, a-t-il dit en Chambre, sont assurées d'un bénéfice raisonnable, mais il n'en est pas ainsi pour les fermiers, dont l'effort est non moins essentiel. Il a laissé entendre que le gouvernement devrait absorber la différence des prix du blé en Angleterre et au Canada.

Grand organiste



Joseph Bonnet, le célèbre organiste de l'église Saint-Eustache, de Paris, qui donnera un récital à Winnipeg le jeudi 13 mars.

Quatre aviateurs militaires tués

OAK LAKE, Man — Un autre avion militaire s'est abattu, tuant ses quatre occupants. La tragédie s'est produite sur le lac Oak, à 200 milles à l'ouest de Winnipeg.

Les victimes sont le sergent J.-G. Butcher, de Carman, Man., pilote; le sergent W.-H. Treft, de Lucknow, Ont., observateur; le sergent H.-A. Howarth, de London, Ont., observateur; et le soldat d'aviation de première classe L.-R. Lancaster, de Rodney, Ont., sansfiliste.

Ces aviateurs, qui faisaient de l'entraînement, avaient quitté l'école de l'air no 1, située à Rivers, Manitoba, et ne revinrent pas à leur base après les trois heures réglementaires de vol. Earl Williams, fermier du district, entendit le bruit d'un avion faisant sa chute. Accompagné de quelques autres personnes, il se dirigea vers le lac Oak et trouva, au bout de quelques heures de recherches dans la nuit, les cadavres des victimes, ensevelis dans les débris de l'appareil.

OTTAWA — Le périodique de Toronto, "The Canadian Tribune" qui "nuit à la sécurité de l'Etat et à la poursuite efficace de la guerre", vient d'être interdit pour trois semaines en vertu des règlements de la défense du Canada.

L'attitude du clergé français

Quelle est l'attitude du clergé français à l'égard de l'Allemagne nazie? A l'égard de l'Angleterre?

L'aumônier général des Français libres nous le dit dans la dernière édition des "Nouvelles catholiques anglaises". Voici sa déclaration:

"Parmi les treize prêtres catholiques qui sont actuellement attachés à l'armée des Français libres, deux sont venus volontairement de France, après l'armistice. L'un d'eux, lieutenant, ancien commandant de compagnie, décoré de la Croix de Guerre, a quitté la France fin août. Il a consulté, avant de partir, de nombreux prêtres; tous l'ont encouragé.

"Dans certains villages, où les cabarets, faute de poste pouvant capter les ondes courtes de la BBC, donnaient des émissions de Radio-Paris, on se réunissait chez le curé pour écouter l'Angleterre. Des Français récemment arrivés en Angleterre ont affirmé avoir toujours trouvé les curés très hostiles aux Allemands, et soutenant la résistance morale de leurs paroissiens.

"Le cardinal Liénart a publié une lettre de protestation contre l'attitude des Nazis à son égard. D'ailleurs, la résistance des curés français à la "collaboration" (collaboration franco-allemande) s'explique tout naturellement par le caractère anti-chrétien de la doctrine nazie, qui a été officiellement condamnée par l'Eglise. Le cardinal Baudrillart lui-même a préfacé, en 1938, un livre publiant une série de conférences anti-nazies, données à l'Institut catholique de Paris".

Voilà qui est clair. Le clergé français n'est pas, ne peut pas être favorable à cette "collaboration" tant désirée par les Nazis. Au reste, comment le voudraient-ils, puisque les Boches ont détruit, cadenassé ou converti en garages ou en tavernes la plupart des églises catholiques de Pologne; puisqu'ils ont assassiné ou emprisonné les prêtres par centaines? (La statistique la plus récente donne: 700 prêtres exécutés "pour raison d'ordre politique" et 3,000 autres envoyés aux camps de travaux forcés).

Mais l'aspect le plus tragiquement troublant de "l'ordre nouveau" préconisé par Hitler et ses comparses, c'est que la rumeur circule actuellement en Europe que le Fuehrer s'instituerait, dès cette année, "le champion d'une paix chrétienne et le protecteur de l'Eglise catholique". Ce serait du propre! Celui qui a déchristianisé son peuple et qui lui a imposé le culte primitif et païen du polythéisme teuton deviendrait l'ange gardien du Pape! Décidément, nous en aurons entendu de plus drôles.

Une conférence sur le problème des secours

Aujourd'hui mercredi se tient à Winnipeg une conférence convoquée par le premier ministre Bracken pour étudier le problème des secours avec les représentants des villes, des municipalités suburbaines et de l'Union des Municipalités du Manitoba.

La raison de cette assemblée est la récente décision du gouvernement fédéral de mettre fin aux contributions des secours direct à la province le 31 mars.

Le premier ministre et l'hon. S. S. Garson, trésorier provincial, ont déjà établi la position de la province à ce sujet. Il est probable que l'on va demander à Ottawa de revenir sur sa décision. D'après M. Bracken, la situation à Winnipeg est probablement plus sérieuse que dans toute autre ville du Dominion.

Prisonniers italiens



Prisonniers italiens sous escorte photographiés à leur passage dans une gare londonienne, en route vers un camp d'internement.

LA GUERRE AU JOUR LE JOUR

[illegible]

Les autorités allemandes ont imposé aujourd'hui une administration militaire à la province de Hollande-nord en raison des grèves et des désordres qui se sont produits à Amsterdam.

Jeudi 27 février

On dit dans les cercles diplomatiques que la Bulgarie se prépare à entrer dans l'axe Rome-Berlin.

Anthony Eden et sir John Dill sont tombés pleinement d'accord avec les Turcs sur les problèmes concernant les Balkans et l'est de la Méditerranée.

Le Japon a lancé un ultimatum à l'Indochine française lui enjoignant d'accepter sa proposition finale de médiation dans la dispute de frontière siamoise-indochinoise vendredi à minuit.

Vendredi 28 février

Sofia, la capitale de la Bulgarie, est isolée du reste du monde, toutes les communications interrompues.

[illegible]

Samedi 1er mars

Le premier ministre de Bulgarie signe, au nom de son pays, à Vienne, un engagement qui le lie à l'axe Rome-Berlin-Tokyo.

Les troupes allemandes entrent à Sofia.

Le Japon reçoit du gouvernement français une réponse conciliante à ses demandes de cession de territoire en faveur du Siam.

La presse italienne admet que les troupes de son pays peuvent abandonner l'Erythrée et la Somalie italienne.

Les quartiers généraux britanniques annoncent que 9,000 prisonniers ont été faits dans l'offensive en Somalie italienne.

Dimanche 2 mars

Les troupes françaises libres en Libye se sont emparées de l'oasis de Cufra, prenant 1,000 prisonniers et un important matériel de guerre.

On rapporte que la R.A.F. a porté la guerre en Roumanie, mettant à exécution la menace de l'Angleterre de bombarder ses puits d'huile et ses lignes de communication si les nazis envahissaient la Bulgarie.

Un bref communiqué au peuple allemand l'informe que l'invasion de la Bulgarie est une mesure de "protection" contre l'Angleterre.

On annonce l'arrivée en Grande-Bretagne de milliers de soldats et aviateurs canadiens.

Le gouvernement de Vichy accepte le projet de règlement japonais entre le Siam et l'Indochine.

On s'attend à ce que la Yougoslavie entre prochainement dans l'axe Rome-Berlin-Tokyo.

Lundi 3 mars

De toutes les provinces de Bulgarie on rapporte que le pays en-[illegible]

[illegible]

Mardi 4 mars

[illegible] soldats [illegible] Turquie d'Europe, pour faire face à toute attaque allemande.

Six divisions allemandes (90,000 hommes) occupent déjà leurs positions en Bulgarie. Quatorze autres doivent suivre, ce qui portera le total à 300,000 hommes.

La Russie déclare officiellement qu'elle désapprouve l'acte de la Bulgarie permettant à l'Allemagne d'occuper son territoire. Elle estime qu'en agissant ainsi, la Bulgarie n'a fait que favoriser la propagation de la guerre.

Le Japon accuse quatre officiers français d'avoir battu quatre Japonais à Saigon. Il fixe un nouveau délai final — le troisième — pour la conclusion des négociations de paix entre le Siam et l'Indochine.

Le ministre britannique à Sofia informera demain le gouvernement bulgare de la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays.

VICHY, France — Un décret fixe au 5 mai la date à laquelle l'heure légale sera avancée de deux heures dans les territoires non occupés de la France.

VICHY — M. Delalande, ancien consul à Montréal et auteur d'un ouvrage sur le Conseil souverain de la Nouvelle-Orléans, vient d'être nommé au consulat général de la Nouvelle-Orléans.

La mort de sir Frederick Banting

TORONTO — Le cadavre de Sir Frederic Banting, co-découvreur de l'insuline, qui a été tué avec deux autres compagnons dans la chute d'un avion militaire a été transporté par air de Musgrave Harbour, Terre-Neuve, à Toronto.

Le capitaine Joseph Mackay a donné sa version de l'accident qui a coûté la vie à sir Frederick Banting et à deux de ses compagnons de voyage. Le pilote a dit que l'avion militaire se dirigeait vers l'Angleterre alors qu'à une cinquantaine de milles de l'aérodrome de Terre-Neuve un des moteurs cessa de fonctionner. Mackay retourna immédiatement vers son point de départ, mais l'autre moteur s'arrêta également. Il tenta d'envoyer un sans-fil, mais la radio était en mauvais état. Le capitaine affirme qu'il ordonna à sir Frederick, à William Bird, de Kidderminster, et à William Snailham, de Bedford, de sauter en parachute. Il pensa qu'ils s'étaient conformés à son ordre jusqu'au moment où l'avion s'écrasa dans les arbres.

On demande vieux habits pour missions indiennes

Le R. P. Siméon Perrault, O.M.I., dessert plusieurs missions indiennes dans la province du Manitoba. Il y a beaucoup de pauvres et de nécessiteux, dans ses missions, qui ont besoin de vêtements de toutes sortes. Nos lecteurs feraient acte de charité en envoyant à ces pauvres Indiens tous les vêtements dont ils n'ont pas besoin. La "Liberté" se fera un plaisir de transmettre au missionnaire les paquets qui lui seront adressés. Ils peuvent aussi être envoyés directement au R. P. S. Perrault, Juniorat de Saint-Boniface, 340, avenue Provencher, Saint-Boniface.

La France captive

La France est une captive. [illegible]

[illegible] Afrique mais il n'est pas permis d'assimiler l'armistice à une capitulation sans combat.

Une fois l'armistice signé, le gouvernement n'a plus été libre: il faut aussi le savoir, tant pour mesurer la portée exacte et la sincérité de certaines paroles que pour juger équitablement les motifs qui les ont dictées. Après Austerlitz et Wagram, François II d'Autriche n'a pas non plus consenti de bonne grâce à livrer sa fille à l'ogre de Corse, et l'on a vu la reine de Prusse elle-même, après Eylau, flirter avec lui. Qui s'y est trompé? Malgré les amputations et l'incorporation forcée au système napoléonien, Metternich ou Stein restent devant l'histoire ses adversaires et ses vainqueurs, par le seul fait qu'ils n'ont pas désespéré et qu'ils maintenaient dans leur pays l'esprit national, tandis que le conquérant s'égarait en des expéditions sans issue.

Le maréchal Pétain s'est imposé une tâche du même genre: limiter le dégât, empêcher l'envahisseur d'occuper totalement la terre française ou les ambitieux prêts à la complicité de gouverner au profit de Hitler; son prestige est si grand, on s'est tellement rejeté vers lui comme vers un sauveur, il a réalisé, avec sa verdeur étonnante, une telle oeuvre de réorganisation intérieure et de régénération morale, que l'Allemagne doit bien le tolérer si elle ne veut risquer une révolte incommode. Nul ne saurait nier son héroïsme ni les difficultés incessantes de son action. A-t-il commis des erreurs? Ce serait humain. J'en discerne au moins trois, simples erreurs d'appréciation, très pardonnables, bien que lourdes de conséquences. Il a dû penser, avec neuf Français sur dix, que l'Angleterre succomberait presque aussitôt après la France, et je ne crois pas qu'il eût interrompu le feu sans cette persuasion. Il a pu se tromper sur la nature de l'hitlérisme, — et je verrais là sa méprise la plus grave: ses souvenirs de 1870 ont pu l'égarer; n'a-t-il pas regardé Hitler à travers Bismarck, ou même à travers Franco, comme un vainqueur dur mais loyal, et peut-être comme un "homme d'ordre"? "Je parlerai de soldat à soldat": et il parle de soldat à conspirateur. Les souvenirs anciens, dans une époque révolutionnaire, faussent quelquefois le jugement au lieu de lui servir. [illegible] M. Pierre Laval, il suffira de rappeler que [illegible] presque chaque mois, — aussi longuement que la Troisième République déclinante, — et que parmi ses ministres de l'Intérieur, le premier, M. Peyrouton, est sous les verrous, tandis que le suivant, M. Marquet, brouillé avec le régime, tente maintenant de fonder contre lui un "parti national-socialiste français".

Qu'on ne s'abuse pas sur le sens de ces remarques: il ne s'agit pas ici de s'opposer, mais simplement d'indiquer les limites au delà desquelles une admiration irraisonnée deviendrait peut-être déraisonnable. Il est naturel que le peuple français se rejette éperdument vers un grand soldat qui lui conserve sa force morale et lui paraît une incarnation vivante de sa gloire. Il serait dangereux que ce sentiment vînt aboutir à l'adulation et que celle-ci eût pour effet de griser sa victime. Dirai-je que dans les messages de Pétain, si prenants, si justes souvent et si dignes, j'ai craint d'entrevoir par instants un excès de confiance en soi? Nul homme n'est infaillible. Et un vieillard de quatre-vingt-quatre ans a beau rester alerte autant qu'on voudra, je cherche vainement dans l'histoire un autre exemple de responsabilités pareilles assumées à un tel âge: ceux qui les exerçaient, un Hindenburg, un Masaryk, ont commencé vers ce temps à décliner: "mon avantage sur Hindenburg, disait Hitler, c'est que j'ai quarante ans, et lui le double"; nul doute qu'il ne s'en souvienne. Ni le passé, ni la vigueur présente, ne garantissent le maréchal contre une mort subite, ou ce qui serait pire, contre un fléchissement brusque de sa lucidité. Voilà pourquoi nos hommages doivent rester mesurés et clairvoyants. "Aucune critique ne sera tolérée": il est fâcheux que l'on ait prononcé cette phrase, si peu française, et justement à propos d'un rapprochement avec Berlin que la quinzaine suivante allait révéler fallacieux.

Sans doute le gouvernement de Vichy n'est tout à fait maître ni de ses formules, ni de ses actes, ni de ses choix; répétons-le, c'est là sa tragédie. Il dispose d'un secteur restreint, la reconstruction matérielle du pays, où il fait merveille — réfection des ponts, des routes, rapatriement des réfugiés —et la reconstruction morale, où il pose des jalons intéressants. De cela même, que subsisterait-il en cas de victoire allemande? Ce système autoritaire que Hitler laisse s'établir et qui facilite sa "guerre des nerfs" — il est encore plus aisé de marteler un seul homme qu'une foule, — ne suffirait-il pas d'un tour de passe-passe élémentaire pour le confisquer à son profit? Ces camps de jeunesse où règne l'esprit scout, comme ils se transformeraient vite en camps nazis! Bien des concours se présenteraient. Suivant une technique généralisée après son succès en Allemagne, le "nouvel ordre" s'appuierait à la fois sur des [illegible] Vichy tendent d'ailleurs à prouver que le gouvernement actuel ne satisfait nullement l'envahisseur.

Le patriotisme s'exalte en effet dans toute la France avec une intensité nouvelle. Les lettres que je reçois parlent d'"humiliation tonique". Si, dans les territoires occupés, la présence de l'ennemi exaspère encore, si sa propagande dissolvante a paradoxalement plus libre cours ailleurs, tous les Français, quelques politiciens mis à part, conspirent à la résistance, et prient pour la victoire anglaise qui est la leur. L'Allemagne le sait. Ses brimades — la coupure entre les deux France, les expulsions lorraines — préviennent de leur sort ceux-là même qui resteraient indifférents aux convoitises sur les provinces de l'Est ou sur l'Empire africain; elles effacent les malentendus avec l'Angleterre. On pâtit du blocus, mais on n'ignore pas que l'on mangerait suffisamment si les Allemands n'avaient râflé toutes les réserves. La popularité du maréchal vient de la fermeté stoïque qu'on lui attribue. Et, de fait, il semble tenir bon contre les pressions les plus violentes: il n'a ratifié jusqu'ici que des concessions purement verbales; s'il recule, c'est pas à pas. Son caractère paraît garantir qu'il n'abandonnera rien d'essentiel. D'ailleurs son oeuvre en dépend: s'il trompait le voeu unanime—lui, ou des successeurs indignes —les pires remous s'ensuivraient; on ne pardonnerait guère aux hommes, aux groupements, aux institutions ravitaillés par les "fourgons de l'étranger": rappelons-nous 1815, et les origines de l'anticléricalisme. En toute hypothèse, nous nous féliciterons que dans un autre camp le général de Gaulle réunisse autour de lui nombre d'excellents catholiques.

Si quelque chose me semble en effet évident, c'est que le "mouvement Pétain" et le "mouvement de Gaulle", loin de se contrarier, se complètent. Ils traduisent identiquement le même état d'esprit. Quelles que soient les altercations des chefs, leurs exagérations ou leurs fautes possibles, on ne trouve au fond entre eux qu'une seule divergence importante: "Nous avons perdu la guerre", disait Pétain; "non, répond de Gaulle, la campagne de France est perdue, mais la guerre reste à gagner". Qui sait même si cette divergence persiste aujourd'hui, et si le maréchal, prisonnier de son armistice, n'a pas repris espoir dans le sort des armes? Il serait donc absurde de substituer un débat entre Français au sentiment d'une lutte commune. Le général de Gaulle a rendu service au maréchal Pétain, en lui fournissant le moyen d'une contrepression sur l'Allemagne par la menace d'une sécession coloniale; c'est si vrai que l'envoi du général Weygand paraît avoir pour but principal de doubler cette menace. Il semble d'autre part essentiel que l'Angleterre ne parvienne pas seule à la victoire, que des Français se battent jusqu'au bout à ses côtés, qu'ils partagent les mérites de la bataille et acquièrent des droits, qu'à aucun moment ne puisse se présenter la tentation de traiter leur patrie en alliée défaillante; on les voudrait plus nombreux encore, comme les Belges du Congo ou les Hollandais des Indes; et il est heureux aussi que ce ne soient point des politiciens mais des soldats, uniquement animés de patriotisme: ai-je besoin de dire que les Pierre Cot et compagnie n'ont pas plus de rapport avec eux que les Déat ou les Doriot avec le maréchal?

Une chose certaine: aucun relèvement durable de la France ne semble concevable sans la victoire. Il serait vain d'évoquer l'exemple du Canada français ou celui de la Pologne et de l'Irlande: la situation n'est pas la même. Nous avons affaire, cette fois, non plus seulement à un conquérant, si dur qu'on le suppose, mais à une doctrine nihiliste qui représente l'ultime aboutissant des tendances anti-chrétiennes; elle laisserait peut-être subsister dans une certaine mesure le corps de la France, lieu de plaisir ou même foyer d'art, elle étoufferait son âme, pour lui substituer progressivement, insidieusement la sienne. Que lui feraient quatre ou cinq ans de "régime Pétain"? Elle en aurait vite effacé la trace. Les efforts spirituels de ce régime sont précisément ce qui l'irritera le plus, — et par conséquent, pour l'instant, ils représentent contre elle une barrière effective; mais elle saurait les dévier, les pervertir, placer d'autres valeurs sous la même étiquette. Voilà pourquoi la France tressaille au bruit des canons britanniques, à la pensée que ses frères d'outre-mer travaillent à la libérer. Et ce frémissement, c'est celui de tous les envahis, Tchécoslovaquie, Pologne, Norvège, Danemark, Belgique, Hollande, Luxembourg, Roumanie, des dix nations si diverses qui ont été victimes de la même ambition et subissent le même joug. Nous rappelions, au début, l'Autriche d'après Wagram et la Prusse d'après Iéna: tout comme l'Europe de 1813, celle de 1941 ou de 1942 se redressera aussitôt qu'un échec des conquérants brisera sa chaîne; leur "ordre nouveau" ne durera pas plus que celui de Tilsitt ou d'Erfurt; on verra, comme à Leipzig, une "bataille des peuples" qui méritera ce nom encore mieux qu'alors.

Auguste VIATTE,
professeur à l'Université Laval
—(Le Canada Français).

Le cours de perfectionnement agricole à la Maison St-Joseph d'Otterburne

M. l'abbé A. Couture, directeur diocésain de l'Action catholique, nous a procuré la bonne aubaine de plusieurs cours sur le coopératisme. Merci à M. l'abbé. Nous formulons le voeu que ses enseignements porteront des fruits que nous serons les premiers à apprécier et dont nous serons les premiers aussi à bénéficier. "Donnons-nous la main", comme l'écrivait dans La Liberté de la semaine dernière, le distingué curé de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, l'abbé Caron.

De l'extérieur, nous avons eu M. Floyd, propagandiste et organisateur de la production de la betterave à sucre pour le district de Morris. M. Floyd est un professeur absolument qualifié, car en plus d'être un diplômé du Collège d'Agriculture où il s'est spécialisé dans la culture potagère, il est allé se perfectionner dans l'Est et il a fait un stage à la Ferme Expérimentale du Dominion à Ottawa. M. Floyd a donné des cours sur la culture de la betterave à sucre et l'apiculture.

M. l'agronome Lafrance a donné les cours sur la grande culture, les sols, les grains et il a commencé l'exposé des principes de l'élevage du porc. Le Frère Laflamme a traité de l'horticulture fruitière et de la greffe. Le R. P. Poulin, directeur de la Maison Saint-Joseph, a terminé les classes par une leçon de bienséance. Nouvelle preuve que notre stage ici servira à plusieurs points de vue.

Jeudi soir, M. Langelier, gérant de la Banque Canadienne Nationale à Saint-Pierre-Jolys, a bien voulu nous distribuer de bons conseils: se mettre en garde contre la manie funeste du crédit qui conduit aux hypothèques et aux dettes; prendre des assurances; se tenir un dépôt à la banque.

Tout comme la semaine précédente, un débat a clôturé les cours: pour un cultivateur, vaut-il mieux se faire installer un plan électrique ou se procurer "une Ford"? Les échanges de vues nous permettent de soupçonner au moins nombre d'emplois que le fermier peut se procurer à l'aide de l'électricité et de l'automobile.

Le mauvais état des chemins, à la suite de la poudrerie, nous a privés du bonheur d'entendre notre député, M. Edmond Préfontaine. Ce n'est que partie remise, nous a-t-on assuré. Nous l'espérons fortement et nous nous permettons de formuler le voeu que M. le préfet de la municipalité verra au bon entretien de la route qui conduit à la Maison Saint-Joseph, car le négliger comporterait de sérieux inconvénients pour les cours. Nous tenons à remercier qui de droit pour le déblayage qui s'est effectué la semaine dernière. Cela nous permet d'espérer que notre souhait portera à conséquence et que M. le préfet tiendra à faciliter l'accès à ces cours qui se donnent dans sa municipalité.

Nos loisirs

Pour les jeunes de notre âge que la chose pourrait intéresser, nous voulons bien fournir quelques précisions sur nos loisirs. Nous avons déjà fait savoir que la Maison Saint-Joseph a mis à notre disposition une salle de récréation qui est en même temps pour nous un fumoir. Là, nous avons une table de billard et divers jeux intérieurs, des chaises. Après chaque cours qui dure cinquante minutes, après les repas et même pour les externes, avant leur retour à domicile, cette salle est le lieu de rendez-vous. Le mardi et le jeudi, après le dîner, nous prenons part ordinairement à une joute de hockey. Pour former deux équipes, nous recrutons parmi les étudiants du cours agricole, les élèves de la Maison Saint-Joseph s'ajoutent et même les religieux se joignent à nous. Le préposé aux jeux extérieurs règle la division des joueurs en force à peu près égale pour chaque camp. Comme diversion aux études, c'est épatant. En tout temps, nous avons d'ailleurs nos entrées libres sur la patinoire.

Invitation

Par la voix du journal, nous informons que vendredi prochain, le 7, à deux heures de l'après-midi, des experts du gouvernement donneront une démonstration sur la classification de la viande de porc pour le marché. Ce cours sera public. Ceux qui désirent y assister se rendront directement dans la salle de récréation des élèves (au sous-sol, côté nord-ouest de la maison), où le cours sera donné. Bienvenue à tous.

Le Comité de la chronique,
Frs PROULX et
Isidore MOQUIN.

Les naissances augmentent au Manitoba

Au cours de l'année 1940, il y a eu plus de 14,000 naissances au Manitoba. C'est la première fois depuis 1932 que ce chiffre est atteint et la première année depuis 1931 que le taux de la natalité atteint 20 par 1,000 de population.

L'année-record pour les naissances au Manitoba fut 1921, avec un total de 18,478. Ensuite, pendant quinze ans, il y eut un déclin graduel jusqu'à 1936, avec seulement 12,885.

Cartes Professionnelles

AVOCATS ET NOTAIRES

Noël Bernier — Alexandre Bernier
BERNIER et BERNIER
AVOCATS — NOTAIRES
Droit civil, droit criminel
Municipalités, prêts, testaments et règlements de successions
Edifice London & Western Trusts
Tél. 93 731 — 343, rue Main, Winnipeg

L. H. BENARD, B.Sc.,
AVOCAT ET NOTAIRE
No 4, Edifice Banque Canadienne Nationale
WINNIPEG
PRATIQUE GENERALE DU DROIT

J. T. BEAUBIEN, C.R.,
AVOCAT ET NOTAIRE
No 4, Edifice Banque Canadienne Nationale
WINNIPEG
PRATIQUE GENERALE DU DROIT
Avocat de la Banque Canadienne Nationale et de plusieurs Municipalités

MEDECINS

DR P. C. COLLET
Gradué de Palmer
RAYON X — NEUROCALOMETRE
Téléphone 26 136
306, Edifice Birks, WINNIPEG
également à
l'HOTEL MERCHANT
Selkirk, Man.

Dr G.-M. La FLECHE
MEDECIN-CHIRURGIEN

Dr P.-E. La FLECHE
DENTISTE
906, édifice Boyd — Winnipeg
Téléphone 28 686

Téléphones:
Bureau: 28 774 — Résidence: 201 266
Dr A. G. DANDENAULT
CHIRURGIE ET MALADIES DES FEMMES
312, Imm. Medical Arts — Winnipeg

Dr E. J. JARJOUR
CHIRURGIEN — DENTISTE
702, Edifice Great West Permanent
356, rue Main — Tél. 94 866

Drs RITCHIE et JONES
DENTISTES — RAYONS X
192 ave. Provencher, — St-Boniface
Téléphone 202 330
Heures de bureau: 9 a.m. à 6 h. p.m.

Dr B. J. Ginsburg
Spécialiste des
MALADIES VENERIENNES, genito-urinaires et maladies de la peau.
[illegible] McArthur Bldg.
Avenue du Portage, près coin Main
WINNIPEG, MANITOBA
Téléphones: Bureau, 96 025 — Rés., 54 043
Heures: 9 h. a.m. à 8 h. p.m.
ON PARLE FRANCAIS

Dr E. T. ETSELL
MEDECIN - CHIRURGIEN
MEDECINE GENERALE
Soins spéciaux: Maladies de reins
Heures de bureau: 3 h. à 6 h. p.m. ou sur rendez-vous
[illegible] POWER BUILDING
Tél.—Bureau: 26 088 — Rés.: 64 [illegible]
Si l'on ne répond pas, appelez le "Doctor's Registry" 21 161

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire — Fondé en 1913

Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg. Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; Europe, $3.00.

Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le lundi; adresser les lettres au Rédacteur. Pour ce qui concerne l'administration (abonnements, annonces, etc.) adresser: la LIBERTE.

Volume XXVIII — Numéro 44

Le juge L.-A. Prud'homme

Bien que d'un âge très avancé et depuis plus de quinze ans à la retraite, le vénérable juge Prud'homme avait conservé jusqu'à ces tout derniers temps une remarquable lucidité d'esprit et traversé de rudes étapes fatales à de plus jeunes. Aussi sa disparition soudaine aura-t-elle été une surprise douloureuse dans le cercle de ses amis, qui appartenaient à tous les milieux et se recrutaient dans toutes les parties du pays.

Depuis soixante ans au Manitoba, dont quarante dans la magistrature, ayant été mêlé activement à toutes nos luttes politiques religieuses et nationales, le juge Prud'homme était l'une des grandes figures canadiennes-françaises de la province et l'un des derniers survivants de cette élite de chefs qui firent leurs premières armes sous Mgr Taché.

Chez ceux qui l'ont connu dans l'intimité, il laissera le souvenir d'un homme de foi inébranlable — foi religieuse et patriotique, basée sur la force de la justice et du droit — dans la survivance des Franco-Canadiens de l'Ouest. Le vieillard avait gardé la piété joyeuse et confiante de l'enfant: c'était là l'un des traits saillants de sa personnalité. Avec cela, une jeunesse de coeur, une fraîcheur d'esprit capables de réconcilier avec la vie les plus moroses et les plus blasés. A toute heure du jour on pouvait frapper à sa porte, sûr d'y recevoir l'accueil le plus empressé. Qu'il s'agit d'un conseil d'ami à solliciter ou d'un point d'histoire à préciser, le visiteur ne repartait jamais les mains vides. C'était un causeur plein de verve et d'humour, chez qui une anecdote se succédait à l'autre dans un feu roulant, et nul ne connaissait mieux l'histoire du pays dans ses recoins obscurs et ses côtés piquants.

Il rappelait volontiers qu'il appartenait à une famille militaire chez qui la tradition s'était fidèlement conservée de génération en génération. Lui-même était passé par l'école militaire et avait obtenu le grade de lieutenant de milice. Le capitaine Louis Prud'homme, l'ancêtre venu le premier au Canada — vers 1636 — fut l'un des compagnons de Lambert Closse à Ville-Marie. Bien que Canadien de vieille souche, le juge gardait une affection très vive pour la vieille France et réagissait fréquemment comme un pur Français des vieux pays. Il se plaisait à évoquer son pèlerinage à Pomponne, petit village de la Seine-et-Marne d'où venait sa famille et qui lui rappelait à s'y méprendre le site de Châteauguay. De fait, l'ancêtre s'était fixé à cet endroit de la province de Québec parce qu'il y retrouvait le paysage et l'atmosphère du pays natal.

✦ ✦ ✦

Il serait trop long de passer en revue les diverses phases de cette longue et fructueuse carrière; contentons-nous de quelques têtes de chapitres.

Arrivé au Manitoba en 1880, à l'âge de 28 ans, le jeune avocat, devenu l'associé de l'hon. Joseph Royal, se trouvait tout de suite mêlé — et fort bruyamment — à une affaire retentissante: celle de la propriété des terres des anciens colons de la Rivière-Rouge. Grâce à son énergie et à sa ténacité, il réussit à empêcher d'injustes spoliations.

Comme tous les jeunes gens de profession libérale venus prêter main-forte à la minorité franco-manitobaine, M. Prud'homme fut député à la Chambre provinciale, mais il ne fit qu'y passer. Après avoir représenté pendant moins de trois ans la circonscription de La Vérendrye, il devint juge de comté à 31 ans. Ses quarante années de magistrature, son illustre confrère, M. le juge en chef Prendergast, les qualifiait d'une manière aussi originale que flatteuse, au lendemain de sa retraite, en 1925. "Le juge Prud'homme, disait-il, fut moins un juge qu'un arbitre; c'étaient moins des plaideurs que des voisins cherchant à régler leurs différends qui comparaissaient devant lui et il les traitait d'une manière paternelle". L'éloge est à l'honneur de notre population aussi bien que du juge; ne vous fait-il pas penser au bon roi saint Louis sous son chêne de Vincennes?...

Mais notre distingué compatriote se montrait surtout fier, et à juste titre, de son rôle à l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba. On sait qu'il en fut le premier vice-président, secondant de tous ses efforts son ami le juge Prendergast, et qu'il succéda à ce dernier à la présidence générale. Notre organisation de défense scolaire en était à ses débuts et les passions agitaient encore certains milieux. Lors d'un congrès que le juge devait présider, un reporter de journal tenta de l'intimider, lui confiant que ses déclarations seraient reproduites et qu'il pourrait lui en coûter si elles n'étaient pas conformes aux idées gouvernementales. Le président dit ce qu'il avait à dire et l'incident n'eut pas de suite. Jusqu'à la fin, l'Association demeura pour lui une fille tendrement aimée dont il s'informait toujours avec un particulier intérêt.

✦ ✦ ✦

Une autre forme de l'activité du vénérable défunt, et qui remplit toute sa carrière, c'est sa passion pour l'histoire de l'Ouest. Il y a tant à dire sur ce chapitre que nous pouvons à peine y toucher ici et qu'il faudra y revenir dans un article spécial. Rappelons simplement qu'il fut l'un des principaux membres de la fameuse expédition à laquelle nous devons la découverte du fort Saint-Charles et des restes de Jean-Baptiste de La Vérendrye, du Père Aulneau et de leurs compagnons victimes des Sioux. Il fut l'un des premiers à dépouiller les documents sur La Vérendrye et son étude consacrée au Découvreur ouvrit la voie aux autres chercheurs. La plus belle récompense de ce long travail opiniâtre, il la trouva, en 1938, dans le remarquable succès des fêtes du deuxième Centenaire et dans l'érection du magnifique monument qu'il dévoila de ses mains.

Premier secrétaire de la Société Historique de Saint-Boniface et son président jusqu'à ces dernières années, il a fait là une oeuvre très méritoire de pionnier et nous commençons à en recueillir les heureux fruits. Dès 1903, la Société Royale l'élisait comme l'un de ses membres; il fut par la suite président de la section française et président général. Chaque année il participait aux travaux de la Société par quelque monographie d'intérêt régional; aux environs du jour de l'an encore, il nous adressait une étude très au point sur les Meurons. Dans toute son oeuvre historique, le juge Prud'homme s'est attaché à combattre certaines erreurs accréditées par l'ignorance ou les préjugés. Il a réussi à laver de bien des accusations injustes le groupe métis, qui lui en a maintes fois manifesté sa reconnaissance.

✦ ✦ ✦

Cet hommage à un grand disparu serait incomplet, si l'on ne mentionnait à quel point il fut un époux et un père de famille exemplaires, profondément attaché aux siens et justement payé de retour. Sa grande consolation en mourant fut d'aller rejoindre la compagne de sa vie, décédée il y a douze ans. Il était fier d'avoir donné un évêque à l'Eglise et ne cachait pas son bonheur d'être entouré d'enfants et de petits-enfants qui lui faisaient une vieillesse choyée et enviable; mais les épreuves le frappant dans ses êtres chers l'avaient toujours trouvé soumis à la volonté divine et d'une confiance sereine dans la Providence.

Les lecteurs de la *Liberté* voudront s'associer au deuil de la famille et avoir un souvenir dans leurs prières pour le juge Prud'homme.

DONATIEN FRÉMONT

La Bulgarie avec l'Axe

Samedi dernier, la Bulgarie, suivant l'exemple de la Roumanie, de la Hongrie et de la Slovaquie, a lié son sort à celui de l'Allemagne et est entrée formellement dans l'axe Rome-Berlin-Tokyo. Quelques heures après, les premières troupes nazies en tenue de guerre entraient dans la capitale et des avions de combat à la croix gammée la survolaient. A quand le tour de la Yougoslavie?

La question, maintenant, est de savoir comment les Alliés vont faire face à la situation nouvelle. L'attitude de la Turquie, en particulier, pose un sérieux point d'interrogation.

Si les armées allemandes, après avoir occupé la Bulgarie, marchent sur Salonique, comme il est à prévoir, elles menaceront directement la Turquie; les Dardanelles seront en danger, de même que les routes maritimes britanniques dans l'est de la Méditerranée.

Depuis quelque temps déjà, le projet d'un avance des Turcs en Bulgarie pour y repousser l'invasion allemande ne paraissait guère réalisable. Leur armée n'est nullement équipée pour une guerre d'offensive; l'expérience des désastres franco-anglais en Belgique a porté ses fruits. La grande force de nos alliés turcs venait surtout du fait qu'ils se trouvaient encadrés par l'armée britannique d'Egypte et par l'armée de Syrie du général Weygand. La capitulation de la France a modifié profondément la situation. Aujourd'hui, le gouvernement de Londres ne peut plus exiger de la Turquie qu'elle tienne à la lettre ses engagemnts du traité anglo-franco-turc conclu en octobre 1939.

D'après les informations officielles, Anthony Eden et sir John Dill sont arrivés à un parfait accord avec les Turcs, mais on ignore quelles dispositions militaires ont été prises.

La Turquie n'a pas fait savoir à quel point précis elle considérera ses intérêts vitaux menacés. A tout événement, elle ne peut laisser attaquer la Grèce ni permettre aux Allemands de s'établir sur la mer Egée sans déclarer la guerre aux puissances de l'Axe; mais, trop faible pour s'exposer aux coups, sa tactique consistera peut-être à se fortifier sur son territoire et à y attendre l'ennemi. Ele devra logiquement ouvrir les Dardanelles à la flotte britannique, pour lui permettre de frapper plus aisément au coeur de la Roumanie. Mais la Russie soviétique, alliée du Fuehrer, y consentira-t-elle?

Le gouvernement de Vichy cède finalement aux injonctions japonaises ordonnant le démembrement de l'Indochine au profit du Siam.

D.F.



"Depuis qu'il a passé un mois au camp militaire, il n'agit pas autrement!"

"Second Printemps"

Le 19 mars 1940, nous présentâmes à la Société Radio-Canada un minimum, que nous estimions raisonnable et réalisable à bref délai, des émissions françaises dons nous demandions le relai par CBK, Watrous.

Le 29 avril, de Directeur général nous fit la réponse suivante:

"Il serait impossible d'appliquer les recommandations de votre mémoire immédiatement pour la raison qu'avec l'introduction de l'heure d'été, le 28 avril, une réorganisation générale de notre horaire s'impose afin de régler nos programmes d'été. Nos programmes sont dressés très longtemps d'avance et ces projets étaient arrêtés lorsque votre lettre du 19 mars nous est parvenue..."

Prise à la lettre, cette déclaration signifie que la Société ne jugeait point nos réclamations exorbitantes et il eût pu sembler qu'elle nous adressait seulement le reproche de ne point les avoir présentées plus tôt — à savoir, à temps pour la réorganisation de l'horaire en vue — si le Directeur général n'avait ajouté:

"...je réalise de plus que vos recommandations ont été incorporées dans les suggestions déjà faites depuis quelques années".

Cela était parfaitement vrai. Périodiquement, depuis 1933, et sous diverses formes, nos "suggestions" avaient été adressées à qui de droit. La dernière, à cette date, était du 31 janvier, demeurée sans réponse d'ailleurs.

✦ ✦ ✦

Vint la réorganisation de l'horaire en vue de la période d'hiver.

Depuis quand était-elle en chantier? Nous l'ignorons.

Ce que nous savons, c'est que les trois programmes hebdomadaires, sur disques, qui avaient fait leur apparition en juillet 1941, puis l'Heure dominicale, sur disque également, et les "cinq minutes de nouvelles" hebdomadaires, qui devaient venir avec novembre, durent naître en parasites à des heures indues et y demeurer parce qu'il n'y avait pas d'autre place. On n'y avait évidemment pas pourvu lors de la réorganisation de l'horaire!

Quant au reste des émissions minima — nous n'avons que trois heures par semaine alors que nous avions réclamé de deux à trois heures par jour — va te faire f... ! Quelques jours, en effet, avant l'introduction de la période d'hiver, nous recevions le mot suivant du Directeur général:

"Au point où nous en sommes, votre suggestion d'un minimum de trois heures est impossible à réaliser..." (23 septembre 1940).

De quel "point" s'agit-il? Chi lo sa?

En tout cas, la fin de non-recevoir du 23 septembre ne s'harmonise pas avec la note du 29 avril.

✦ ✦ ✦

A bientôt une nouvelle période d'été.

Que nous réserve ce "second printemps?"

A coup sûr, la Société Radio-Canada ne dresse pas ses programmes plus d'un an à l'avance. Conséquemment, elle a dû prévoir, durant toute la période de réorganisation de l'horaire qui verra le jour quelque part vers avril, la place que devra y occuper le français.

En ce qui nous concerne, nous nous en tenons au minimum dressé l'an dernier. Pour les raisons que l'on sait. Et nous ne voyons pas comment un rendement même superlatif du poste à ondes courtes de Verchères changerait les choses.

Les Associations nationales de l'Ouest.

EN ANGLETERRE ET CHEZ NOUS

S'adressant récemment de Londres aux Canadiens, Sir Robert Kindersley a fourni à tout le pays des renseignements surprenants sur le programme d'épargne de guerre adopté en Grande-Bretagne depuis le début de la guerre, il y a quinze mois. Le président du Comité national d'épargne en Angleterre nous a appris que durant cette période de quinze mois, l'homme du peuple a épargné la somme de six cents millions de livres — près de trois milliards de dollars en argent canadien — grâce aux certificats d'épargne, aux bons pour la défense, aux banques d'épargne, etc.

Et Sir Robert fit une comparaison intéressante en nous révélant que les souscriptions aux emprunts considérables, durant cette période de quinze mois, se chiffrèrent à 875,000,000 de livres.

En d'autres termes, les salariés de la vieille Angleterre contribuent une somme presque égale aux sommes prêtées par les citoyens plus riches et par les corporations.

Même en tenant compte de la grande différence qui existe entre le chiffre de population au Canada et celui de la Grande-Bretagne, l'effort du Canada pour se procurer cent vingt millions dans un an, au moyen de certificats d'épargne de guerre, n'est pas à la hauteur de l'autre.

Il est vrai que le peuple anglais a de bonnes raisons de verser jusqu'à son dernier sou dans l'effort de guerre. Il réalise pleinement sur place la menace suspendue au-dessus de ses libertés et de ses foyers. Toute comparaison est odieuse et loin de nous la pensée de comparer la loyauté des Canadiens à celle des Anglais. Le Canada a toujours montré qu'il est prêt à tout sacrifier pour sauver la liberté démocratique, mais il n'est pas inutile de faire remarquer que si les Canadiens avaient à soutenir actuellement le choc de la guerre comme les Anglais doivent le subir, nos dirigeants devraient exiger d'eux des épargnes de guerre pour un montant beaucoup plus considérable que cent vingt millions de dollars par année.

Concours Raymond-Casgrain

Sujet pour l'année 1941: Une nouvelle sur l'attachement au sol, qui doit inspirer nos jeunes gens des campagnes.

Cette nouvelle doit comporter environ 10,000 mots (environ 40 pages imprimées, in-12). Elle doit avoir été faite en l'année 1941.

Le concours est ouvert à tous les écrivains de langue française du Canada et sujets britanniques.

Le prix est de cent dollars ($100.00) et n'est pas divisé.

Le concours sera fermé le 1er décembre 1941, et les travaux, dactylographiés ou imprimés, devront être envoyés tout de suite en triple copie à Mgr le Supérieur du Séminaire de Québec. Le prix sera attribué vers le 25 décembre.

OTTAWA — Un rapport déposé à la Chambre des Communes établit que dans l'année 1939-40, $7,057,036 ont été accordés à 50,530 cultivateurs, en vertu de la loi d'assistance agricole de la prairie. Voici le détail par provinces: Saskatchewan, $4,587,159, répartis entre 923 townships et 31,428 cultivateurs; Alberta, $1,-600,934, répartis entre 584 townships et 12,142 cultivateurs; Manitoba, $818,942, 156 townships et 6,900 cultivateurs.

Nos positions françaises au Manitoba

d'après le recensement de 1936

III.—La position linguistique des Franco-Manitobains

(Suite)

Le français, langue maternelle

La langue maternelle d'une personne, nous l'avons déjà dit, c'est la langue qu'elle a apprise dans son enfance, qu'elle a entendu parler dans sa famille et qu'elle parle encore. Il n'y a que deux langues officielles au Canada; par contre, les langues maternelles sont multiples et diverses comme les races qui peuplent notre pays.

Le tableau général suivant nous donnera une idée de la position des principales langues au Manitoba:

Langue maternelle	Population
L'anglais	392,761
L'ukrainien	87,650
L'allemand	59,209
Le français	48,077
Le polonais	31,344

Chaque race tend à conserver sa langue, à transmettre au foyer le langage des ancêtres; mais toutes n'y réussissent pas, la plupart même enregistrent des pertes constantes. Seuls l'anglais, l'ukrainien, l'allemand et le français augmentent leurs effectifs à chaque recensement, et seuls ils comptent plus de gens qui les parlent que de nationaux d'origine correspondante: ainsi, par exemple, il n'y a que 52,450 Manitobains d'origine allemande et cependant l'allemand est la langue maternelle de 59,209 personnes; il en est de même de l'anglais, de l'ukrainien et du français.

Sous cet aspect de langue maternelle, comparons maintenant les positions de l'anglais et du français dans la province.

L'anglais, on l'a vu, est parlé ou compris par 92.8% de la population totale, mais il n'est langue maternelle que de 55% de cette population; ce qui montre le bien-fondé de la distinction entre langue officielle et langue maternelle.

Un tableau intéressant est, sans contredit, celui qui nous fait connaître la composition raciale du groupe des 392,761 personnes qui ont déclaré l'anglais comme leur langue maternelle; ce groupe se répartit ainsi:

Britanniques	338,166 (90%)
Allemands	7,982
Français	6,084
Hollandais	3,503
Islandais	2,121
Suédois	2,508
Ukrainiens	1,824
etc.	

90% des effectifs de la langue anglaise sont donc constitués par des Britanniques, c'est tout naturel. Une chose qui l'est moins et qui pourrait même devenir alarmante, c'est que la race française est, avec la race allemande, celle qui enregistre le plus de pertes. Il est triste, croyons-nous, de penser que 6,084 personnes d'origine française sont nées dans des foyers d'où le français était banni.

Fait curieux: les Ukrainiens, pourtant presque deux fois plus nombreux que les Français, ne comptent qu'une proportion infime des leurs passés à l'anglais: leurs pertes ne s'élèvent, en effet, qu'au tiers seulement des pertes françaises. Qu'en conclure: qu'il est plus facile de garder sa langue maternelle à un Ukrainien qu'à un Français? ou bien qu'un Ukrainien est plus attaché à sa langue qu'un Français? Nous laissons à d'autres le soin d'apporter une réponse à cette question.

Parlant, en général, des positions des principales langues au Manitoba, nous avons vu que le français était la langue maternelle de 48,077 personnes. Peut-on déterminer à quels groupements raciaux appartiennent ces personnes? Le tableau suivant va nous répondre. Sur 48,077 personnes déclarant le français comme leur langue maternelle, on comptait en 1936:

41,163	Français (soit 85%)
3,600	Métis
1,641	Belges
1,192	Britanniques
184	Allemands
40	Italiens
31	Polonais
	etc.

Le fait saillant, dans ce tableau, c'est bien la défection de tant d'individus d'origine française. Sur 47,683 Franco-Manitobains, en effet, 41,163 seulement parlent encore français; c'est donc, pour la véritable communauté française, une perte nette de 6,520 membres, — situation d'autant plus inquiétante que le nombre des transfuges augmente rapidement. En 1931, selon les déclarations de Mgr Yelle, ce nombre était de 4,540, constituant 9.8% de l'ensemble de la population d'origine française; en 1936, avec les 6,520 individus déjà cités, la proportion se montait à 13% de cette même population.

Les Franco-Manitobains qui ont abandonné leur langue ont adopté, pour la plupart, l'anglais, quelques-uns l'allemand, d'autres le polonais, etc. Ainsi, 6,084 parlent aujourd'hui l'anglais, 86 parlent l'allemand, 45 ont adopté le polonais, etc.

Un autre fait intéressant à noter dans le tableau précédent, c'est le petit nombre de Belges qui parlent français: 1,641 seulement sur 6,541 personnes d'origine belge établies au Manitoba. Cette particularité, toutefois, s'explique aisément par le fait que les deux tiers des Belges au Manitoba sont d'origine flamande.

Revenons, avant de terminer ce point, au problème de la détermination des bilingues officiels. Nos données, maintenant plus complètes et détaillées, nous permettront de porter un jugement mieux fondé. Il y a donc, dans la province, 8,703 personnes d'origine française qui ne savent que le français et 6,520 qui l'ignorent; il en reste donc 32,420 qu'on peut, sans trop de crainte d'erreur, qualifier de bilingues. Les Franco-Manitobains se trouvent alors à fournir les deux tiers de tous les bilingues officiels de la province, résultat qui, en fait, n'a rien d'exagéré.

Nous affirmions, au début, que Canadiens d'origine française et Canadiens de langue française n'étaient plus tout à fait équivalents au Manitoba; l'on découvre maintenant le bien-fondé de cette assertion. De fait, 13% des Canadiens d'origine française ne font plus partie de la véritable communauté française, celle de la langue et de l'esprit. Voilà pourquoi S. Exc. Mgr Yelle avait raison de rappeler que "la volonté de maintenir la langue et les traditions françaises" n'intéressait que 42,000 personnes, bien que le nombre total des Franco-Manitobains se montât à plus de 47,000.

Positions catholique et scolaire

En vue de compléter ce travail et à cause de leur importance, nous ajoutons ici quelques renseignements sur les positions catholique et scolaire des Franco-Manitobains, positions ignorées du recensement de 1936. En ce qui concerne la première, la conférence de Mgr Yelle nous fournit avec clarté et précision tout ce dont nous avons besoin pour l'instant. Nous nous contentons donc d'en reproduire le paragraphe le plus important: "La population d'origine française, disait Son Excellence, catholique dans la proportion de 92%, forme presque le quart de la population totale catholique du Manitoba, exactement 22.84%. Sur la population catholique de rite latin (les Ruthènes de rite grec sont au nombre de 58,489), les catholiques de langue française forment le groupe racial le plus nombreux, 33%. Ils sont suivis par les Polonais qui forment le quart de la population catholique du rite latin. Les Les catholiques d'origine britannique forment un peu plus du sixième, et le dernier quart est formé des catholiques originaires des différents pays de l'Europe centrale et des Indiens indigènes. Le clergé séculier et régulier de langue française comprend plus des deux tiers des prêtres au travail, soit 175 sur 260, et les religieuses de langue française sont au nombre de 850 environ sur 1,050, soit 80%..."

Ailleurs, Mgr Yelle parle d'une étude intéressante à faire sur les relations entre la langue et la foi et que suggéreraient les chiffres suivants: "En 1931, sur 47,039 personnes d'origine française, 4,540 ne parlent plus français, et 3,719 ne sont pas catholiques". Malheureusement le dernier recensement ne donne aucun renseignement sur la question religieuse; il faut donc laisser de côté la suggestion proposée.

La position scolaire des Franco-Manitobains a été exposée au long dans le mémoire de Mgr l'archevêque-coadjuteur; elle a peu varié depuis, et d'ailleurs l'Association d'Education publie un rapport circonstancié des Congrès qu'elle tient tous les deux ans; on n'a qu'à se reporter à celui de 1940 pour se rendre compte des derniers développements sur la question. D'un autre côté, l'Association fêtera bientôt son 25e anniversaire et publiera sans doute alors un compte rendu détaillé de ses activités et de ses progrès.

Un renseignement fourni par le rapport du recensement de 1936 nous arrêtera quelques instants: il s'agit de la population illettrée du Manitoba. La moyenne de cette population au-dessus de 10 ans est de 3.8% pour toute la province; c'est, par ailleurs, exactement la moyenne du groupe français. Au reste, voici précisément nos positions sur ce point:

Groupe racial	Pourcentage d'illettrés
Danois	0.3,3%
Ecossais	0.3,5
Anglais	0.4,0
Irlandais	0.4,2
Belges	1.9
Allemands	2.5
Français	3.8
Polonais	8.7
Ukrainiens	13.5
Indiens	36.4

La moyenne d'illettrés chez le groupe français demeure, comme on le voit, assez élevée, si on la compare à celle du groupe britannique inférieure à une demie de 1%. Les Danois sont le groupe qui compte comparativement le moins d'illettrés (ils n'en ont que 8) et les Indiens, le groupe qui en compte le plus. Sur les 1,394 que l'on rencontre chez le groupe français, 1,094, soit environ les deux tiers, vivent à la campagne, ce qui laisse soupçonner que cette dernière est moins favorable à l'instruction que la ville. On pouvait d'ailleurs le prévoir.

Avec cette remarque se termine notre enquête sur la position linguistique des Franco-Manitobains. Il nous reste à faire un pas de plus et à nous enquérir de leur position familiale. C'est ce que nous ferons dans l'article suivant.

Richard ARES, S.J.,
du Collège de Saint-Boniface.

(A suivre)

"Paysana" de février

"Paysana" de février apporte en première page des pensées de méditation sérieuse: "Rien que cela", de Rina Lasnier. De la directrice, Mme Françoise Gaudet-Smet, un article sur "L'éloquence du vêtement". Coup d'oeil sur la presse, petits secrets de bouche à oreille. Puis un autre plaidoyer en faveur de la toile du pays, avec présentation de deux modèles de draperies à crocheter sur toile de lin. Un article de Clément Marchand, sur la "Sculpture sur bois", un documentaire de M. Alphonse Désilets sur les Cercles de fermières, des recettes pratiques pour l'utilisation des restes, détails de mode.

"Paysana," revue mensuelle d'arts ménagers, ne coûte qu'un dollar par année. Numéro échantillon contre envoi de trois sous à "Paysana", case postale 25, Montréal.

MARSEILLE — César Campinchi, ancien ministre de la marine dans les cabinets Daladier et Reynaud, est mort dimanche, à la suite d'une opération.

Saint-Boniface

A l'Archevêché

Son Excellence Mgr Yelle demande au clergé, aux communautés religieuses et aux fidèles du diocèse de bien vouloir prier pour son père gravement malade.

* * *

La prochaine réunion sacerdotale aura lieu à l'archevêché le 12 mars. M. l'abbé Sabourin, curé de Saint-Pierre, sera le conférencier et il traitera de la contrition et de la confession.

A la Cathédrale

Quatre-Temps

Cette semaine ont lieu les Quatre-Temps du printemps. Mercredi, vendredi et samedi sont des jours de jeûne et d'abstinence.

Tiers-Ordre

Cette semaine, mercredi matin et mercredi soir, à 7 h. 30, ont lieu les réunions mensuelles des membres du Tiers-Ordre.

Premier vendredi du mois

En vue du premier vendredi du mois il y aura confession à la cathédrale, mardi, mercredi et jeudi.

Le quatrième centenaire de la Compagnie de Jésus au Collège

Mercredi prochain, 12 mars, à 8 h. 15 du soir, le Collège commémorera le quatrième centenaire de la Compagnie de Jésus par une soirée académique tenue sous la présidence d'honneur de S. E. Mgr l'Archevêque-Coadjuteur. Son honneur le juge Bernier donnera une conférence sur la Compagnie de Jésus. On jouera une pièce du P. G.-H. d'Auteuil, S.J.: Un drôle de Saint. La chorale du Collège exécutera des morceaux de circonstance.

Le public est cordialement invité. L'entrée est gratuite.

A l'hôtel de ville

Un substantiel rapport fut présenté au conseil par l'inspecteur des bâtisses, du plombage et de l'électricité, M. C.-G. Muller, pour l'année 1940. 102 nouvelles maisons ont été érigées, une augmentation de 36 sur 1939.

Par quartiers, la valeur des permis s'est élevée à: quartier No 1, $492,950; quartier No 2, $74,800; quartier No 3, $103,275; quartier No 4, $134,175; quartier No 5, $240,000. 434 permis de plombage ont été émis et 134 d'électricité. Les permis de changement ont rapporté $5,585.

Des réparations urgentes ont été faites sur le pont Provencher et d'autres devront être faites sur le pont de Norwood, l'humidité entrant dans les conduits et étant une source de détérioration. Le coût total de la construction et réparations, suivant les permis, s'est élevé à $1,050,785. Le plus élevé a été pris par la Cie North Star Oil au montant de $300,000.

La Cie Dominion Motors, qui occupe l'ancienne bâtisse de la manufacture de portes et chassis de la Cie Rat Portage Lumber, située près du pont de Norwood, a demandé au conseil l'achat de cette propriété, suivant les termes de son option. Le conseil a donné avis favorable. Pour les anciens, cette bâtisse rappelle l'heureux temps de forte construction pour le développement de l'Ouest.

Décès d'une Soeur Grise

Une jeune religieuse de la Congrégation des Révérendes Soeurs Grises est décédée samedi dernier, 1er mars, au Sanatorium de Saint-Boniface. La défunte, née Caroline Fix, était originaire de l'Alberta et entra chez les Révérendes Soeurs Grises il y a quatre ans. Elle est morte à l'âge de 25 ans, après une longue maladie supportée avec une résignation édifiante. Elle est morte en odeur de sainteté et a fait l'édification de tous ceux qui l'ont connue.

Les funérailles ont eu lieu lundi matin à l'Hospice Taché. Nos sympathies à la communauté.

Conférence de M. l'abbé d'Eschambault sur le Voyageur

M. l'abbé d'Eschambault a donné, dimanche soir, à l'Académie Saint-Joseph, une très intéressante conférence sous les auspices de notre Société Historique. La salle de l'Académie était remplie d'une foule sympathique et amie qui a suivi le conférencier avec un intérêt qui ne s'est pas démenti. Il y avait plus de deux cents personnes présentes et cela seul est un indice de l'intérêt que suscite chez nous les conférences de notre Société Historique.

Avant de commencer sa causerie, M. d'Eschambault a exprimé les sympathies de la Société à l'endroit de la famille du juge Prud'homme, ancien président de la Société Historique. M. d'Eschambault a rappelé en quelques mots l'étendue des services rendus par le vénérable juge que la mort vient de nous enlever.

En parlant du Voyageur le conférencier dit qu'il parlera surtout de celui des Pays-d'en-Haut. Il donne une foule de détails sur la vie du Voyageur: le canotage, les espèces de canots, les portages, les chansons des voyageurs, leurs moeurs et manière de vivre, leur alimentation. La vie des forts est aussi très pittoresque. C'était alors les courses avec les chiens à la recherche des fourrures, la chasse et la pêche. Puis les longues soirées d'hiver. M. d'Eschambault parle des unions des Voyageurs avec les femmes du pays et de l'origine des Métis. Il montre que les Métis eurent très tôt l'idée de leur individualité et du fait qu'ils constituaient une nation nouvelle.

Dans une seconde partie de sa causerie, le conférencier parle des services rendus par les Voyageurs. Il les montre comme soldats lors de la révolution américaine et surtout lors de la guerre de 1812, alors que le corps des Voyageurs comprenait environ 3,000 hommes. Il les décrit comme auxiliaires indispensables des découvreurs officiels et rend hommage à leur valeureux courage. Il affirme que sans eux, le Canada ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui. Il les décrit comme instruments de la civilisation chrétienne et française et comme les hérauts portant dans leurs mains durcies par la misère le flambeau de cette civilisation.

Avant sa causerie, M. d'Eschambault avait expliqué aux membres et amis de la Société que cette dernière va sous peu envoyer à tous ses membres un questionnaire ou lettre circulaire dans le but de collectionner au pays ce qu'on peut trouver d'intéressant au point de vue historique.

A la suite de la conférence, plusieurs des membres posèrent des questions au conférencier. M. Henri Bélanger, accompagné par M. Marius Benoist, chanta deux chansons des vieux Voyageurs. M. Bélanger possède une très belle voix et la manie avec sûreté et distinction.

La prochaine soirée de la Société Historique aura lieu dans quinze jours. M. l'abbé Primeau, trésorier de la Société, y parlera de Mgr Langevin, fondateur de la Société. On a commémoré en juin dernier le vingt-cinquième anniversaire de la mort du grand archevêque et la Société tient à rappeler dans une de ses séances le souvenir de cette grande figure.

Réunion de la Coopérative Familiale

La Coopérative Familiale a tenu une assemblée spéciale le 24 février dernier dans le local Scout de la rue Aulneau. Une assistance nombreuse et intéressée s'était rendue à l'appel des administrateurs. L'échange des idées entre les administrateurs et les membres a été très cordial; une atmosphère de bonne entente et de confiance mutuelle a régné durant toute l'assemblée.

Les rapports des activités du Conseil d'Administration et du trésorier ont été très encourageants; ils ont révélé, en particulier, que l'association s'était augmentée de trente nouveaux membres depuis la dernière assemblée spéciale et que les souscriptions s'étaient accrues considérablement. Comme résultat, il semble probable que la société pourra ouvrir le magasin dans un avenir assez rapproché.

M. l'abbé Couture, organisateur diocésain des coopératives, a porté la parole et a manifesté sa satisfaction par rapport aux progrès accomplis. Il a vivement encouragé les membres à continuer leur bon travail; il leur a rappelé que la garantie du succès dans leur entreprise se trouvait dans la fidélité aux principes et aux méthodes coopératives.

Un cercle d'étude sur l'importance et la nécessité de l'achat au comptant fut bien suivi par les membres. Tous se séparèrent satisfaits.

J. O. C.

Jeudi passé, il n'y eut pas de réunion de l'A.C.J.F. On se reprend cette semaine, jeudi 6 mars. Invitation spéciale à tous les membres et à leurs amies. Notre aumônier, M. l'abbé Blais, présidera cette réunion.

* * *

Dimanche dernier eut lieu une partie de cartes qui fut assez bien réussie. De très beaux prix furent donnés, un goûter exquis fut servi, enfin nous avons passé une jolie petite après-midi. Les jocistes remercient M. l'abbé Lévêque d'avoir bien voulu leur prêter le local "scout".

Double effort de guerre

Tout le monde sait que les élèves des écoles du Manitoba concourent à amasser des fonds en sacrifiant chacun quelques sous de leurs petites économies pour contribuer à l'achat d'une ambulance. A cet effet, nous avons raflé cinq piastres, à un sou la chance. Les organisateurs ont certainement eu une bonne idée. Personne ne peut refuser un sou! Ces sous additionnés formaient la jolie somme de $246 présentée par l'Institut Collégial Saint-Joseph. A la soirée du tirage, le mardi 18 février, M. J.-A. Marion, président de la Commission scolaire, loua hautement le beau geste des deux écoles de Saint-Boniface qui ont réalisé un montant s'élevant au-dessus de $560. Nous désirons féliciter particulièrement les élèves du VIIe grade qui ont vendu le plus grand nombre de cartes.

Mlles J. Gagnon, S. Lemieux, N. Raymond, M. Montagnon, les élèves du cours préparatoire, des Ve, VIIe et VIIIe grades contribuèrent à rendre la soirée patriotique et récréative tout à la fois, par des récitations, par l'interprétation de compositions musicales et par d'intéressantes saynètes.

Le but principal de la soirée était le tirage: le nom de l'heureuse gagnante, Mme J. Hamelin, fut tiré par Mgr Jubinville assisté de M. l'abbé Blais.

Parmi les distingués auditeurs, mentionnons, outre Mgr Jubinville qui présidait la soirée, le R. P. M. Caron, S.J., recteur du Collège de Saint-Boniface, le R. P. Hardy, S.J., M. l'abbé Couture, M. l'abbé Blais, M. Marion et la Révérende Mère M.-Jean-d'Avila, supérieure provinciale. Bon nombre de parents et d'amis étaient venus pour encourager notre bonne volonté et applaudir à nos succès.

Le tirage a eu lieu, mais notre effort à nous, les jeunes, ne doit pas se borner à une simple aide pécuniaire, si appréciable soit-elle. Tout en nous réjouissant en pensant aux blessés auxquels notre ambulance portera secours et aux âmes plus nombreuses peut-être en qui elle fera renaître espoir et courage, n'oublions pas les autres grands moyens que nous avons d'assister nos frères en détresse. Le temps est propice: nous commençons le carême. Mettons de côté notre petit égoïsme. C'est le poète anglais, Tennyson qui a dit que "la prière opère plus de bien que ce monde n'en peut rêver". Un sou n'est pas difficile à donner, mais sachons offrir quelque chose de plus personnel: une messe, une communion, quelques sacrifices, par exemple, aux intentions de ceux qu'atteignent et qu'accablent les calamités publiques. Les âmes que nous aurons ainsi soulagées prieront pour nous en retour. "Et notre Père céleste qui est dans les cieux et qui voit dans le secret nous en récompensera".

Christine PHILO,
XIe grade.
—Institut Collégial St-Joseph.

Nos aînées sont à l'honneur

Samedi matin, 22 février dernier, nous, les élèves de l'Institut Collégial Saint-Joseph, étions aux "écoutes". Du poste populaire CJRC, il nous était permis d'entendre nos deux pianistes-duettistes, Mlles Eliane Pelletier et Noëlla Raymond, élèves de notre département musical.

Un programme classique des mieux choisi nous remet en contact avec le "grand passé" et éveille chez nous, les jeunes, le goût de la musique classique.

Deux chorals de Bach. Gavotte "Les Moutons," de Martini. "Trepak", Danse russe de la Suite "Casse-Noisette". Tchaikowsky. Dans Nègre de Scott.

Le deuxième Choral de Bach semble avoir remporté la palme. Ici, nos jeunes artistes, distinguées déjà, semblent posséder cette compréhension sympathique, mutuelle, cette contemplation intérieure nécessaire à la parfaite exécution des oeuvres si profondes du grand maître de l'école allemande. Les trois autres pièces furent exécutées avec la légèreté d'allure, la délicatesse d'exécution de pianistes cultivées.

Aux sincères félicitations adressées à nos bonnes amies Eliane et Noëlla, nous ajoutons un souhait: Revenez encore vers celles qui aiment et apprécient le beau.

Maria CARIGNAN,
Elève du XIIe grade.

PETITES NOTES

Le lundi 10 mars, à 8 h. 30, dans la salle des Canadiens de Naissance, 137, avenue Provencher, un bingo de charité aura lieu au profit de la mission de Bisset, Man. Cette soirée est organisée par un comité de dames présidé par Mme G.-E. Smith. Venez et amenez un ami.

* * *

Le 15 février, une soirée-surprise des plus agréables a été offerte à M. et Mme Archibald Bédard, rue d'Eschambault, à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage et du 52e anniversaire de naissance de M. Archibald Bédard. Cette soirée était organisée par leurs enfants.

Y assistaient: M. et Mme Grandmont (Louise Bédard), Jeanne, Blanche, Agnès, Thérèse, Roland, Ccharles, aviateur à Brandon; M. et Mme Alex. Larivière, M. et Mme S. Cansberg, M. et Mme Henri Bédard; M. et Mme A.-L. Cougnon, de Marchand, père et mère de Mme A. Bédard, qui ont eux-mêmes, l'année passée, fêté leur 50e anniversaire de mariage; M. et Mme Gabriel Carpentier, maître de poste de Marchand; M. et Mme Louis Larivière, de Saint-Boniface; M. et Mme Drewries, de Winnipeg; M. et Mme Gustave Larivière, M. et Mme T. Tinning, M. Gérard Houde, etc.

M. Alexandre Larivière a adressé aux héros de la soirée un petit discours fort applaudi. On leur a offert un coffret d'argenterie et une boite de papier à lettre, de luxe.

Au Musée

Un souvenir de Mgr Affre

M. Raymond Reynaud, de l'Ile-de-Chênes, vient de donner au musée une médaille de Mgr Affre, archevêque de Paris, qui fut blessé mortellement en portant un message de paix sur les barricades élevées dans Paris, lors de la courte révolution de 1848. Cette médaille fut trouvée dernièrement en faisant une excavation à la coulée de Sturgeon Creek, située sur l'avenue du Portage entre Winnipeg et Saint-Charles.

Cette coulée de la rivière aux Esturgeons était, dans un temps non encore bien éloigné, un grand lieu de campement avant d'arriver au Fort Garry. L'endroit, choisi par les Indiens, était excellent; la petite rivière aux Esturgeons donnait l'eau nécessaire et la coulée un abri contre les grands vents. On a d'ailleurs retrouvé là quantité de vieux souvenirs: fusils pistolets, outils, que la terre a conservés de longues années et qui, de temps à autre, sont ramenés à la surface et rappellent les souvenirs de la vie de l'Ouest.

Comment cette médaille de Mgr Affre fut-elle apportée là? Peut-être a-t-elle appartenu à un missionnaire Oblat qui l'avait apportée de France et qui y attachait un grand prix, car l'usure d'un côté de la médaille montre qu'elle fut portée longtemps. La médaille, de la grandeur d'un 25 sous avec un anneau comme nos médailles religieuses, est en alliage de bronze et d'argent, ce qui l'a fait résister à la rouille. D'un côté, on y voit le buste de Mgr Affre avec les traits bien dessinés et l'inscription: Mgr Affre, archevêque de Paris. Au verso, à l'intérieur d'une couronne de chênes: "Mort pour l'amour de Dieu et du prochain le 27 juin 1848.

La biographie du prélat peut se résumer comme suit. Né en Aveyron en 1793 au diocèse de Rodez, il fut un brillant étudiant. Archevêque de Paris en 1840, il eut à lutter avec fermeté et diplomatie contre les tendances du libéralisme économique de l'époque. Aux jours troublés de 1848, des barricades avaient été élevées à Paris. Portant un message de paix aux insurgés, il fut blessé mortellement et mourut le lendemain. Ses dernières paroles furent: "Puisse mon sang être le dernier versé!" Sa prière fut exaucée, car immédiatement, tout rentra dans l'ordre.

Dès le lendemain de sa mort, le 28 juin, l'Assemblée nationale proclamait la reconnaissance de la Patrie pour la noble conduite de l'archevêque de Paris et vota l'érection d'un monument à sa mémoire. Ce monument a été élevé dans l'église de Notre-Dame près de l'autel. Sous le socle ont été gravés ses dernières paroles. Les obsèques solennelles du prélat furent un triomphe. Trente jours plus tard, son coeur fut exposé à l'entrée du sanctuaire de Notre-Dame. Sur l'urne qui le recouvre, on lit ces mots qui résument toute la vie du prélat: "Docter—Pastor—Martyr".

Après près d'un siècle, bien loin de la grande capitale de Paris, dans l'immensité de l'Ouest Canadien, une médaille surgit de terre, trouvée par un Anglais protestant; elle est remise entre des mains françaises et déposée au musée de la Société Historique de Saint-Boniface, dans la crypte de l'imposante cathédrale métropole des églises de l'Ouest et près des tombeaux de ces premiers évêques qui, en portant bien haut le flambeau de la foi, de la civilisation et de la culture française, ont été les instruments du développement de cette partie reculée de l'Empire britannique.

Puisse ce modeste souvenir confirmer que les faits de notre histoire, qui semblent souvent si oubliés, peuvent par des actions indépendantes de notre volonté, revivre et nous être un encouragement à faire de notre histoire actuelle une histoire de fidélité à nos traditions catholiques et françaises!

FRANC.

* * *

Voici quelques objets qui ont été offerts au Musée ces dernières semaines.

M. Amédée Fournier nous a donné la photo d'une inondation à Emerson, aux premiers temps de la colonie. On y voit un des bateaux qui faisaient alors le service sur la rivière Rouge amarré à l'hôtel principal de l'endroit. M. Fournier nous a aussi donné des portraits des pionniers de Letellier et Saint-Joseph. Un ami nous a remis un coupe-papier, artistiquement décoré et fait d'un morceau de shrapnel. L'inscription s'y lit: "Verdun, 1916". On a aussi déposé au Musée les mitres de Nosseigneurs Provencher, Faraud, Taché et Langevin. Ces objets étaient auparavant à l'archevêché.

On nous a aussi remis un très beau pot à eau en argent qui dut être donné à Mgr Taché. Il porte la date de 1854. Egalement, une adresse enluminée, à Mgr Langevin, dans un étui en cuir, datée de 1899 et provenant des citoyens de Vancouver, alors que Mgr Langevin les avait visités. Le R. P. Champagne nous a donné un superbe portrait de la cathédrale de Saint-Boniface, de l'hôpital et autres institutions des RR. SS. Grises.

M. Fernando Champagne nous a apporté trois souvenirs précieux: la canne de Mgr Ritchot que le prélat avait donné au père de Fernando, M. Joseph Champagne, pour qui il avait une prédilection particulière; aussi un marteau en pierre provenant des Indiens et une tête de lance (silex) provenant également des Sauvages. Ces derniers objets ont été trouvés en remuant la terre à courte distance de Saint-Norbert.

M. Georges Chavanne a remis au Musée une pièce également intéressante. M. Chavanne a consenti à faire le récit de cette trouvaille dans un prochain numéro de la Liberté.

Au Cercle Ouvrier

CINQ QUILLES

SECTION "A"

Lavallée	18	6
Tétreault	17	7
Chaput	14	10
Seven-Up	14	10
Le Paris	13	11
Gillis & Warren	12	12
Guyot	11	13
North Star Oil	11	13
Couture Motors	10	14
Toupin	10	14
Bélanger	7	17
Fontaine et Cie	7	17

Joueurs — Haute partie: Jeannette Keena, 260; E. Jubinville, 278.

Hautes trois parties: Toots Pelletier, 621; E. Jubinville, 773.

Equipes — Haute partie: Le Paris, 1,040; hautes trois parties, Gillis & Warren, 2,860.

Hautes moyennes

Toots Pelletier	192
Alice Larivière	161
Lucille Bouchard	159
Florence Langevin	159
Elph. Jubinville	218
E. Scammell	216
Léo Chenier	213

SECTION "B"

Cercle Ouvrier	17	7
Bureau des Postes	15	9
Larivière	15	9
Bouchard	14	10
Neyron	14	10
Crèmerie St-Boniface	11	13
Prenovault	1	13
Transcona	11	13
Banque Can. Nationale	10	14
Ecole Provencher	9	15
Huot	9	15
Hôtel de ville	8	16

Joueurs — Haute partie: Denise Gaudette, 262; Jos. Dumontet, 270.

Hautes trois parties: Edna Sharpe, 577; A. Langevin, 638.

Equipes — Haute partie: Larivière, 1,014 (record); hautes trois parties, Crèmerie Saint-Boniface, 2,640.

Hautes moyennes

Edna Sharpe	178
Aimée Simons	164
Helen Douglas	160
Anna Leclerc	151
Franc. Simons	197
Jean Rheault	189
Cyrille Muller	188
Eddie Pion	186

LIGUE DE DIX QUILLES

Position des équipes

SECTION "A"

Société St-Jean-Baptiste	2	1
Banque Can. Nationale	2	1
St. Boniface Creamery	2	1
Kiewel Brewery	2	1
Poitras	1	2
St. Boniface Hardware	1	2
Keewatin Lumber	1	2
Cercle Ouvrier	1	2

SECTION "B"

Wynant Fuel	3	0
Dufault Sheet Metal	3	0
Canadiens de Naissance	2	1
Hôtel Frontenac	2	1
Hôtel Tourist	1	2
St. Boniface Hotel	1	2
D'Eschambault	0	3
Bibeau-Huot	0	3

Parties de "200" — J. Wynant, 202-204; A. Boes, 200-235; E. Guyon, 204; Jos. Trager, 235.

3 hautes parties individuelles: E. Jubinville, 221-185-191 (597).

Haute partie d'équipe: Wynant Fuel, 913.

Hautes trois parties d'équipes: Wynant Fuel, 2,555.

Haute partie (récréation): Jos. Wynant, 279.

Nos jeunes et les bonnes lectures

Composition de Mlle Fernande Vermette, de l'école du village, Saint-Jean-Baptiste:

● **Influence des lectures**

Combien de jeunes gens, de personnes âgées même, qui, aujourd'hui, suivent une fausse route à cause des mauvais journaux qui leur sont passés entre les mains. Ce sont les hommes impies ou peu scrupuleux qui se sont appliqués à répandre dans l'univers l'erreur et le mal au lieu de se servir de la merveilleuse invention de l'imprimerie pour répandre le bien et la vérité, qui sont les premiers responsables de ces malheurs. L'influence de ces lectures est trop grande, hélas! Ces magazines et journaux sèment partout le trouble et font un dommage effroyable.

● **Se méfier des lectures mauvaises**

Malheureusement, il y a plus de lecteurs de la mauvaise presse que de la bonne; il devrait en être autrement. Plusieurs revues condamnées passent d'un lecteur à l'autre, et pourtant aucun ne semble se rendre compte du poison qu'il prend. L'opinion de l'écrivain devient bientôt celle du lecteur et c'est ainsi que le mal entre peu à peu.

Méfions-nous de ces voleurs d'âmes et de ces corrupteurs de moeurs. Notre-Seigneur n'a-t-il pas dit: "Gardez-vous des faux prophètes qui viennent à vous sous les vêtements de brebis, mais qui sont des loups ravisseurs?"

Heureusement, quelques esprits éclairés et plus droits semblent réaliser que la doctrine libérale "droit de tout lire, de tout faire" est fausse et qu'il faut faire quelque chose pour réagir contre les libres penseurs. Par exemple, le maire de New-York a prohibé 42 des pires magazines qui circulaient dans la ville. Et pourtant c'est un protestant et il a reconnu que ces journaux avilissent la vie morale de l'humanité.

Si même les protestants réagissent contre la mauvaise presse, comment pouvons-nous, nous catholiques, laisser circuler dans nos foyers de pareilles revues?... Ne devrions-nous pas plutôt encourager la presse catholique?...

● **Répandre nos journaux**

Il y a plusieurs journaux catholiques qui tâchent de contrebalancer les mauvais en répandant la doctrine chrétienne. Par leur influence, un nombre considérable d'hommes apprennent à être vertueux et honnêtes. Ces lectures dissipent l'ignorance, éclairent la raison et relèvent les moeurs.

Nous avons, nous Franco-Manitobains, un journal qui travaille à cet heureux résultat, "La Liberté", auquel les familles de nos paroisses canadiennes devraient être toutes abonnées.

Fernande VERMETTE,
Grade X.

Nos Sept Mots

Troisième semaine

Absorber— Verbe transitif
S'imbiber de, pomper. Ainsi, le sable absorbe l'eau. Après une pluie abondante, il reste des flaques d'eau sur la terre. Quelques heures après elles disparaissent. C'est que le sol a absorbé l'eau. On entend parfois dire: "L'eau est tout ressorée". Ce mot n'est pas français. L'expression ressorée vient probablement du mot "essorer", qui veut dire "exposer à l'air pour sécher". On essore du linge mas l'eau n'essore pas.

Abstenir— Verbe pronominal
S'empêcher de faire une chose ou s'empêcher d'user d'une chose. En anglais: **abstain from.**

Absurde— Adjectif
Contraire à la raison. Nous employons le mot fou ou bête invariablement. Au lieu de dire "Ce que vous faites là est bête ou fou", il vaudrait mieux dire: Ce que vous faites là est absurde.

Acajou— Nom masculin
Arbre d'Amérique dont le bois sert à la fabrication des meubles. En anglais: **mahogany.** Alors, dorénavant, au lieu de dire "une table en mahogany" il faudra dire "une table en acajou".

Acariâtre — Adjectif
D'une humeur fâcheuse, aigre, criarde. Si une personne se rend désagréable par les excès de son caractère on dit: elle est acariâtre.

Accentuer— Verbe transitif
Ce mot a trois significations que les étudiants devraient savoir. Larousse dit:
1. "Marquer d'un accent (accentuer les voyelles)"
2. "Prononcer selon les règles de l'accent tonique". (Bien accentuer en parlant).
3. "Exprimer avec force" (accentuer un passage). En lisant ou en récitant on accentue un passage par le ton de la voix, par le geste et par la mimique.

Accompagnateur— Nom masculin
Le féminin est accompagnatrice. Qui accompagne avec la voix ou avec quelque instrument la partie principale d'un morceau de musique.

Au sujet de "Nos Sept Mots"

Un lecteur nous écrit . . .

"La Liberté",
Winnipeg, Man.

Cher Monsieur,
Je viens de lire avec intérêt notre nouvelle rubrique, "Nos Sept Mots". Vous nous dites qu'il y en aura sept par semaine; tant mieux, cela nous aidera à apprendre notre français. Merci pour cette initiative; je vous envoie $2.00 pour un abonnement d'un an à "La Liberté".

Votre tout dévoué,
UN AMI.

"Vous de votre personne et de votre argent, aidez la presse catholique".

LEON XIII.

Mon Guide au Cinéma

"Il est absolument nécessaire que le peuple sache clairement quels sont les films permis pour tous, quels sont ceux qu'il n'est permis de voir qu'à certaines conditions, quels sont ceux, enfin, qui sont pernicieux ou franchement mauvais".

—PIE XI.



Il est à remarquer que dans l'appréciation d'un film, nous n'assumons nullement la responsabilité quant aux autres parties du programme. Il arrive, assez souvent, que l'on introduise dans un programme, par ailleurs excellent, quelques vues, appelées "shorts", répréhensibles à plus d'un point de vue. Lorsqu'il nous sera possible de mettre nos lecteurs en garde contre ces pièces, nous le ferons.

Quelques films à l'affiche cette semaine

So Ends our Night	III
Comrade X	II
Blondie plays Cupid	I
Ellery Queen	II
Son of Monte Christo	I
Bowery Boy	I
Colorado	I

I.—N'offre aucun danger pour le public en général.
II.—Ne convient qu'aux adultes.
III.—A rejeter parce que condamnable en partie.
IV—Condamné.

Les renseignements pour l'appréciation morale de ces films nous sont fournis par la "National Legion of Decency" et par la "Catholic News" de New-York

Pour Lire au Foyer

?—?—?—?—?—?—?—?—? La Boîte aux Questions

Tous les lecteurs sont invités à envoyer à notre journal les questions d'intérêt religieux sur lesquelles ils désirent être renseignés. Prière d'adresser toute correspondance à ce sujet à: "Boîte aux questions", la "Liberté", 619, avenue McDermot, Winnipeg.

Q.—Quels sont ceux qui sont dispensés du jeûne?

R.—En général, sont dispensés, tous ceux que le jeûne empêche de remplir leurs devoirs d'état. De plus, les malades, les convalescents, les personnes très faibles; les femmes enceintes ou qui allaitent leur enfant; les pauvres qui n'ont pas le nécessaire pour un repas complet; les personnes qui ont des travaux fatigants à faire; les professeurs, les étudiants si le jeûne les empêche de remplir leurs devoirs d'état.

Q.—Celui qui manque au précepte du jeûne sans raison suffisante, commet-il une faute grave?

R.—Le précepte du jeûne et celui de l'abstinence obligent sous peine de faute grave; mais si on y manque que d'une manière légère, il n'y a qu'un péché véniel.

Q.—Qui peut dispenser de la loi du jeûne et de l'abstinence?

R.—Dans les cas particuliers ou individuels peuvent dispenser du jeûne et de l'abstinence, les curés pour leurs paroissiens, les supérieurs religieux pour leurs sujets.

Q.—Quelle est la différence entre l'abstinence et le jeûne?

R.—La loi de l'abstinence défend l'usage de la viande aux jours prescrits, tandis que la loi du jeûne ne permet qu'un seul repas.

Q.—La loi du jeûne oblige-t-elle les protestants et les catholiques?

R.—Sous sa forme actuelle, il est évident qu'elle n'oblige que les catholiques, mais cependant les protestants sont obligés par la loi évangélique de faire pénitence.

Q.—Pourquoi la loi de l'abstinence au vendredi, plutôt qu'un autre jour de la semaine?

R.—Afin de commémorer la mort de Notre-Seigneur. Cette abstinence du vendredi est mentionnée par les premiers pères de l'Eglise, tels Tertullien et Clément d'Alexandrie.

Q.—Celui qui pourrait jeûner et qui néglige d'accomplir ce précepte, commet-il autant de péchés qu'il y a de jours de jeûne pendant le carême?

R.—Celui qui se décide à ne pas jeûner, évidemment sans raison suffisante, commet tout d'abord un péché mortel par le mépris formel de la loi. Il commettra ensuite autant de péchés mortels qu'il y a de jours de jeûne pendant le carême.

Les commandements des employés

Le directeur d'une grande maison de commerce d'Europe a fait poser dans son établissement une affiche:

1. Ne mentez pas, cela perd votre temps et le nôtre. Nous sommes certains de nous en apercevoir, et c'est là une mauvaise fin.
2. Ne regardez pas tant la pendule que votre travail. Une longue journée bien remplie paraît courte; une journée courte mal remplie paraît longue.
3. Donnez-nous plus que nous n'attendons de vous, et nous vous donnerons plus que vous n'attendez de nous. Nous pouvons augmenter vos salaires si vous augmentez nos bénéfices.
4. Nous nous devons tant à nous-mêmes que nous n'avons pas les moyens de devoir à autrui. Fuyez les dettes ou fuyez notre maison.
5. La malhonnêteté n'est jamais un accident.
6. Occupez-vous de vos affaires et vous aurez bientôt une affaire qui vous occupera.
7. Ne faites rien contre votre conscience. L'employé qui trompe pour nous est capable de tromper contre nous.
8. Ce que vous faites en dehors de votre travail ne nous regarde pas; mais si vos amusements influaient sur votre travail du lendemain, cela nous regarderait.
9. Ne nous dites pas ce que nous voudrions entendre, mais ce que nous devrions entendre. Nous ne voulons pas un serviteur pour notre vanité, mais bien pour nos intérêts.
10. Ne vous plaignez pas si nous vous critiquons; si vous méritez d'être critiqué, vous méritez d'être considéré: nous ne perdrions pas notre temps à enlever la peau d'une pomme pourrie.

Une Enigme. Qui était Kaspar Hauser?

A Nuremberg, en mai 1823, on trouva un personnage mystérieux appuyé le long d'un mur. C'était un jeune homme d'environ dix-huit ans, à l'allure aristocratique. Gêné par le soleil matinal, il se cachait les yeux de ses mains. Les agents lui dirent de circuler, mais il ne pouvait pas marcher. Ils le secouèrent, il chancela et tomba. En le questionnant sur son identité, on s'aperçut qu'il ne savait pas parler. Cependant, il était évident qu'il n'était pas idiot, car son visage et ses manières décelaient de l'intelligence. Son incapacité à marcher ou à parler n'était pas feinte: il n'était pas sourd et pouvait répéter les mots qu'on disait devant lui. La plante de ses pieds était convexe comme celle d'un enfant qui n'a jamais marché. Tous les bruits le terrifiaient, tout comme la vue des objets les plus usuels. La sonnerie d'une cloche le fit éclater en sanglots, et la musique d'une fanfare qui passait dans la rue le fit s'évanouir. On lui apporta un repas qu'il repoussa avec horreur et qui lui donna des convulsions. De l'eau et du pain sec purent seuls tenter son appétit. Quelqu'un lui présenta des jouets qui lui firent peur jusqu'à ce qu'il aperçût un cheval de bois, qu'il saisit avec joie, le serrant dans ses bras et l'embrassant tendrement.

● **Un mystère...**

C'était une énigme pour les autorités. Le seul indice jetant quelque clarté sur son identité était une lettre trouvée sur lui et paraissant avoir été écrite par un paysan bavarois. Elle disait que le jeune homme avait été trouvé devant sa porte il y avait seize ans, et joignait une note qui avait dû être écrite par la mère du jeune garçon. D'après celle-ci son nom était Kaspar, né le 30 avril 1812. Son père était capitaine au 6e régiment de chevaux-légers de Nuremberg, et sa mère une pauvre fille incapable de l'élever. Mais on avait de fortes raisons de croire que cette lettre n'avait pour but que de dérouter les soupçons, car l'inconnu présentait des marques évidentes de descendre d'une lignée aristocratique. C'était un enfant de noble naissance que quelque puissant personnage avait dissimulé car sa présence aurait gravement nui à sa réputation ou à ses ambitions. Il avait langui depuis l'enfance dans un silence et une obscurité absolus, supportant un emprisonnement encore plus cruel que celui du célèbre Masque de Fer. On pouvait difficilement imaginer une personne dont la cruauté diabolique priverait un enfant non seulement de la lumière et de la parole, mais aussi de pouvoir marcher.

On fit une découverte surprenante. A la vue d'un crayon, le silencier personnage s'anima. Il le prit et écrivit: "Kaspar Hauser", ce qui était évidemment un nom qu'on lui avait donné pour cacher sa véritable identité. Il était incapable d'écrire autre chose ou de prononcer ce qu'il avait écrit.

● **Sa triste histoire**

Le professeur G. F. Daumer, de Nuremberg, s'intéressa au jeune homme et se chargea de cette éducation retardée. Kaspar apprit avec une rapidité surprenante non seulement à marcher et à parler, mais aussi à lire et à écrire. En quelques mois, il put raconter de son étrange histoire tout ce dont il se souvenait. Il avait été enfermé toute sa vie dans une sombre cellule où ne pénétrait qu'un homme dont il ne pouvait voir que l'ombre et qui venait chaque jour le laver, l'habiller et lui donner sa nourriture toujours composée de pain sec et d'eau. Il n'avait pour seul ami qu'un cheval de bois, et son geôlier, bien que ne lui ayant jamais adressé la parole, avait, pour une raison mystérieuse, passé une année d'efforts pour lui apprendre à écrire ce nom: "Kaspar Hauser". Enfin, cet homme était entré dans son cachot, lui avait mis dans la main la lettre qu'on avait trouvé, emmené à Nuremberg et abandonné le long du mur où on l'avait découvert. C'était tout ce qu'il savait de son étrange histoire.

● **Attentat à sa vie**

La maison du professeur devint bientôt le lieu de rendez-vous de milliers de personnes curieuses de voir le jeune homme mystérieux. Un jour, moins de cinq mois après la découverte de Kaspar, le professeur eut l'émotion d'entendre son intéressant protégé crier: Au secours. Se précipitant dans sa chambre, il le trouva se tordant sur le plancher, le sang coulant d'une blessure qu'il portait au front. Lorsqu'il revint à lui, le jeune homme raconta qu'un homme à la figure barbouillée de noir avait pénétré dans sa chambre, l'avait frappé à coups de couteau et s'était enfui. La police rechercha le malfaiteur de tous côtés, mais en vain. Il était évident que la personne qui avait essayé de dissimuler l'existence de Kaspar redoutait le bruit qu'il causait dans le monde et avait essayé de s'en débarrasser avant que son identité puisse être découverte.

● **Lord Stanhope adopte Kaspar**

C'est alors que le richissime lord Stanhope adopta Kaspar et l'envoya secrètement à Ansbach, où il était à l'abri de ses ennemis, et où le célèbre professeur Furhmann compléta son instruction. Quelques années plus tard, lord Stanhope vint le chercher afin de l'emmener en Angleterre où il comptait lui procurer une vie de bien-être pour le dédommager des hideuses persécutions dont il avait été victime. La veille de ce bienheureux départ un inconnu remit à Kaspar une note lui demandant de se rendre à un certain endroit afin d'apprendre le secret de son origine. Sans faire de confidences à lord Stanhope, le jeune homme alla au rendez-vous. Peu de temps après, devant les yeux de son protecteur effrayé, il regagna son appartement en chancelant, le sang coulant à flots d'une blessure au côté. En haletant, il put prononcer les mots: "Palais, le monument Uzen, une bourse..." et il tomba mort sur le plancher. Lord Stanhope se hâta de se rendre au monument Uzen, dans les jardins du Palais, et y trouva une bourse de soie violette, contenant un morceau de papier sur lequel étaient tracés ces mots: "Kaspar Hauser ,né le 30 avril 1812, assassiné le 14 décembre 1833. Je viens de la frontière bavaroise, près de la rivière. Les initiales de mon nom sont M. L. B." La tête de l'assassin de Kaspar fut mise à prix. Lord Stanhope promit 5,000 florins à celui qui le retrouverait. Pendant des années la police essaya de percer le mystère, mais en vain.

Kaspar Hauser reste jusqu'à maintenant l'énigme la plus déconcertante.

—(L'Action Catholique).

Hypnotisme

De Londres nous parvient cette nouvelle surprenante: un gardien parvient à endormir un alligator en un temps qui varie entre cinq et dix secondes.

Ce gardien a déclaré qu'il s'est aperçu par le plus grand des hasards qu'il était détenteur de cette curieuse faculté.

L'un de ses pensionnaires était d'humeur maussade, refusait la nourriture. Le gardien choisit le moment où il était le plus agité et lui fit des passes magnétiques à la base du cou et sur l'estomac. Aussitôt il remarqua que l'animal devenait plus docile. Au bout de quelques instants il se retourna sur le dos et s'endormit profondément.

Il voulut s'assurer qu'il avait le même pouvoir sur les autres sauriens et obtint le même succès.

Il faut convenir que, dans ce cas, on ne peut guère accuser l'alligator de complicité et que le pouvoir hypnotique du gardien doit être considéré comme réel.

La Presse Catholique

Pie X écrivait aux évêques du Brésil, le 18 décembre 1910: "Vous n'ignorez certainement pas la force constructive et destructive des journaux et des périodiques qui, grâce à leur prix modique, pénètrent facilement partout et répandent de toutes parts les opinions dont ils sont imbus. Vous voyez vous-mêmes comment les impies en abusent. Nous désirons donc très vivement que votre zèle pastoral s'applique aussi à fournir à votre troupeau, par une presse excellente, d'excellents pâturages".

Il écrivait au cardinal Bégin, le 26 mai 1907: "Aux écrits, opposons les écrits; aux erreurs propagées ça et là, la vérité; aux poisons des mauvaises lectures, le remède des lectures salutaires; aux journaux dont l'influence pernicieuse se fait sentir tous les jours, le bon journal".

Un journal catholique et français dans chaque famille catholique et française du Manitoba.

Calendrier liturgique de la semaine

Le 6 mars:
SS. Perpétue et Félicité, martyres. Rite double. Messe "Me expectaverunt". Gloria. Dernier évangile, celui de la férie. Oraisons: 2e férie; 3e pour le temps de guerre. Ornements blancs.

Le 7 mars:
S. Thomas d'Aquin, confesseur et docteur. Rite double. Messe propre. Gloria. Credo. Dernier évangile, celui de la férie. Oraisons: 2e férie; 3e pour le temps de guerre. Ornements blancs. Messe du Sacré-Coeur permise.

Le 8 mars:
Saint Jean de Dieu, confesseur. Rite double. Messe propre. Gloria. Dernier évangile, celui de la férie. Oraisons: 2e férie; 3e pour le temps de guerre. Ornements blancs.

Le 9 mars:
2e dimanche du Carême. Rite semi-double. Messe propre. Sans Gloria. Préface du Carême. "Benedicamus Domino". Oraisons: 2e sainte Françoise; 3e pour le temps de guerre. Ornements violets.

Le 10 mars:
Les quarante martyrs de Sébaste. Rite semi-double. Messe propre. Gloria. Dernier évangile celui de la férie. Oraisons: 2e férie; 3e pour le temps de guerre. Ornements rouges.

Le 11 mars
Férie. Rite simple. Messe propre du Carême. Oraisons: 2e "A Cunctis"; 3e "Omnipotens"; 4e pour le temps de guerre. Ornements violets.

Le 12 mars:
Saint Grégoire, pape, confesseur et docteur. Rite double. Messe propre. Gloria. Credo. Dernier évangile, celui de la férie. Oraisons: 2e férie; 3e pour le Pape; 4e pour le temps de guerre. Ornements blancs.

Un avertisseur

La souplesse et la maniabilité des voitures modernes sont la cause de bien des accidents: en effet, les conducteurs ne s'aperçoivent pas qu'ils roulent trop vite.

Cette constatation a conduit un inventeur anglais à présenter, devant les experts de l'Institut des brevets de Westminster, un avertisseur d'excès de vitesse.

Il consiste en un appareil adapté au volant de la voiture. On fixe la vitesse-limite de l'auto selon son modèle et le lieu de son emploi et l'on règle le mécanisme en conséquence.

Lorsque cette limite est atteinte, le conducteur sent dans son volant une légère secousse se répétant à intervalles réguliers. Sans être dangereuse, cette impulsion finit par être si énervante pour l'automobiliste que ce dernier préfère ralentir.

Moralité: mieux vaut un petit choc qu'un grand!

Les religieux et l'Action catholique

dans la pensée de Pie XII

par le R. P. ARCHAMBAULT, S.J.

Avant de monter sur le trône de saint Pierre, S. S. Pie XII écrivit au nom du Souverain Pontife, dont il était alors le secrétaire, une lettre importante à tous les supérieurs d'Ordres et de Congrégations religieuses sur l'"action catholique.

Il leur rappelait combien Pie XI avait à coeur le succès de ce mouvement et le devoir qui incombait aux religieux d'y collaborer. Puis il indiquait par quels moyens cette collaboration pourrait se faire de façon efficace.

Ces directives du chef actuel de l'Eglise n'ont pas perdu leur valeur. Au contraire, elles s'imposent plus que jamais. Elles tracent une voie sûre dans laquelle doivent s'engager les Ordres et les Congrégations religieuses tant dans le domaine du ministère spirituel que dans celui de l'éducation. C'est pourquoi il faut être reconnaissant au R. P. Archambault de publier cette lettre importante et de l'accompagner d'un commentaire approprié qui tient compte de notre situation au Canada.

Cette brochure sera un guide précieux pour les communautés religieuses. Elle vient de paraître dans la collection de l'Ecole Sociale Populaire et se vend 15 sous l'exemplaire, à l'Action paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

Il y a un livre qui est par excellence le livre du chrétien Ce livre, le plus court mais le plus profond et le plus complet, que les simples savent lire et que les plus savants ne parviennent pas à épuiser: c'est le crucifix.

Père BOULANGER, O.P.

A Nos Jeunes

Bien chers jeunes gens,

La nouvelle rubrique "A nos jeunes" a été bien accueillie par notre jeunesse, si j'en juge par les encouragements que l'on a bien voulu m'adresser. Je suis fier d'apprendre que je pourrai faire quelque bien à nos jeunes et je remercie tous ceux qui ont bien voulu m'aider de leurs suggestions.

Depuis le mois de septembre, j'ai visité beaucoup de centres du Manitoba. Il m'a été donné de voir nos jeunes dans les circonstances les plus diverses: sur les trains où l'on s'imagine, faussement d'ailleurs, que personne ne nous connait, dans les foyers, dans les écoles et sur les places publiques. J'étais un inconnu pour la plupart de ces jeunes, aussi je les ai vus au naturel. Evidemment on ne songe pas à poser devant un étranger, surtout lorsqu'on ignore que cet étranger, à l'air un peu candide, est un journaliste. En passant, je vous donne un conseil : Méfiez-vous des journalistes; gare à vos paroles devant eux, car ils ont toujours le crayon à la main. Mais leurs intentions sont droites; s'ils rapportent quelques faits, c'est dans le seul but d'aider les autres.

Voilà sans doute un préambule un peu long! Je gage que vous seriez intéressés à connaître ce qui m'a le plus frappé dans mes nombreuses courses à travers la province. Quels sont les défauts, les qualités ou encore les caractéristiques de nos jeunes? J'avoue que j'ai quelque peu hésité à vous entretenir aujourd'hui d'un mignon défaut que j'ai remarqué un peu partout, surtout dans les villes. Il eût été, peut-être, plus agréable de souligner vos qualités, mais il est urgent, je crois, que l'on fasse disparaître d'abord l'anomalie que j'ai observée.

Mais enfin qu'ai-je remarqué? Voici: quelques-uns de nos jeunes gens éprouvent comme une nécessité de parler anglais dès qu'ils arrivent dans un endroit public, dans un magasin, dans un tramway, etc. Vraiment, une telle conduite est tout à fait inexplicable, et seul le manque de réflexion peut l'excuser. Demandons-nous maintenant pourquoi quelques-uns des nôtres ne veulent parler que l'anglais dans ces circonstances. Serait-ce pour faire montre de leur savoir? Ce n'est vraiment pas nécessaire, car tous savent fort bien que les Canadiens français du Manitoba, au moins les jeunes, connaissent parfaitement l'anglais. Serait-ce pour porter les autres à croire qu'ils sont Anglais? Ils perdent leur temps, ceux-là, car tout chez eux trahit leur origine, physionomie, gestes et attitudes. Serait-ce qu'ils auraient honte de leur origine? Imaginez: avoir honte de descendre de la race des pionniers, des découvreurs et des colonisateurs du Canada! Serait-ce, enfin, pour conquérir la sympathie de l'élément anglais? Si oui, ils s'y prennent fort mal; nous ne sommes aimés et respectés que dans la mesure où nous restons nous-mêmes. C'est là, d'ailleurs, une réaction bien naturelle, car nous n'avons aucun respect pour l'enfant qui renie ses parents.

Il est bien évident que nous ne saurions trouver une seule raison pouvant justifier une telle conduite. De toutes manières, nous avons tort de ne parler que l'anglais en public. Au contraire, puisque nous avons l'avantage de parler les deux langues, n'allons pas cacher nos talents. Soyons fiers de parler français, puisque cela fait connaître notre supériorité.

La fierté nationale, — fierté faite de fidélité à notre mentalité française et de respect pour nos concitoyens, —voilà bien la vertu qui nous aidera à corriger cette fausse mentalité. A l'oeuvre donc, et que chacun s'efforce de mettre en pratique, dans son milieu, les conseils donnés.

Dans nos conversations, du français; dans nos correspondances, du français, même si l'on écrit à son amie ...Il m'est arrivé parfois de lire, non sans intérêt, les "autographes" que l'on fait circuler dans les écoles, lorsqu'on arrive à cet âge où le besoin d'aimer déborde... Quelle ne fut pas ma surprise de n'y trouver, parfois, que de l'anglais! En voilà une bonne! Comme s'il était impossible, maintenant, d'aimer... en français! Allons donc!...

Le Père Léo.

Gaieté et bonté

Le pape Benoît XIV était l'homme le plus indulgent du monde. Certain jour, un Français, capitaine de vaisseau, étant à Civitta-Vecchia, vint à Rome, fut reçu par le pape et lui demanda la permission de lui présenter ses gardes marines (ou novices officiers). Benoît XIV accorda la présentation avec sa bonne grâce coutumière. Ces jeunes gens, très heureux de voir le Saint-Père, se rendirent au palais pontifical, furent reçus; mais après les cérémonies d'étiquette, il leur prit un fou rire et leur chef tout interdit ne savait comment s'excuser de cette irrévérence.

"Allez, lui dit alors Benoît XIV, consolez-vous, capitaine; car je sais bien que, tout pape que je suis, je n'ai pas assez de pouvoir pour empêcher un Français de rire".

La meilleure joie n'a lieu que dans les âmes pensives. Elle a besoin, pour se dilater à l'aise, d'un intérieur tranquille. Il lui faut la mémoire du coeur et la maturité de l'esprit.

Père BERNARD, O.P.

Liturgie de la semaine

Saint Thomas d'Aquin

Docteur de l'Eglise

● **Son enfance**

Saint Thomas d'Aquin naquit au château de Rocca-Secca, près de la petite ville d'Aquino, dans le royaume de Naples, l'année qui vit descendre au tombeau saint François d'Assise et saint Louis monter sur le trône de France. Il fut le plus grand homme de son époque et l'une des plus éclatantes lumières de l'Eglise dans tous les temps. Un fait charmant de son enfance nous montre déjà en lui le prédestiné de Dieu. Il était encore au berceau, quand un jour sa nourrice voulut lui ôter de la main un papier qu'il tenait; mais l'enfant se mit à crier. La mère survint; piquée de curiosité, elle arrache enfin de force le papier des mains de son fils, malgré ses cris et ses larmes, et elle voit avec admiration qu'il ne contient que ces deux mots: **Ave, Maria.**

● **Ses épreuves**

Devenu plus grand, Thomas fut élevé au Mont-Cassin, non loin du château familial, dans la célèbre école des Bénédictins, et à l'âge de dix-huit ans, malgré ses parents, il entra chez les Dominicains, à Naples. Sa noble et toute-puissante famille fit une guerre acharnée à sa vocation; on employa tout pour le perdre. Arraché à son monastère, il fut jeté en prison dans une tour du château paternel, et on introduisit près de lui une courtisane pour amollir son coeur. Thomas, sans défense, saisit dans le foyer un tison enflammé et la mit en fuite. Il se jeta ensuite à genoux et s'endormit; pendant son sommeil, il vit les anges descendre du ciel pour le féliciter et lui ceindre les reins, en lui disant: "Recevez de la part de Dieu le don de chasteté perpétuelle". Son confesseur put déclarer après sa mort que Thomas était mort aussi pur qu'un enfant de cinq ans.

● **Ses écrits**

Victorieux de tous les obstacles, il put enfin suivre sa vocation et fit d'immenses progrès dans les sciences. Silencieux au milieu de la foule des étudiants, ne conversant qu'avec Dieu, il avait reçu le surnom de **Boeuf muet**, mais son professeur dit un jour de lui, en public: "Vous voyez ce boeuf que vous appelez muet, eh bien! il fera retentir bientôt tout l'univers de ses mugissements". Cette parole était prophétique. D'élève devenu le premier des maîtres, il illustra toutes les universités où l'obéissance le conduisit pour enseigner. Le plus grand des miracles de sa courte vie de quarante-huit ans, ce sont les ouvrages incomparables et immenses qu'il trouva le temps d'écrire au milieu d'accablantes occupations. Les admirables hymnes de la fête du Très Saint Sacrement sont l'oeuvre de ce grand Docteur, dont la piété égalait la science. Il entendit un jour Jésus-Christ lui adresser, du fond du tabernacle, cette parole célèbre: "Tu as bien écrit de moi, Thomas. Quelle récompense désires-tu recevoir?" Et le saint, pénétré d'amour, s'écria: "Point d'autre que vous Seigneur!" Ce grand docteur fut l'ami de saint Louis et le bras droit des papes.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

Sainte-Claire

Service solennel pour Mgr Blair, P.D., V.G.

Le 14 juin 1918, Son Excellence Mgr Sinnott, faisait ici sa première visite pastorale. C'était aussi la première fois qu'un évêque visitait cette paroisse.

Son Excellence était accompagnée de M. l'abbé Blair, qui chanta la grand'messe à cette occasion.

Plus tard, à Toronto, Mgr Blair s'est intéressé à nous, en nous envoyant en différents temps, de la lingerie, des vêtements et ornements pour le culte; en particulier, en juin 1931, où il n'y avait pas de prêtre résidant, il fit parvenir la somme de $350 au Rév. Père Kalmés, O.M.I., pour ajouter un sanctuaire et une sacristie à notre église. Ce qui fut fait sans retard, avec aussi l'aide des paroissiens qui se montrèrent très généreux.

A la quête, chaque année, pour la "Catholic Church Extension", nous avons fait notre possible pour prouver qu'on se souvenait de ce qu'on avait fait pour nous.

Notre cure actuel serait en mesure de dire l'intérêt et l'aide que Mgr Blair, bien discrètement, lui a donnés, ces dernières années.

Comme marque de reconnaissance envers notre insigne bienfaiteur, nous avons eu en notre église, ces jours derniers, un service solennel pour le repos de son âme; et nous nous sommes fait un devoir de venir prier pour Mgr Blair.

Seigneur, donnez-lui le repos éternel!

Fannystelle

A l'automne, la souscription faite pour la Croix-Rouge a rapporté $544.00 et il y a eu en tout 94 souscripteurs. Plusieurs, cependant, du district de Fannystelle, avaient déjà été sollicités par la Croix-Rouge de Starbuck et d'Elm Creek.

Le comité d'Epargne de guerre

Président d'honneur, M. l'abbé Edmond Lavoie, curé; président d'office, M. Jean Mollot; vice-président, M. H.-M. Franzman; secrétaire, Mme Rita Lacerte; membres du Comité: MM. R.-H. Stevens, Alfred Hamel, Martin Hamel, Gabriel Mollot, O. Radych, Hervé Cyrenne, M.-E. Simonson, R. Charbonneau, Gus. Brekken.

Mlle Donalda Guilbeault, maîtresse de poste, est l'agent local du gouvernement.

Travail fructueux

Les membres du Comité font un travail efficace et méritoire. A égalité de population, ils sont bien décidés à ne se laisser damer le pion par aucun autre centre rural. Le rapport de l'agent, du 10 au 26 février, montre qu'il y a eu pour $[illegible] de certificats d'épargne et $50.00 de timbres d'achetés, en plus des 45 engagements d'honneur et 5 engagements de banque.

Partie de cartes-conférence

Les enfants d'école ont, eu le profit d'une partie de cartes pour leur aider à s'acheter des timbres d'épargne de guerre.

A cette occasion, M. Joseph Langelier, gérant de la Banque Canadienne Nationale à Saint-Pierre-Jolys est venu donner une très intéressante causerie, sur le système monétaire, et la finance de guerre.

M. Langelier s'est révélé causeur sympathique, agréable à entendre, intéressant et renseigné. Nous lui souhaitons un prompt retour au milieu de nous, sans... ou avec la mémoire tenace du bon éléphant...

Le "Women's War Work Committee"

Voci en détail le résultat du tricotage organisé dans la paroisse:

36 paires de bas pour l'armée.
26 paires de mitaines.
36 paires de mitanes à deux laines.
23 ensembles de 4 pièces pour bébés; gilet, bonnette, bottes et mitaines.
11 sacs à lavage.
46 taies d'oreillers.
6 robes de chambre pour messieurs.
12 robes de nuit pour dames.
4 robes pour fillettes.
24 foulards pour l'armée et la marine.

Election d'un syndic

M. Aristide Godin, sortant de charge, est remplacé par M. Ovide Bourque. Félicitations.

• • •

Au cours de janvier, Mlle Marie-Aimée Dagesse recevait, au presbytère, sa soeur, Mlle Marie-Rose, de Saint-Brieux, Sask., qui était alors en vacances pour deux mois dans sa famille à Haywood. Tout récemment, Mlle Béatrice Dagesse est aussi venue passer une huitaine avec sa soeur, Mlle Marie-Aimée.

• • •

A l'hôpital de Saint-Boniface, pour une opération d'appendicite qu'elle a subie, mercredi dernier, Rita Coulombe, enfant de M. Ulric Coulombe.

Thibaultville

Dimanche 16 février, élection de deux syndics, dont l'un, M. Léopold Sabot, finira le terme de M. Arthur Laberge qui vient de nous quitter pour Québec, et l'autre, M. Maxime Champagne, remplace M. Henri Dupas, également sorti de la commission scolaire à l'assemblée des contribuables du 23 janvier dernier.

• • •

Dimanche prochain, 9 mars, partie de cartes organisée par tous les enfants d'école de la paroisse. Il faut voir les écoliers à l'oeuvre. Nous n'avons jamais vu tant d'enthousiasme chez la gent écolière. Ils veulent évidemment établir un record. Ce sera certainement un record de dévouement, sinon un record financier. Car il faut toujours compter avec la mauvaise température en hiver.

• • •

On montrera, le soir du 9 mars, un film en couleur sur la visite de MM. les raquetteurs. Avis à MM. les raquetteurs de revenir le soir du 9 mars, s'ils veulent voir ces magnifiques photos.



A la Pharmacie Préfontaine c'est toujours les prix de Winnipeg à Saint-Boniface.

Sainte-Anne-des-Chênes

La Caisse Populaire

Voici quelques détails financiers sur notre Caisse Populaire pour l'année 1940. Nous avons fait la première distribution de bénéfices depuis la fondation, le 19 août 1939.

Notre caisse a accordé 52 prêts, formant un total de $5,343.05, dont $2,166.76 ont été remboursés. Nous avons payé un bonus de 3% sur les parts et un intérêt de 2% sur les épargnes. Les bénéfices s'élèvent à $234.60, en plus d'un don de $58.15 des organisations de la paroisse qui ont aidé la Caisse à son organisation. Il y avait, au 31 décembre, $1,641.98 de payé sur les parts et $2,563.31 en dépôts d'épargne. Les sociétaires sont au nombre de 257. Il y a 42 déposants, 28 emprunteurs.

M. MAGNAN,
secrétaire gérant.

Saint-Claude

Nous avions, le dimanche 23 février, dans la salle paroissiale, une partie de cartes au profit de la Croix-Rouge.

Malgré le froid et le mauvais temps, il y avait foule assez nombreuse Nous avons réalisé la jolie somme de $95.92. Après le goûter, nous avons joui de chants et d'une jolie saynette très bien exécutés par quelques-unes de nos jeunes artistes. Enfin, après la distribution des prix de loterie et autres, au nombre de 15, nous nous séparions tous contents d'avoir secouru une oeuvre aussi recommandable. Nous remercions tous ceux qui, par leurs contributions firent un succès de cette soirée.

Lorette

Croix-Rouge

Les dames qui désirent travailler pour la Croix-Rouge voudront bien se rendre, jeudi après-midi, à trois heures, chez Mme Rosaire Arpin; où Mme Henriette Gauthier et Mme P.-A. Frossais distribueront le matériel nécessaire pour le tricot et la couture.

Nous avons expédié, la semaine dernière, au bureau-chef de la Croix-Rouge, 26 paires de bas, 28 paires de mitaines, 12 écharpes et 70 articles de couture.

Vassar

Le vendredi 28 février, s'embarquaient pour un voyage de quelques jours à Winnipeg, Mlles Claire Lavallée, Ida Boutang et Anna Beaudry.

• • •

M. Lucien Brun, agent du Canadien Pacifique à Molson, Man., nous et revenu le 24 février, et se retire chez son frère et sa belle-soeur, M. et Mme Albert Brun, marchand. Etant actuellement au repos, il repartira, nous dit-on, dans quelques jours.

• • •

Une équipe d'hommes du Canadien National, est actuellement occupée à remettre à neuf le débarcadère (platform) devant la gare de Vassar. C'était un travail qui s'imposait.

• • •

On se plaint de tous côtés que "les temps sont durs". Vrai de vrai, il n'y a pas de quoi s'alarmer encore, si l'on en juge par les chiffres que nous avons sous les yeux.

A peine l'idée fut-elle lancée de souscrire aux certificats de l'épargne de guerre que partant de son point central, Vassar, et étendant ses ramifications jusqu'à Wampum, Burns et le Lac Blanc, la vague sonore monte, grossit et atteint le chiffre phénoménal de $2,389, et cela, en quelques semaines à peine, et jusqu'au 27 février. Allons maintenant dire qu'ici l'on tire par la main "la faim qui nous déchire et nous ronge le sein!"

Sépulture

Le 26 février, M. A.-J. Beaudry, marchand général, avait la douleur de perdre sa tante, Mme Uldège Labine, née Emilie Beaudry, décédée à l'âge avancé de 82 ans, à Argyle, Minn., et inhumée au même endroit le 28 février. Nous participons à son deuil et nous prions M. Beaudry de vouloir bien croire à notre affectueuse sympathie.

Naissance

M. et Mme Aimé Beaudry, née Elsie Boutang, sont heureux de berzer dans leurs bras leur premier enfant, né le 24 février, à l'hôpital de la Miséricorde, à Winnipeg, et baptisé sous les noms de Rachelle-Marie-Elisabeth. Parrain et marraine, M. et Mme S.-J. Boutang, grands-parents de l'enfant.

Saint-Adolphe

Vendredi dernier, avait lieu l'assemblée de formation de notre Caisse Populaire, sous la direction de M. l'abbé Couture. Furent élus pour le comité de Surveillance: MM. E. Brodeur, F. Baril et F.-X. Chaput; pour le comité de Crédit: L.-G. Chaput, J. Gagnon et F.-Legal; pour le comité de Direction: Emile Perron, Louis Legal, Michel Ksiaszyk, Wilfrid Lagassé et Pierre Delorme. Notre gérant reste le même, dans la personne de Norbert Chaput.

• • •

Nos félicitations à M. Wilfrid Lagassé, qui a remporté un prix substantiel pour la qualité du lait, lors du concours de cet hiver de l'Association des Producteurs de lait. Notons en passant, qu'il a déjà obtenu des prix pour son lait, antérieurement.

• • •

Plusieurs de nos jeunes sont allés au cours de l'hiver faire leur entrainement militaire d'un mois; trois, en outre, sont appelés à faire le service de quatre mois.

• • •

Après un hiver de maladie, nos patients sont tous revenus de l'hôpital sains et saufs.

Pinewood

Mme A. Bédard, accompagnée de ses deux fillettes Colombe et Anita, de La Broquerie, Man., est en visite chez sa mère Mme Jos. Legros.

• • •

M. et Mme F. Sicotte, de Saint-Malo,ont passé la fin de semaine chez M. et Mme S. Decaire.

• • •

Mlle S. Jodoin a été visiter ses amis du Fort Frances la semaine dernière.

• • •

Mlle Diana Asselin est revenue de Port Arthur, Ont., où elle a passé quelques jours.

Mlle Doris Hébert, qui est employée au "Green Lunch", de Rainy River, a passé la journée de dimanche chez sa mère, Mme J. Hébert.

• • •

La partie de cartes chez Mme Jos. Legros, dimanche dernier, fut un succès. Le prix des dames fut remporté par Mme H. Gagné; le prix des messieurs par M. L. Larocque; le prix d'entrée par Mme L. Larocque. MM. Jodoin et Sicotte nous amusèrent avec quelques chansons et le tout se termina par un délicieux goûter.

• • •

Mme J.-V. Walker, de Sudbury, Ont., est en visite chez sa mère, Mme J. Hébert.

• • •

MM. S. Decaire et Bullee ont fait un voyage d'affaires au Fort Frances cette semaine.

MM. A. Dumoulin et M. Desaulniers sont revenus des chantiers cette semaine.

• • •

M. R. Reid est parti pour Winnipeg où il doit joindre la R.C.A.F.

Otterburne

M. et Mme Napoléon Lacasse célébraient conjointement, le dimanche "gras", leur anniversaire de naissance. A cette occasion leur enfants et leurs amis se sont donné rendez-vous à une soirée intime chez les jubilaires.

• • •

Notre localité compte depuis quelque temps un nouveau résidant dans la personne de M. Lionel Grimard, mécanicien, employé au garage de M. Lucien Rougeau. Nous osons espérer que notre nouveau concitoyen se plaira à Otterburne, et qu'il demeurera longtemps avec nous.

Ste-Elisabeth

Dimanche dernier, les Dames de Sainte-Anne ont donné une belle veillée à leurs parents et amis. La maison de M. Henri Fontaine nous servit de salle paroissiale pour la circonstance. M. Octavien Bérard, notre maitre de cérémonies expérimenté, dirigea la partie de cartes et le tirage des prix qui furent nombreux.

Le premier prix des dames fut gagné par Mmes J.-B. Rivard et Stanislas Alarie: le sort a décidé en faveur de Mme Alarie. Le deuxième prix fut gagné par Mme Rosaire Dupuis et Mlle A. Labossière: le sort a préféré Mme Dupuis. Chez les hommes, MM. Alfred Rivard et G. Jeorgensen ont gagné respectivement le premier et le deuxième prix. Le prix d'entrée est revenu à M. Aurèle Desaulniers: il va pouvoir sucrer le bec à ses amis avec une bonne bouteille de sirop d'érable.

Pour ajouter à l'agrément de la soirée, MM. Maurice Landry et Lionel Marion nous ont fait de la musique. Au dire des connaisseurs, ils avaient autant d'entrain qu'ils en ont manifesté le soir du mardi gras. Tous les invités se sont bien amusés; plusieurs ont gagné des prix et le fonds de la salle paroissiale s'est élevé de $30.40, à la grande satisfaction de tous. Le conseil des Dames de Sainte-Anne remercie beaucoup les généreux donateurs de prix, de même que tous nos amis de l'extérieur qui ont bien voulu venir nous encourager. Les deux petits gars qui ont transporté tables et chaises méritent certainement une citation honorable.

Ile-de-Chênes

Le mardi 18 février, les agents de la Compagnie McCormick Deering sont venus donner une démonstration cinématographique de leurs machines agricoles, à l'école "Ile-de-Chênes". Tous les fermiers de la localité se sont fait un plaisir d'assister à cette séance intéressante, instructive et amusante. Tous y étaient intéressés, car presque toutes les fermes possèdent aujourd'hui ces importantes machines.

L'institutrice, Mlle G. Bissonnette, profita de l'occasion pour faire une collecte pour les ambulances de guerre. Une utile lampe de poche donnée par l'agent de la Compagnie, à cette intention, fut tirée au billets... et remporta un beau succès.

• • •

Vendredi après-midi, autre séance de vues animées, dans la salle paroissiale, par M. le curé, pour les enfants du village, au profit de la Croix-Rouge.

Ce film si bien réussi a été répété, dimanche soir, pour la satisfaction de tous les paroissiens. Remerciements à M. le curé.

Naissance

Germaine-Liliane, née le 8 février, enfant de Grégoire Bérard et de Bernadette Bousquet. Parrain, Léo Bérard; marraine, Annette Bousquet.

Sainte-Geneviève

**Tableau d'honneur
Février 1941**

GRADE IX — Eva Gauthier.
GRADE VII — Thérèse Fiola.
GRADE VI — Thérèse Richard, Cécile Morin, Marguerite Dormez.
GRADE III — Simone Legal, Rita Legal, Louis Fiola, Gérard Desrosiers.
GRADE II — Marie Legal, Aline Legal.
GRADE I — Blandine Legal, Désiré Morin, Agnès Desrosiers, Rosaire Fiola.

Saint-Laurent

**Tableau d'honneur
Février 1941**

GRADE X — Germaine Dubois, 95%; Pierrette Boucher, 94%.
Grade IX — Irène Dubois, 94; Marie Valcourt, 91.
GRADE VIII — Clotilde Boucher, 89; Jeanne Lavallée, 88.
GRADE VII — Rita Dubois, 88; Gabriel Heyser, 85.
GRADE VI — Yvette Boucher, 91; Robert Connelly, 90.
GRADE V — Germaine Boucher, 90; Henriette Colliou, 89.
GRADE IV — Louis Colliou, 91; Madeleine Valcourt, 88.
GRADE III — Joseph Abgrall, 79; Germaine Richard, 78.
GRADE II — Emerise Guiboche, 97; Gilles Derrien, 96.
GRADE I — Annette Boudreau, 96; Irène Guiboche, 92.
Cours préparatoire — Clément Chartrand, 99; Bruce Bruce, 98.

ONTARIO

Fort Frances

En visite

M. Henri Lafrenière, de la R.C.A.F., actuellement en service à Picton, Ont., a visité ses parents, M. et Mme J.-A. Lafrenière, durant quelques jours la semaine dernière.

Etaient aussi en visite dans leurs familles, les soldats H. L'Abbé, Earl Bourgeois, George Crowley et Arnold Frénette, du 17e régiment de Valcartier.

Baptême

Ont été baptisées le 22 février, les jumelles de M. et Mme Victor Cormier. Elles ont reçu les noms Elda Beverly et Dora Jean. Parrains et marraines: M. et Mme J. Barriau, M. et Mme Léo Leblanc.

Mariages

Le 24 février, à l'église d'International Falls, le R. P. Labonté a béni le mariage de Mlle Lucille Kroll avec M. Emile Légaré, fils de M. et Mme N. Légaré, de Fort Frances. Les nouveaux mariés habitent 918, 7e rue, International Falls.

Le R. P. C.-E. Paquette a béni, le 25 février, le mariage d'Emélie Blesky et du soldat Earl Bourgeois, du 17e régiment, de Valcartier. Témoins: Marguerite Wihnan et le soldat Alex McFayden.

La patrouille de l'école

Les onze enfants de notre école faisant partie de la "patrouille scolaire" ont été l'objet, avec les enfants des autres écoles de la ville, d'une jolie fête organisée par les membres de la Chambre de Commerce des Jeunes, à la salle de la Légion Canadienne. Il y eut souper aux fèves suivi d'un bingo. M. Walter Gagné leur offrit un court programme de cinéma. En quelques mots, M. Cecil Viger félicita les enfants du beau travail qu'ils accomplissent et les encouragea à le continuer.

Légise de Crozier

C'est chose faite: l'église de Big Fork a été transportée à Crozier et elle sera ouverte au culte dans quelques semaines. Il reste encore quelques réparations à faire. Les catholiques de Crozier sont fiers de leur église qui a comme titulaire saint Edouard. Le R. P. curé de Fort Frances est en charge de cette mission.

Ecole Sainte-Marie

Jusqu'à date, nos enfants catholiques ont acheté pour $1,518 de timbres de guerre. Bravo, Nos jeunes!

St. Mary's Guild

Bonne assistance à la partie de cartes de jeudi. Les prix, des timbres de guerre, furent gagnés pour le 500, par Mme S. Kruger et M. Fostey; pour le bridge: M. et Mme M. Whalen.

Québec refuse l'offre

QUEBEC — Le gouvernement provincial a refusé l'offre du gouvernement fédéral de payer 50 pour cent du coût du transport de 3,200,000 minots de blé de l'Ouest au Québec pour être vendus aux cultivateurs des provinces de l'Est. Celles-ci devaient payer la moitié du transport et voir à ce que le grain servit seulement pour la nourriture des animaux.

Les provinces s'attendaient à une réduction du coût du transport de la part des compagnies, mais ces dernières ont refusé. De plus, dès que l'offre du gouvernement fédéral a été connue, les agences de vente de l'Ouest se sont empressées d'augmenter le prix du grain.

Motion de non-confiance rejetée

REGINA — La Chambre de la Saskatchewan a défait par 33 à 14 voix une proposition de non-confiance dans le gouvernement Patterson.

La proposition de non-confiance, présentée par J. H. Brockelbank, chef parlementaire de la C.C.F., stipulait que la Chambre regrettait que les conseillers du lieutenant-gouverneur aient négligé de promouvoir toute politique agricole pour le bien-être de la population de cette province. Les libéraux ont voté en bloc contre cette propostion qui fut approuvée par 14 membres de la C.C.F. et de la Réforme nationale.

M. Brockelbank, Melfort, affirma que le gouvernement n'avait pas un programme précis sur la justice sociale et qu'il manifestait un complexe fasciste ou nazi.

En Saskatchewan, depuis 1934, les secours directs ont été de mise comme une espèce de club politique. Il dit à la Chambre que des personnes lui avaient rapporté qu'on leur avait dit de voter pour les libéraux si on voulait continuer de percevoir des secours.

LE MARCHÉ

aux Abattoirs de Saint-Boniface

4 mars

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres	
De choix	$8.50—$8.75
Bons	$7.75—$8.25
Moyens	$7.00—$7.50
Ordinaires	$5.50—$6.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
De choix	$8.50—$8.75
Bons	$7.75—$8.25
Moyens	$7.00—$7.50
Ordinaires	$5.50—$6.50
Génisses—	
De choix	$7.75—$8.25
Bonnes	$6.75—$7.50
Moyennes	$6.00—$6.50
Ordinaires	$5.00—$5.50
Veaux engraissés—	
De choix	$8.75—$9.00
Bons	$8.00—$8.50
Moyens	$6.50—$7.50
Vaches—	
Bonnes	$5.25—$6.00
Moyennes	$4.00—$5.00
Ordinaires	$3.00—$3.75
Taureaux—	
Bons	$5.00—$5.75
Ordinaires	$4.00—$4.75
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$6.00—$7.50
Moyens	$5.25—$5.75
Ordinaires	$4.50—$5.00
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$5.00—$5.75
Moyennes	$4.00—$4.75
Ordinaires	$3.00—$3.25
Vaches laitières	$40.00—$70.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$9.50—$11.00
Ordinaires et moyens	$5.00—$9.00
Porcs—	
A —Prime $1.00 par tête	
B1—Apprêté	$10.25—$10.45
B2—Déduction par tête	.50
B3—Déduction par tête	$1.50
C1—Déduction par tête	1.00
C2—Déduction par tête	1.00
C3—Déduction par tête	2.00
D1—Déduction par tête	2.00
D2—Déduction par tête	1.50
D3—Déduction par tête	2.50
Léger—Déduction par tête	2.00
Pesant—Déd. par 100 lbs.	1.50
Très pesant—Déd. par 100 lb.	3.00
E—Valeur du marché	......
Truies No 1— Déd. par 100 lbs	$3.50—$5.00
Truies No 2— Déd. par 100 lbs	$5.00
Agneaux—	
Bons du printemps	$10.00—$10.50
Ordinaires	$7.00—$8.00
Moutons—	
Bons moyens	$3.00—$3.50
Bons pesants	$4.00—$4.50
Ordinaires	$2.00—$2.50

PRODUITS Du Manitoba

Beurre de Crèmerie frais no 1— F.O.B. Winnipeg	.32½
Oeufs—	
Grade A, gros, la douz.	.15
Grade A, moyen, la douz.	.13
F.O.B. Winnipeg	.12
Grade C, la douz.	.10
Farine	
Sac de 98 livres	$2.60
Plus 35 sous de taxe par 98 livres	
Gruau (Prix de détail)	
Sac de 80 livres	$2.80
Alimentation (Prix du char)	
Son. La tonne	$24.00
Moulée. La tonne	$24.00
Légumes	
Carottes, la livre.	.01¼
Pommes de terre, 75 liv.	.85
Betteraves, la livre	.01¼
Choux, la livre,	.03

Cours de grain fourni par

James Richardson & Sons Ltd.

1019, EDIFICE GRAIN EXCHANGE, Winnipeg — TEL. 93 452

Prix déchargé à Fort William ou Fort Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Février	24	25	26	27	28	1er mars
BLE						
Nord No 1	75⅛	75⅛	75⅞	75¾	75⅝	75⅝
Nord No 2	73¼	73¼	73⅝	73½	73⅛	73⅝
Nord No 3	70¼	70¼	70⅝	70½	70½	70⅝
No 4	67⅝	67⅝	68	67⅞	67⅞	67⅞
No 5	66	66	66½	66⅝	66⅝	66¼
No 6	64⅛	64⅛	64⅝	64⅝	64⅝	64½
Fourrage	62⅛	62⅛	62¾	62⅝	62⅝	62½
Sur voie net	74⅞	74⅞	75⅛	75⅛	75⅛	75⅛
No 1 Durum	68	68	68¼	68⅛	68⅛	68
No 2 Durum	67½	67½	67⅝	67⅝	67⅝	67½
No 3 Durum	66½	66½	66⅝	66⅝	66⅝	66½
Inf. Nord 1	73⅜	73⅜	73⅞	73⅝	73⅞	73⅝
Inf. Nord 2	70¼	70¼	70⅝	70½	70½	70⅝
Inf. Nord 3	67¼	67¼	67⅝	67½	67½	67⅝
Charbonneux 1	71¼	71¼	71⅝	71½	71½	71½
Charbonneux 2	69	69	69⅝	69¼	69¼	69¼
Charbonneux 3	66	66	66⅝	66¼	66¼	66¼
Rej. Nord 1	68½	68½	68⅞	68⅝	68⅝	68⅝
Rej. Nord 2	66⅝	66⅝	67⅛	67	67	66⅞
Rej. Nord 3	63⅝	63⅝	64⅛	64	64	63⅞
AVOINE						
C.W. No 2	34¼	34⅞	35⅛	34⅛	34⅞	34½
C.W. No 3	33½	34⅛	34⅝	33⅝	34⅛	33⅝
Fourrage No 1	33¼	33⅞	34⅛	32⅞	33⅝	33¾
Fourrage No 2	32	32⅝	32⅞	31⅞	32⅝	32
Fourrage No 3	30	30⅝	30⅞	29⅝	30⅝	30
Sur voie net	33⅝	34¼	34½	33⅝	34¼	33⅞
ORGE						
C.W., 2, 6 rangs	48	49⅛	50¼	49⅛	49⅛	49⅝
C.W., 3, 6 rangs	47⅝	48⅞	50	48⅝	48⅝	49⅛
Fourrage No 1	47⅝	48⅞	50	48⅝	48⅝	48⅝
Fourrage No 2	46¼	47⅝	48	46⅝	46⅝	46⅞
Fourrage No 3	45¼	46⅝	47	45⅝	45⅝	45¼
Sur voie net	46	47⅝	48¼	47⅝	47⅝	47⅝
LIN						
C.W. No 1	157½	157¼	156⅞	154⅛	156	157⅛
C.W. No 2	154¼	154¼	153⅞	151¼	152⅝	154⅛
C.W. No 3	144½	144¼	143⅞	141¼	142⅝	144⅛
C.W. No 4	139½	139¼	138⅞	136¼	137⅝	139⅛
Sur voie net	156⅝	156¼	155⅞	153¼	154⅝	156⅛
SEIGLE						
C.W. No 2	48⅝	48⅝	48⅝	48	48⅝	48⅝
C.W. No 3	44⅝	45⅝	46	45¼	45⅝	45½
C.W. 2 rej.	43⅝	44⅝	45	44⅝	44⅝	44½
C.W. No 4	43⅝	44⅝	45	44⅝	44⅝	44⅝
Ergot	40⅝	41⅝	42	41⅛	41⅝	41⅛
Sur voie net	47⅝	47⅝	48⅛	47⅝	47⅝	47⅝

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
BLE						
Mai	77½	77⅝	77⅝	77⅝	77⅝	77½
Juillet	79⅛	79⅛	79⅛	79¼	79⅛	79⅝
Octobre	......	......	......	......	......	......
AVOINE						
Mai	35	35⅝	35⅝	34⅞	35⅝	35
Juillet	33⅝	33⅝	33⅝	33¼	33⅝	33⅝
Octobre	31½	32	32	31⅝	31⅞	31⅝
ORGE						
Mai	48	48	49⅝	48⅝	48⅝	[illegible]
Juillet	44⅝	44⅝	45	44⅝	44⅝	[illegible]
Octobre	......	......	......	......	......	......
LIN						
Mai	159⅞	159¼	158⅞	154¾	[illegible]	[illegible]
Juillet	157	156⅝	156⅛	154	[illegible]	[illegible]
Octobre	154⅛	153⅝	152⅝	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SEIGLE						
Mai	50⅛	50⅛	50⅝	50	50⅛	50⅛
Juillet	50⅝	50⅝	50⅝	49⅝	49⅞	49⅞
Octobre	......	......	......	......	......	......

Collège de Saint-Boniface Le 5 mars 1941.

AU COLLÈGE

Directeur: Clément Lavoie
Chroniqueurs: Jacques Bruyère, Télesphore Robert

XIVe ANNEE NUMERO 11

Notre enquête collégiale

Le Goût de l'Economie

L'économie consiste à savoir régler ses dépenses selon ses moyens, acceptant celles qui sont nécessaires et utiles, rejetant celles qui sont superflues. Le goût de l'économie chez quelqu'un est donc l'indice d'un homme équilibré et le premier pas vers la prospérité, car il est la demi-vertu de toute société bien organisée et la vertu salvatrice des peuples pauvres.

Economie et épargne ne sont pas identiques. L'épargne n'est qu'une partie de l'économie; elle consiste à restreindre les dépenses, même utiles, pour mettre de côté, encaisser pour l'avenir, le fruit des privations. Pour pouvoir épargner, il faut d'abord avoir le goût de l'économie, c'est-à-dire savoir vivre selon ses moyens.

Dans un temps de crise universelle, où un monde chômeur vit dans la misère; à une époque où on ne finit plus de multiplier les besoins; où une main mendiante nous attend à tous les carrefours; où les organisations protectrices se multiplient et étendent les limites de leur champ d'apostolat, un autre monde s'amuse, se laisse enchanter par les concerts de jazz et s'enlise peu à peu dans le terrain du plaisir.

Et nous, collégiens, dans ce monde bouleversé et froid, où le riche et le pauvre vivent côte à côte, où l'abondance des uns fait la disette des autres, comment réagissons-nous? N'avons-nous pas cette tendance moderne à vivre plus que nos moyens ne le permettent? Ne sommes-nous pas portés à dépenser pour l'inutile avant même de songer à payer le nécessaire? Voyons-le. Rien n'est convaincant comme des faits.

• Vivre selon ses moyens

Personne d'entre nous n'est fils de millionnaire, pas même de riche. Une infime minorité d'élèves ont des parents à l'aise et les autres, — il n'y a pas lieu d'en avoir honte, — sont fils de parents pauvres, de journaliers honnêtes et de fermiers vertueux. Pourtant, que voyons-nous chez quelques-uns? On en voit jouer soit à la balle-au-camp, soit au gourret endimanchés. Il y en a d'autres qui s'achètent toujours ce qu'il y a de plus cher. Au lieu d'écrire leurs premiers essais sur un papier brouillon, ils les écriront sur du plus beau papier qui coûte deux fois le premier. Sans doute ces détails ne sont qu'enfantins, mais ils dénotent chez nous un fléchissement de caractère et un manque de réflexion notable.

• Acceptant les dépenses nécessaires ou utiles

Pourquoi plusieurs de nos organisations sont-elles latentes au Collège? Est-ce le manque d'initiative de la part des officiers, ou le manque d'intérêt de la part de plusieurs membres? De tous les facteurs dont dépend l'activité d'une organisation, n'est-il pas vrai que le principal est l'intérêt des membres? Et notre intérêt, notre attachement pour une organisation augmente en autant qu'on y met du sien. Notre cotisation est donc importante et nécessaire. Combien la paient? Il est vrai qu'il y a plusieurs organisations au Collège, et si l'on additionnait l'argent donné à cette fin, la somme serait de quelques dollars. Combien aussi donnent le plein montant? En général, même si on fixe un prix commun à tous, on se contente du possible de chacun. A part les congrégations, il y a la quête des missions tous les vendredis. On demande "le moins", un sou. Combien le donnent? C'est grâce à la générosité des uns qui donnent cinq et dix fois leur part qu'on réalise une somme convenable. La raison profonde de nos langueurs et de notre insouciance à contribuer aux diverses oeuvres est que nous sommes profondément influencés par l'esprit utilitaire de notre siècle. On ne donne pas parce qu'on n'y voit aucun bien immédiat.

• Rejetant celles qui sont superflues

Si le goût de l'économie consiste à dépenser pour le nécessaire, il consiste aussi à éviter les "dépenses folles". Et si parfois on ne trouve pas l'argent nécessaire pour nos diverses contributions, ne pourrions-nous pas en attribuer la cause à notre prodigalité? Que de sous dépensés à la légère! Cinq sous par jour n'est qu'une question de détail et on ne devrait pas en faire de reproche à qui que ce soit. Pourtant, on en demande seulement le cinquième pour un but bien plus élevé et quelle réponse avons-nous?

Le manque du goût d'économie est encore bien plus évident et non moins déplorable quand on voit un élève dépenser inutilement le bien d'autrui. En récréation, que de choses sont brisées parce qu'on s'en sert à l'excès, ou perdues parce qu'on n'en prend pas soin! Chez plusieurs on constate non seulement le manque du goût d'économie, mais un esprit de tout détruire. Ceci semble exagéré. Pour s'en convaincre, nous n'avons qu'à regarder la salle de récréation après une année scolaire: colonnes atrophiées par des trous de canifs, dessins sur les murs, portes d'armoire brisées pour les avoir fermées trop . . . doucement. Tout cela exige une réparation, assez coûteuse parfois. Et combien d'autres faits, insignifiants peut-être si on les prend individuellement mais qui, dans leur ensemble, prouvent que chez plusieurs le goût de l'économie n'est pas leur vertu éminente!

Voilà notre situation. Il va de soi qu'une réforme s'impose et que chacun doit y voir. Car, habitués à vivre sans sacrifice aucun, comment réagirons-nous si, demain, les conditions changent? Quelle attitude adopterons-nous devant le sacrifice rigoureux mais nécessaire? Notre prodigalité généralisée nous ruinera. Il faut donc prévenir cette catastrophe en remontant le courant et en s'habituant à restreindre nos dépenses à la mesure de nos moyens. Pour cela, il nous faut de la volonté. L'aurons-nous?

Raymond ROY,
Philosophie I.

A l'assaut de la science

La vie du jeune homme qui veut participer en égal aux grands mouvements du siècle doit être celle d'une libre activité et d'une libre réflexion. Louables sont ceux qui tentent de résoudre par la science ou l'hypothèse les problèmes relatifs au destin de l'humanité. Interrogés sur la recette de leur succès et sur l'origine de leur ambition d'aller toujours de l'avant, ces hommes nous répondraient que chez eux l'agitation intérieure de poursuivre une culture plus avancée, qui aurait créé leur génie, s'était pour la première fois manifestée alors qu'ils "bûchaient" encore la somme de Saint-Thomas. Ils avaient cru qu'un homme désavantagé au point de vue intellectuel est naturellement handicapé, tandis que l'être désireux de se cultiver peut aspirer aux plus hautes fonctions sociales. L'un se contente de ce qu'il a; l'autre veut plus que le strict essentiel, et c'est là le secret de son génie.

✦ ✦ ✦

On a souvent suivi les programmes d'études du cours classique comme un explorateur pressé d'en avoir fini, et par faute d'attention volontaire, on va jusqu'à oublier que la conquête raisonnée de la science s'avère durable et qu'aucune étape de cette entreprise ne doit être brûlée. Bacheliers, on croit pour un moment, posséder les vues; on bâcle ses études parce qu'on en a soupé! Cependant chez d'autres l'horizon intellectuel se concrétise. Les bases étant posées, le matériel étant prêt, ils veulent bâtir leur édifice, c'est-à-dire leur vie. Mais cet édifice, il faut le bâtir; car s'arrêter là, c'est rendre sa vie intellectuelle aride comme un désert. Il s'agit de spécialiser sa culture et de réaliser le plus humainement possible, les tendances, les inclinations que l'hérédité nous a jetées au hasard, en vue de nous tailler une vie commerciale ou scientifique.

On ne se prépare à embrasser une carrière qu'après un entraînement minutieux et intensif de l'esprit. Le cours classique nous offre cet entraînement. Embellissement des connaissances acquises, afin que les idées semées en nous puissent être amenées à maturité et produire leur plein rendement. Organisation de sa vie d'étude faite parfois de surmenage et de privations. Les jours n'ont que vingt-quatre heures et la science est une déesse bien accaparante. La faculté de l'esprit à se plier non pas à une méthode unique et standardisée, mais qui s'adapte selon les exigences du milieu où on évolue; d'ailleurs, la méthode gréco-latine, qui n'est pas la plus mauvaise, donne à l'esprit cette souplesse d'adaptation, tout en réservant à la logique le rôle d'analyser les faits. Création de la personnalité; mise en pratique de cette qualité; l'initiative, symbolisée si bien par ce professeur de chimie. Formation d'une base religieuse objective qui nous permet de ne pas accepter à titre de conclusion scientifique une suite de faits antidogmatiques, et de rejeter les scabreux enseignements de certains professeurs laïques qui ne croient ni à Dieu ni à diable, dont le but est de soulever chez leurs disciples le doute.

Utiliser ces ressources mises à notre portée, c'est travailler à se perfectionner selon les exigences de sa nature. En exploitant sans cesse ce premier fond, le jeune homme brillera dans la carrière qu'il aura choisie.

Maurice GYDE.

Un trio

Léon Trottier

Le brave Rhéto de 19 ans est le plus grand de la classe, comme le plus élevé en science; l'élève dont le talent est le plus nuancé et les aptitudes les plus variées.

Grand de six pieds, les cheveux blonds comme un héros de roman et une ondulation que nous voudrions croire naturelle, des yeux bleus qui, au lieu de vous assommer, vous attirent, une rangée de dents immaculées, grâce à un soin "biquotidien", son extérieur plait à tous les jeunes, sans distinction de sexe.

Son allure est libre et dégagée et son talon frappe le parquet avec régularité et force. Le timbre de sa voix est riche et le ton toujours doux et modéré, même dans la chaleur d'une discussion. Dans la conversation, les lèvres s'avancent légèrement pour montrer de la conviction. Aussi ce jeune homme n'est pas de nature à démordre au premier choc, s'il se sait dans la vérité.

Son intelligence est vive: elle classifie, ordonne, et embrasse des horizons éloignés. Notre étudiant a pour les mathématiques un penchant avoué, et pour le grec, un dédain prononcé. Pour un problème d'algèbre, ses yeux s'animent et s'intéressent; devant Démosthène, ces mêmes yeux perdent leur éclat, se tournent au plafond, tandis que le cerveau rumine des projets au sujet de la pierre philosophale.

Bourreau de travail... peut-être; esprit méthodique... assurément. Son dévouement et son habileté manuelle compensent pour ce qui pourrait manquer à sa diligence.

Ses cordes vocales s'obstinent devant la gamme musicale. Il chante comme un saule-pleureur.

Cet adolescent à la barbe clairsemée, exerce une grande emprise sur les plus jeunes et, parmi ses confrères, il est un compagnon recherché.

Je vous présente Léon, le vice-président du Conventum.

J.-A. RAINVILLE.

Frédéric Rainville

C'est un jeune homme à la taille moyenne, fine et élancée. Vous le reconnaissez toujours à sa démarche rapide et nerveuse. Une petite tête bien faite et remplie de connaissances diverses repose bien solidement sur ses épaules. Figure ovale, un peu tachetée de rousseur, et terminée par un menton pointu: une chevelure brune, soigneusement peignée, couronne cette belle figure. Deux yeux verts, vifs et intelligents, nous attirent à lui. On s'approche. Il commence alors à causer avec nous. Il est versé dans toutes les matières et sait s'adapter à son interlocuteur avec lequel il engage la conversation.

Tous nous admirons sa belle diligence au travail, sa parfaite attention en classe et les questions ingénieuses qu'il pose parfois au professeur. A l'étude, c'est un modèle parfait, tant dans son ardeur au travail, que dans la propreté qu'il apporte à les faire. Il est tout à son devoir et ne souffre pas de voir les autres autrement. Muni du pouvoir d'admoniteur, il fait respecter l'ordre et le silence dans l'étude: et malheur aux récidivistes!

Sans être dépourvu de tout talent, il n'a pas reçu, semble-t-il, la bosse des mathématiques. Sur ce point, il n'est pas d'accord avec Léon Trottier, mathématicien consommé, qui veut à tout prix abolir le grec. Frédéric, helléniste involontaire, tient à le conserver, à condition toutefois que les mathématiques disparaissent du cours. En parlant ainsi, il est d'accord avec son ancien professeur de Belles-Lettres, le Père Nadeau, qui, lui aussi, aime le grec et déteste les mathématiques.

Malgré cela, il est poli, quoiqu'un peu timide avec les étrangers. Il est bon, affable et dévoué pour tout le monde. Tout le monde l'aime et trouve en lui un ami consolateur.

Il joue beaucoup: professionnel au ping pong, son jeu favori, amateur dans tous les autres jeux, voilà un jeune homme qui sait s'occuper en récréation.

Voilà donc, en raccourci, ce jeune homme de vingt ans, qui promet beaucoup pour l'avenir. Avec le "docteur" Jolicoeur, il a été élu conseiller du conventum. Soyons assurés qu'il ne nous fera jamais défaut dans les excellents conseils qu'il va donner au comité.

Ephrem PELLETIER.

Ephrem Pelletier

La rare distinction de se faire appeler par son petit nom, l'insigne honneur d'être adopté par le Père Nadeau et par toute la classe (pour ne pas dire par tout le Collège), le monopole du Journal de classe, autant de privilèges qui peuvent être détenus par un seul homme; cet homme, c'est Ephrem.

Taille de six pieds, aux proportions d'un athlète, démarche quelque peu raide, épaules solides, nez légèrement arrondi, beaux yeux bruns de lunettes argentées, cheveux noirs et lisses: rien d'extraordinaire.

Mais un sourire, et quel sourire! C'est un sourire avenant et enchanteur qui gagne les coeurs de la classe et naguère les pages de la littérature. On en a tout dit, même qu'il dépassait celui de la Joconde.

Et quel est le charme de ce sourire? C'est qu'il est l'expression naïve et candide de sa belle âme. Voilà tout Ephrem: son sourire et sa belle âme; sa belle âme surtout qui subit sans se froisser le plus sale tour, même un "french-bed".

Les talents d'Ephrem sont variés, mais tous de première ligne. Bon latiniste, mathématicien accompli, helléniste hors pair, il est aussi très bon chantre et fait même un bon gardien de parloir.

Léon TROTTIER.

Au téléphone

—Monsieur le Directeur?

—Lui-même.

—Je voulais vous prévenir que Jacques ne pourra pas aller en classe cet après-midi; il est très enrhumé.

—Bien... bien, fait le Directeur.

Et cependant, il trouve le timbre de la voix qui lui parle singulièrement enfantin.

—Bien... mais voulez-vous me dire, s'il vous plaît, qui téléphone?

Et la même petite voix: Mon papa, monsieur.

Cinquième colonne

Dix à neuf (Air: Légende de Saint-Nicolas).

Ils étaient neuf petits enfants
Qui s'en allaient jouer. Quel cran!
(Pour rendre les Pér' plus clé- [ments
Il en fallait assurément).
Bélanger dit: "Shootez, scorez",
Et Roger dit: "J'en ai assez",
Le troisièm' tout découragé:
"Les Pér' nous ont encor salés!"

✦ ✦ ✦

Ont mérité les honneurs de la classe. — Son coeur "bouncait" dans sa poitrine, et ses yeux brillaient de fierté comme il s'approchait à pas élastiques de l'estrade. Tout à coup, son oeil s'éteint, son pas s'arrête, il pivote, il s'éclipse... réalisant, hélas! que Ferland et Fernand ce n'était pas la même chose...

✦ ✦ ✦

Appendicite versus scarlatine. —Ces deux mégères en sont venues récemment à se tirer les cheveux et à se chicaner pour voir à qui reviendront les plus belles proies. La première avait saisi Charrière, mais il lutta si bien qu'elle fut forcée de le restituer au bout de deux semaines. Pleine de dépit, elle goba Choiselat. Pauvre elle!...

✦ ✦ ✦

On dit que:

Robert Turenne a décidé d'assurer ses lèvres et son sourire contre les accidents. Ce n'est pas une raison parce qu'on s'appelle "Patte raide" d'avoir le bec raide.

✦ ✦ ✦

Le mot du mois

Doda, plein d'admiration, à son professeur: "Comme vous êtes beau, Père"!

✦ ✦ ✦

La page est heureuse d'annoncer que bientôt paraîtra dans ses colonnes, une oeuvre de M. Marcel Pilloud. Ce célèbre rigolo méthodiste est réputé pour la versatilité de son humeur et l'originalité de son inspiration bossuétique. Il tracera, cette fois, la biographie d'un grand contemporain, Léo, le frère de Roland.

✦ ✦ ✦

Lunette, alias Gilbert Préfontaine, se fera oculiste... pour fournir des verres, gratuitement, au Père Nadeau.

✦ ✦ ✦

Echos du dix-huit février

M. Asselin jouait au "bridge".
M. Fluet jouait au "solitaire".
M. Bruyère jouait au "whist" et s'obstinait, à la grande surprise et à la grande stupéfaction de son partenaire improvisé, M. Bernier, à prendre toujours deux coeurs.

✦ ✦ ✦

Et à propos

Quand donc les organisateurs des soirées artistiques réaliseront-ils nos plus chers souhaits, en nous donnant d'entendre la sonate "Au clair de la lune", interprétée par Jacques Bruyère, en duo, avec...

✦ ✦ ✦

Carême: mercredi le vingt-six février.
Résolutions: plus de calomnies, et surtout, plus de médisances.
Bénéficiaires: Bruyère et Cie.
Débiteur:

S. PION.

"Ecrire"

Ecrire! Quel ennui de se voir devant une page blanche sans savoir ce qu'on y pourra tracer. Une idée nous traverse l'esprit, la plume ne court pas assez vite pour la saisir dans sa fuite, l'arrêter et la clouer sur le papier. L'expression s'achève avec trois petits points de suspension et la plume tourne en rond autour du dernier terme, le pique, le hérisse de fléchettes, l'orne d'antennes et de pattes, si bien qu'il perd son caractère lisible pour devenir un insecte fantastique.

Ecrire! C'est rêver les yeux fixés sur l'encrier où se reflète un rayon de soleil qui glisse sa lettre dorée par la fenêtre, ... sentir la fièvre nous monter à la tête et dans un éblouissement inattendu, jouir d'une paralysie bienheureuse qui glace notre main sur le papier. Se caler au fond de sa chaise et oublier l'heure qui passe, tandis que sur les ailes de l'espérance s'envole notre esprit "papillonneux".

Ecrire! C'est répandre rageusement la joie et l'amertume de son coeur sur un papier séduisant, obéir à la Muse qui entraîne l'imagination et la force de se hâter, si vite, que la main n'en peut plus... et retrouver le lendemain, à la place du chef-d'oeuvre, du lis si beau, si candide, une fleur sèche, un chardon fané.

Ecrire! doux plaisir des esprits oisifs. Ecrire! J'en éprouve le besoin comme de boire quand il fait chaud, mais je cherche en vain le fugace, le passionnant adjectif que je ne puis saisir. Je me torture les méninges et à la pointe de ma plume dort encore le verbe imagé. Le temps me manque pour écrire. Et je ne suis pas Voltaire, ni Mme de Sevigné, moi, pour laisser courir ma plume la bride sur le cou, et tenir le bon chemin... A peine quelques briques de mon édifice sont-elles superposées que la cloche sonne et que mon conte fragile s'écroule.

Pierre GAUTRON,
Belles-Lettres.

Winnipeg dans sa splendeur

Je marchais rapidement dans la rue bruyante. C'était vers l'heure où les magasins, les boutiques, les restaurants déversent leurs clients et leurs parasites sur le trottoir déjà encombré. Et tout ce monde s'en allait d'un pas pressé, le collet relevé, car il faisait froid, les hommes, les femmes les bras emmitouflés dans des manchons dodus.

Sous l'immense baldaquin d'entrée du théâtre Capitol, un groupe compact attend. Quelques jeunes filles, arrêtées devant une vitrine ultra-moderne, contemplent les extravagances de la nouvelle mode. Ainsi grouille, marche, entre ici, sort là, part, s'arrête, se disloque, se reforme, sans jamais se heurter, ce flot humain multicolore, multiforme et mystérieux.

Au-dessus de notre tête, de longues files d'enseignes s'allument rigidement, comme raidies par le froid. Leur lumière, aussi vives que celles des réverbères, tombe à pic sur la tête des passants. Le rouge, le vert, le bleu, toutes les couleurs se mêlent et se démêlent, grouillent et sautent, tournent et serpentent, se brisent, éclatent...

L'oeil, une fois habitué à cette meute de lumières discordantes, perçoit les lettres, les formes variées qu'elles tracent dans la nuit. Ici, c'est un grand lévrier qui s'élance du mur de la Grey Hound Building, fait deux bonds élégants, puis disparaît dans les ténèbres pour ressortir de nouveau et redisparaître sans fin; là un joyeux "Scotch" danse à se casser les jambes. Devant le restaurant Black-Stone, une flèche perce la façade, décrit une courbe lumineuse et s'efface au-dessus de la porte d'entrée.

Tandis que je m'amuse ainsi à regarder les feux d'artifice de la publicité, je me heurte presque... à une grosse femme. Je sursaute et me retrouve brusquement sur la rue. Je constate que le trottoir s'est presque vidé. Par contre, la rue palpite encore de vie. Ses véhicules stoppent avec un grincement de freins, partent dans un grondement de moteur, et se fraient un passage à coups de trompette. Au coin des rues, des lumières rondes, rouges, jaunes, vertes, surmontées d'une rigide paupière métallique, s'allument et s'éteignent. Quand l'oeil rouge s'ouvre, les voitures s'arrêtent et, tremblant d'impatience, elles guettent l'assentiment de l'oeil vert pour s'élancer de nouveau. Mais je prêtais une attention distraite à tous ces bruits et mouvements qui m'étaient plus que familiers.

Un vieillard m'arrêta tout à coup: "Free Press, sir?" Il faisait pitié, le pauvre gueux, sous sa capote piteuse et sans revers, avec ses mitaines percées et ses membres grelottants. J'eus de la peine pour lui et je lui achetai un journal. J'étais près de chez moi et j'entrai aussitôt, mon papier sous le bras, car j'avais hâte de me coucher.

René PREFONTAINE,
Versification.

Compositions hebdomadaires

JANVIER 1941
Premiers et deuxièmes

Philosophie II

Dissertation: S. Lavoie, R. Fontaine.
Philosophie morale: A. Saint-Laurent, R. Fontaine.
Chimie: H. Delaquis, R. Fontaine.
Apologétique: H. Delaquis, R. Fontaine et M. Asselin.

Philosophie I

Dissertation: J.-A. Comeault, M. Sabourin.
Philosophie morale: J.-A. Comeault, M. Bonneville.
Chimie: A. Milanese, J. Comeault.
Apologétique: A. Milanese, J. Comeault.

Rhétorique

Composition française: C. Fluet, A. Trudel.
Composition anglaise: C. Fluet, A. Trudel.
Thème grec: S. Labossière, E. Pelletier.

Belles-Lettres

Version latine: F. Verreault, M. Arpin.
Thème grec: M. Arpin, F. Verreault.
Composition anglaise: F. Verreault, P. Gautron.

Versification

Version latine: L. Maurice, F. Champagne.
Description française: J.-R. Préfontaine, R. Turenne.
Analyse littéraire: J.-R. Préfontaine, R. Roy.

Méthode

Orthographe: M. Pilloud, J. Aubry.
Version latine: M. Bibeau et M. Hamonic, M. Desautels.
Thème grec: J.-P. Aubry, M. Bibeau.
Thème latin: L. Turenne et A. Poirier, J.-P. Aubry.

Syntaxe

Orthographe: De Roo, A. Tessier.
Version latine: De Roo, G. Lavergne.
Thème latin: De Roo, A. Tessier.
Analyse logique: De Roo, F. Brémaud et Turenne.

Eléments latins "A"

Analyse et orthographe: Al. Tessier, J. Lemire.
Version latine: E. Poirier, A. Tessier.
Préceptes et leçons: F. Gourbil, E. Poirier.

Eléments latins "B"

Orthographe: L. Morin, J. Choiselat.
Arithmétique: G. Cloutier, J. Joyal.

Commerce "Senior"

Arithmétique: J. Carles, A. Labossière et A. Lafrenière.
Dactylographie: J. Carles, A. Labossière.
Eng. Letter Writing: A. Jacques, R. Lafrenière.

Commerce "Junior"

Arithmétique: Vigier, E. L'Heureux.
Dactylographie: B. Coupal, E. L'Heureux.
Eng. Letter Writing: A. Sauret-te, C. Dauphinais.

La Journée de l'Association d'Education

Saint-Boniface

(Suite)

Rues Des Meurons-Youville

Percepteurs: MM. M. Pothier, F. Thomas, P. Saint-Onge, C.-A. Aubert.

$1.00 — MM. François Thomas, Wilfrid Muloin, A. Sourisseau, Eug. Sourisseau, C. Aubert, L. Gagnon.

50 sous — MM. P. Pothier, Paul Saint-Onge, A. L'Arrivée, F.-E. Gougeon, Jules Van Buckenhout, A. Guigné, Henri Musso, Mme J. Riel.

25 sous — MM. A. Combaz, G. Lépine, Adrien Girouard, Alonzo Lacroix.

Rues Messager-Darveau-Grandin

Percepteur: M. Geo. Hébert.
$2.00 — M. Théobald Hébert.
$1.00 — M. Yves Rondeau.
50 sous — M. David Marion, Donat Asselin, Félix Hébert.
25 sous — M. Geo. Mayhew, Hortense Duhamel.
20 sous — M. J.-A. Bruyère.

De la rue des Meurons à la Seine et la Seigneurie

Percepteurs: MM. Eug. Sourisseau, Victor Rodrigue.
$2.00 — MM. Victor Rodrigue, Arthur Boutal, A. Trudel, Avila Lavoie.
$1.00 — MM. Victor Masson, Arthur Leclerc, Doria Phaneuf, Azarie Lavoie, Anonyme.
50 sous — M. Fernand Vandereist.
25 sous — Mlle C. Ricard.

Boulevard Dollard-Place Taché

Percepteur: M. L. Pelletier.
$5.00 — MM. Ernest Gagnon, Dr J. Prendergast.
$2.00 — MM. M.-E. Sabourin, Arthur Vernjander.
$1.00 — MM. Tétreault, Pierre Buote, Geo. Chavanne, Famille E. Dumont, Edouard Lane, M. Lafrenière, M. Pélissier, M. Langevin, J.-A. Desjardins, Mme Dufault.
50 sous — M. Brodeur, Adélard Laroque, M. Viel, A.-R. Proteau.
35 sous — M. Grandmont.
25 sous — MM. Legros, A. Fontaine, M. Vouriot, M. Valmegroot.

Rues Bertrand-Berry-Goulet

Percepteurs: MM. Amédée Carrière, L.-H. Audet.
$1.50 — La famille Lemoine.
$1.00 — MM. Eug. Désautels, Mme Phaneuf, Mme Normandeau, Mme Rossignon, L.-H. Audet, A. Rousseau, B. Rousseau, Ed. Dufault.
50 sous — MM. Ant. Painchaud, J. Rouillard, O. Guenette, Cyprien Mondor, Alphérie Pelland, G. Carrière, Mme Ouellette, Mme Kreitz, Mme Désilets, Chaprat, Mme Chasles, Mme Desbiens, Phil. Miron, Geo. Gobeil, Mme J. Thibault, Anonyme, Jos. Lambert, Noël Rousseau.
40 sous — Mme Verrier.
25 sous — MM. S. Lafond, Louis Pelland, H. Sainte-Marie, Adélard Carrière, Mme W. Gravel, Anonyme, Marguerite Kreitz, Mme Doiron, Mme Therrien, Mme Dorge, Mme C. Doiron, Mme Blanchet, Mme C. Doiron, R. Doiron, Mme Pickard, Mme Barnabé, Mme G. Lajeune, Mme A. Saunders.
5 sous — Mme de Liancourt.

Rues Marion-Horace-Eugénie

MM. Adrien Lavallée, Albert Côté.
$1.00 — MM. J.-A. Lanthier, N.-R. Delorme, A. Griveau, L. Daoust.
50 sous — M. H. Desrosiers, Mme Bissonnette.
25 sous — Mme Carrière, Mme R. Pilon.
10 sous — M. Brabant

Rues Roger-Genthon-Traverse

Percepteurs: MM. O. Pelletier, J. de Montigny.
$3.00 — M. Thaddée Gentes.
$2.00 — M. Omer Pelletier.
$1.00 — MM. J.-H. Bouchard, Marcel Legoff, Louis Ducharme, Adjutor Hogue, J.-M. Roy, J.-L. André, Roméo Hince, Oscar Bélanger, Joseph de Montigny, Edmond . . . . abbé M. Messier.
50 sous — M. Mathias Goulet.
25 sous — M. Victor Fontaine.

Rues Kitson-Taché-Claremont-Lawndale

Percepteurs: MM. Alfred Monnin, Alphonse-V. Monnin, J. Brunet.
$3.00 — M. le Dr J.-J. Trudel.
$1.50 — M. J.-O. Brunet.
$1.00 — MM. Dr L. Benoit, Alfred Contant, Alphonse-L. Monnin, Alph.-V. Monnin, Alf. Monnin, Major J.-C. Lavoie, Mme J. Taylor.

50 sous — M. H. Beaucage, Mme G. Dubreuil.
25 sous — MM. Justin Pascal, W. Dumontet.

La Seine-Nord et Sud

Percepteurs: M. Louis Larivière.
$1.00 — MM. P. Spénard, A. Orieux, M. Delisle.
50 sous — MM. Alex. Gaudry, G. Marcoux, G. Turenne, U. Rémillard, L. et N. Gauvreau, L. Bousquet, H. Gauthier, M. Perron, Albert Asselin, Mme J. Mercier, Mme Gabat.
40 sous — Mme Camajou.
25 sous — MM. Z. Rodrigue, T. Gauvreau, M. Lamoureux, E. Daigneault, V. Dubord, M. Chicoyne, R. Restiaux, J. Restiaux, A. Saltel, Mme C. Grouette, N. Gaudreau, Mme Gosselin.
20 sous — M. Hogue.
15 sous — M. J. Daigneault.
TOTAL: $920.30.

• • •

Sainte-Elisabeth

Percepteurs: MM. O. Bérard, E. Désaulniers, Léo Péloquin, Mlle Y. Péloquin.
$3.00 — M. Léo Péloquin.
$1.00— MM. R. Dupuis, D. Gratton, O. Bérard, Henri Fontaine, Geo. Alarie, Antonin Lussier, E. Désaulniers, Mlle Yvonne Désaulniers.
50 sous — MM. O. Clément, Eugène Robert, Amédée Collette, Arthur Fontaine, R. Bérard, N. St-Godard, B. Dupuis, G. Bérard, Jos. Lussier, Philodore Fredette, P. Marion, H. Saint-Godard, E. Guenette.
25 sous — MM. Léo Clément, Arthur Clément, J.-B. Rivard, A. Rivard, S. Alarie, Max. Collette, W. Dupuis, R. Dupuis fils, O. Collette, Hil. Saint-Godard, Mlle M. Ouellette.
Total: $20.25.

Laurier

$25.00 — Contribution de la paroisse.

Ile-de-Chênes

Percepteurs: MM. Geo. Trudeau, A. Dumaine.
$1.40 — M. Paul Trudeau.
$1.00 — M. l'abbé L. Rivard, MM. Geo. Trudeau, Jean Menu, Ed. Petit, Raoul Dumaine, les RR. SS. Oblates, Albert Carrière, Geo. d'Auteuil, Pierre Leclaire, Félix Trudeau, Théodore Trudeau, Thomas Lacroix, R. Beauchemin, Noé Dumaine, P. Dumaine, A. Vandekerchove, Antonio Brûlé, Henri Trudeau, Ed. Dumaine.
50 sous — MM. René Trudeau, P. Mondor, Edmond Lamoureux, R. Trudeau, Marie Dufault, Jos. Beauchemin, Ben Cyr, Emile Petit, Albina Campeau.
25 sous — MM. Léon Gevaert, Honoré Brûlé, David Guichon, T. Dufault, A. d'Auteuil, A. Hogue.
10 sous — M. D. Carrière.
Total: $26.30.

La Salle

(Supplémentaire)

$5.00 — Anonyme.
$1.00 — MM. Sévère Lapointe, Saul Lapointe, Richard Lapointe, Antonio Lapointe et Hervé Comeau.
Total: $10.00.

Saint-Georges

Percepteurs: MM. Geo. Dupont, J.-B. Gagné, Odias Papineau.
$3.00 — M. l'abbé D. McDougal, curé.
$2.00 — Les RR. SS. de Saint-Joseph.
$1.00 — MM. J.-P. Gagné, Georges Dupont, Joachim Vincent, Albert Dupont, Mme Art. Vincent, Mme Ephem Dupont, Mme Geo. Dupont, Mlle Jeannette Lanthier, Remi Dupont, Joseph Wilcott, Aldéric Gauthier, Em. Bouvier, Arthur Saint-Pierre, Mathurin Péreux, Joseph Papineau, Albert Stevens, Félix Vincent.
50 sous MM. Zéph. Chevrefils, D.-L. Vincent, A.-J.-B. Vincent, Etienne Chevrefils, Zotique Chevrefils, Paul Caplette, Benoit Sainte-Croix, Adélard Chevrefils, Oscar Dubé, Remi Vincent, Alphonse Vincent, Mathias Dupont, Isidore Dupont, Mme Albert Dupont, H. Tapiau, Mme Emile B[illegible], Mme Marcel Dupont, Anonyme, H. Chevrefils, Paul Lacou[illegible], Mme D.-P. Vincent.
25 sous — MM. Geo. Chevrefils, Joseph Dupont, Alfred Chevrefils, Mlle Marie Dupont, Robert Papineau, Odias Papineau, Eusèbe Martel, Arthur Clément, L. Laporte, Damien Charette.
20 sous — Mme E. Wilcott.
Total: $35.20.

Saint-Jean-Baptiste

(Supplémentaire)

$5.00— La Commission scolaire de Saint-Jean-Baptiste-Centre, la Commission scolaire de Saint-Jean-Baptiste du Lac, la Commission scolaire de Saint-Jean-Baptiste-Ouest, la Commission scolaire de Youville.

Pour Vous, Mesdames

Directrice: Mère-Grand

Le Portrait

Que de rêves, de voeux attendris me rappelle
Soudainement ce portrait!
Est-elle, dans son charme élégant, aussi belle?
Est-il encore aussi vrai?

Mon ardeur était jeune et mon amour sincère.
La brume des jours lointains
Pour l'évoquer, hélas! m'a rendu nécessaire
Cette image aux tons éteints.

Plus vivant, plus précis, plus clair que dans mon âme,
Sur le papier gris fixé,
Apparaît délicat son visage de femme,
Un peu pâle du passé.

Je la reconnaîtrais parmi les autres, certe,
Si je la voyais venir;
Mais son absence triste et longue déconcerte
Mon coeur et mon souvenir.

Comme un rideau de nuit, le temps amasse l'ombre
Qui s'épaississait peu à peu,
Et voile au fond de nous le feu du regard sombre
Et l'éclair du regard bleu.

Et sans cet ancien portrait qui la révèle,
De vieux parfums embaumé,
Rien ne resterait plus dans ma mémoire d'elle, —
Rien, sinon d'avoir aimé!

Albert LOZEAU.

Pour connaître les gens

Gall a fixé les lois de la phrénologie; il a divisé le crâne en un certain nombre de cases correspondant chacune à une faculté de l'âme et, d'après ses directives, vous pouvez, en palpant une tête, déduire de l'existence de tel creux ou de telle bosse que le sujet possède tel défaut ou telle qualité. Lombrosa est allé plus loin. D'après lui, la couleur des yeux, la forme du nez ou de la bouche, le modelé de l'oreille, de la main ou du pied sont des indices certains du caractère.

Il faudrait voir... Mais l'expérience est facile. Nous allons indiquer les règles fixées par le savant anthropologiste et il vous suffira ensuite d'observer autour de vous et de vérifier si vos découvertes sont exactes.

Un front large et proéminent dénote toujours une grande intelligence. S'il possède des rides régulières, parallèles aux sourcils, c'est le signe d'un esprit actif, entreprenant et d'une grande largeur de vues. Le front long, à peau lisse et sans rides, appartient à une personne tranquille et calme, ennemie des initiatives. Un front arqué avec une ride perpendiculaire légère est l'indice d'un caractère calme et désuet.

Le nez retroussé dénote de l'imagination et le goût du plaisir; le nez arqué appartient le plus souvent à des gens spirituels et beaux parleurs. Le nez épaté est généralement l'indice d'une nature vulgaire et commune. Le nez mince, sec, difforme, dénote la peur ou la lâcheté. S'il est pâle, c'est l'égoïsme et l'envie.

Voyons la bouche. Si les lèvres sont minces et pincées, vous pouvez être certain qu'il s'agit d'un sujet méchant, médisant et faux. Par contre, si elles sont grasses, mais bien proportionnées, c'est un signe de bonté et de franchise. De grosses lèvres signifient: sensualité, gourmandise et paresse.

Un menton avançant sans excès dénote de la volonté et même de l'entêtement s'il saille davantage, comme celui de Voltaire, par exemple, c'est la marque d'un homme spirituel et malicieux. Le menton pointu décèle la ruse; c'est le menton rond qui est l'apanage des meilleures natures. Toutefois, méfions-nous! S'il appartient à une femme et s'il s'accompagne de fossettes, c'est l'indice d'une volonté faible, amie de la musique, des plaisirs et des friandises, qui sacrifie volontiers aux joies extérieures la bonne tenue de son foyer.

"Celui qui a de jolies dents n'est jamais laid", assure un dicton qui n'est pas déraisonnable. Lorsqu'elles sont séparées, elles appartiennent habituellement à une personne douce, faible et sans énergie. Des dents carrées et solides sont l'indice d'un caractère bien trempé. La volonté s'annonce par des dents serrées. Des dents très petites sont un signe de frivolité.

Les petites oreilles bien conformées annoncent de l'esprit et de la vivacité; une oreille plate et allongée marque l'amour-propre et la sottise; si elle est large et unie, elle appartient à une nature faible; rouge et épaisse, elle trahit un tempérament sensuel.

Les yeux sont le miroir de l'âme; étudions-les avec attention, car aucune partie de la physionomie n'est capable, autant qu'eux, de nous éclairer. Les bleus expriment les meilleurs sentiments; s'ils sont de tonalité assez foncée, le caractère est aimable, enjoué et affectueux; s'ils sont très clairs, c'est signe de faiblesse, de timidité et d'inconstance. Les yeux bruns dénotent l'ardeur, la colère, la bravoure et la sensualité. Les gris signifient: patience, malice, labeur et force morale. Les yeux de ton indécis appartiennent aux tempéraments nonchalants, froids et indifférents.

Et, pour terminer, voyons comment rient vos amis; nous vous dirons leur caractère d'après une méthode qui remonte à 1662. Les personnes qui rient en ha, sont loyales, elles aiment le bruit et le mouvement, mais sont parfois d'un caractère versatile; en hé, elles sont flegmatiques et mélancoliques; en hi, serviables, mais naïves, timides et irrésolues; en ho, ce sont les natures généreuses et hardies; en hu, les misanthropes. —(Le Devoir).

Les Oubliés

Il est des jours où la terre que nous habitons semble un champ immense recouvert de tombeaux.

La mort fait ses victimes: parents, enfants, amis. Deuils avant l'heure. Séparations déchirantes, adieux, sanglots.

Ces tombeaux, si cruels, ne sont pas toujours les vrais tombeaux.

Par delà le temps et ses limites, il y a les promesses de la vie future. Le lien spirituel ne peut mourir. Ces séparations ne sont pas définitives puisque l'âme est immortelle et que la matière doit revivre.

Il est consolant de croire à la survie. La mort répugne tant à notre nature.

Les vraies morts sont les séparations volontaires, les morts du souvenir.

Ceux qui faisaient partie de notre vie et qui, soit de par le propre vouloir ou l'implacable destin, d'intimes qu'ils étaient sont devenus indifférents, étrangers, vrais oubliés.

Nous ne savons plus ce qu'ils sont. Vivent-ils encore? Reconnaîtrions-nous leur langage, leur voix? C'est à peine si leurs traits se précisent à notre souvenir.

Leur personnalité s'estompe un peu plus chaque jour. Un voile, léger d'abord et puis opaque, se tisse entre eux et nous.

Nos pensées ne se rencontrent plus. Le fil, ténu ou fort, qui nous liait, s'est rompu. C'est la mort qui a passé. Est-il des morts plus réels que les vivants oubliés?

Nous parvenons à peine à reconstituer le passé. Ces témoignages écrits, ces preuves tangibles des sentiments d'autrefois sont aujourd'hui vestiges dérisoires, chiffons de papier.

Les roses d'amour sont d'informes débris séchés. Rien ne reste de leur beauté. Forme, couleur, parfum tout est passé. Frappant symbole des affections éteintes.

Anniversaires, dates, souvenirs communs, joies et peines partagées, qu'êtes-vous devenus? Ce qui a été n'est plus.

Mais enfin, est-il possible que ces êtres se soient aimés?

Les vrais morts sont les vivants oubliés.

—L'Action Catholique).

Se comprendre

Oui, pour qu'il y ait du bonheur entre amis il faut premièrement aimer mais... savoir aimer. Ensuite, il est aussi nécessaire de s'oublier complètement, de se pardonner, enfin, se comprendre. Le grand Amour a ses preuves et pour les trouver ne nous basons pas seulement sur les notes douces et tendres qu'on nous chante, sur les paroles affectueuses qu'on nous répète, sur un regard qui câlinement attendrit, mais voyons si l'on se sacrifie pour plaire à l'être aimé, si les actes se joignent aux paroles. Car, probablement, tel sera entre époux, ce qu'il a été entre amis.

Entre époux: De la femme dépend une grande partie du bonheur qui règne ou qui devrait régner dans un nid familial. Elle qu'on a qualifiée: "Semeuse de bonheur" doit être remplie de bonté, d'amour et d'abnégation. Puisque l'homme lui a attribué ce titre qu'elle se rende digne de le mériter. Que lui, l'homme, ressente qu'il y a au foyer une âme qui comprend, un coeur qui bat. Là, point d'égoïsme; que chacun traversant le seuil, se sente dans une atmosphère reposante et ne se trouve pas étranger avec des êtres qu'il tutoie. Si l'on s'aime et se comprend, peines et plaisirs seront partagés, car si la raison comprend les données de la raison, il ne faut qu'un seul coeur pour comprendre un autre coeur.

Séparation

Est-ce que je souffre d'être séparée de toi? de ne plus plonger mes yeux dans tes yeux,

de ne plus embrasser vingt fois le jour tes joues rondes,

de ne plus lisser tes cheveux avec ma main,

de ne plus entendre à travers la maison résonner ta petite voix légère, nasillarde et chantante,

de ne plus sentir ton corps souple; des jambes et des bras s'enlacer au mien comme un pampre,

comme un lierre à l'assaut d'un mur... et de songer à cette distance qui nous sépare?

J'ai toute l'allégresse du revoir devant moi.

L'absence est une source dans laquelle l'amour se renouvelle et se purifie et s'agrandit.

Ma tendresse, à travers l'espace, n'est plus capricieuse ni gourmande,

mais apaisée, lumineuse et tranquille, pareille aux eaux d'un lac d'été dans la montagne...

Ton image flotte autour de ma pensée non comme un papillon qui l'obsède, mais comme une brise qui la rafraîchit, comme un pan de ciel toujours bleu.

Je m'endors, comblée, avec elle, et c'est ma première joie au réveil de la retrouver, soleil triomphant qui déchire les brumes.

Et qu'importe que mes bras soient vides puisque tout mon coeur est si plein!

Ne t'ai-je pas aimée ainsi déjà sans te posséder?

Cette poupée qu'ont tenue mes mains d'enfant et dont les cheveux ressemblaient aux tiens, à laquelle je reprochais d'être immobile et de ne savoir parler,

que j'aurais voulu transformer en poupée vivante,

n'était-ce pas toi?

Et ces rêves de l'inquiète adolescence et de la femme accomplie, vers quel but tendaient-ils?

Ces voiles des mariées, qui m'apparaissaient blancs et purs, ne m'auraient-ils pas semblés des linceuls, si j'avais songé qu'ils ne flotteraient jamais sur un berceau?

J'ai compris comment nous pouvions, avant d'être, exister dans la prescience de Dieu par cette prescience que toute ma jeunesse a eue de toi.

Rien ne pourra plus faire que ma chair ait été stérile,

Rien ne pourra plus faire que tu n'aies jamais existé,

Rien ne pourra plus t'enlever à moi,

rien, ni l'absence...

rien, ni la mort...

Car, quand même habiterais-tu ces régions mystérieuses et inaccessibles qu'interroge l'angoisse des vivants,

j'aurais devant moi encore l'allégresse du revoir et je continuerais à te porter dans mon coeur crucifié,

comme je te porte dans mon souvenir,

comme je t'ai portée dans mes bras,

comme, avant de te concevoir, je t'ai portée dans mon désir.

M.-Th. Le MOIGN-KLIPFFEL —(La Maison).

Maris, aimez vos femmes!

"Vous, maris, aimez vos femmes comme le Christ a aimé l'Eglise, lui qui s'est livré pour elle afin de la sanctifier".

J'ai cru remarquer que bien peu de maris observaient convenablement cette règle divine.

Le Christ s'est donné tout entier, or il pose comme modèle, donc l'époux doit aussi se donner tout entier à son épouse.

Il doit donner son travail afin d'assurer l'avenir de la famille.

Il doit donner sa présence, et par suite sacrifier les réunions qui détruisent l'esprit de famille. Vous n'avez pas pris une femme pour en faire tout simplement une maîtresse de pension, chargée de voir à votre confort, à la tenue de la maison, à l'éducation de vos enfants. Vous l'avez prise pour être votre compagne, et vous lui avez promis appui. Or, si elle vit seule à la maison, seule durant les longues heures de la soirée, seule en face des tracasseries quotidiennes de la famille, sans ces confidences intimes qui la soulageraient, n'imposez-vous pas à votre femme un martyre? Que de tristesses et de larmes à la maison pendant que le mari s'amuse.

Il doit surtout donner son coeur, tout son coeur.

Vous l'avez juré à votre épouse et Dieu a été témoin de vos serments.

Entourez-vous votre femme de ces délicatesses, de ces attentions affectueuses dont son coeur a besoin et qui lui rendaient si doux le printemps de sa vie de ménage?

Votre coeur s'est peut-être fermé, et aujourd'hui c'est l'automne dans le ménage, l'automne avec ses brouillards et sa mélancolie, parfois même l'hiver avec ses glaces.

Messieurs, pour que votre coeur soit tout entier à votre femme, il doit être d'abord tout entier à Dieu.

Que les femmes seraient heureuses si les maris étaient des saints!

—"Autour du foyer canadien".

Cheveux secs

Ils le seraient moins si, la veille du shampooing, vous vous frictionniez la tête avec un mélange de deux cuillerées à soupe d'huile de ricin désodorisée, et d'une cuillerée d'eau de Cologne.

Passez la nuit sous un bonnet bien enveloppant. Et vos cheveux seront 100% plus souples.

"Tous Canadiens"



Voici quelques charmantes canadiennes dans le costume de leur pays d'origine. Elles ont bien voulu poser pour le photographe de la Société Radio-Canada quelques jours avant que le nouveau programme Canadians All, dédié spécialement aux Canadiens d'origine étrangère, soit radiodiffusé. On aperçoit de gauche à droite Mlle Frances Galdzinsky (Pologne), Mlle Marion Kummen (Norvège), Mme Natalia Krasnopera (Ukraine), Mlle Anne Moravec (Tchécoslovaquie). Mlle Kummen est la fille du consul norvégien à Winnipeg, M. Carl-T. Kummen.

Le Coin des Jeunes

Directrice: Mère-Grand

A mes petits amis

Ne trouvez-vous pas que le temps vole avec une rapidité étonnante? Nous voilà déjà rendus au troisième mois de l'année! Mars, nom du dieu de la guerre, nous rappelle le terrible fléau que nous subissons actuellement. Mars, mois de saint Joseph, patron de l'Eglise universelle. Priez ce grand Saint de répandre sur notre pays sa bienfaisante protection, et d'accorder aux peuples qui luttent pour la bonne cause, une victoire prochaine qui fasse triompher le bien sur le mal.

Mars voit également les premiers jours du printemps, —saison que tous saluent avec joie, parce qu'elle fait oublier le froid et les tempêtes d'un hiver rigoureux.

Que ce mois soit pour vous, chers enfants, le plus riche de l'année: riche par l'acquisition de nouvelles sciences, qui vous prépareront à un brillant succès aux examens de fin d'année; riche surtout en mérites pour le ciel, puisqu'il se trouve tout entier durant le Carême. Faites en sorte que chacune de ses journées soit une chaîne de bonnes oeuvres qui s'ajouteront à celles qui les précèdent.

MERE-GRAND.

N.B. — Mes petits correspondants sont si nombreux cette semaine, que je me vois obligée, à mon grand regret, de remettre la publication des dernières lettres reçues de Saint-François, Elie, Dufrost, Thibaultville et Sandilands, à la semaine prochaine. A tous un grand "merci".

M.-G.

Correspondants de la semaine

Saint-Jean-Baptiste (Ecole Est) —Thérèse Brunet, Jeannine Beaudette, Thérèse Saint-Godard, Marie, Denise et Rita Bouchard, Lucien et Annette Lavallée, Roland et Lorraine Sabourin.

C'est dommage que Mère-Grand soit si vieille, sans quoi elle accepterait volontiers l'invitation d'aller glisser avec vous, Annette... Toutes vos lettres me disent, chers enfants, comme vous vous amusez bien durant vos récréations. Profitez de ce joyeux temps de votre enfance: c'est le plus beau de votre vie.

Mariapolis (Ecole Pike Lake)—Lucien, Yolande et Simone Lecocq.

Vous avez bien raison, Lucien, de vous dire "chanceux" de pouvoir aller à l'école, alors que les petits enfants d'Europe sont privés de ce bienfait. Songez combien vous êtes privilégiés d'être dans notre Canada actuellement, et demandez à Dieu qu'il préserve ce cher pays, qui est le nôtre, des horreurs de la guerre.

Dunrea (Ecole du Sacré-Coeur) —Joseph Lavoie, Gisèle Boulet.

Les causeries du R. P. Franciscain sur les Japonais ont dû vous stimuler à une plus grande reconnaissance pour le don de la foi, reçu gratuitement. Les petits païens sont bien à plaindre... Offrez quelques sacrifices durant ce Carême pour eux, ainsi que pour les missionnaires qui se dévouent pour sauver leurs âmes.

Saint-Adolphe — Pauline Préfontaine, Lucille Alarie.

Il y a un bel esprit patriotique qui règne parmi mes petits amis de Saint-Adolphe. Cultivez-le, chers enfants: après le sentiment religieux c'est le plus beau que vous puissiez posséder.

La photographie parue sur "La Liberté" n'a pas contenté Pauline... Elle veut me voir personnellement... Je ne puis vous le promettre, vu qu'il fait si froid, et que Mère-Grand est vieille...

Letellier (Ecole Deux-Pointes) —Denis Boiteau.

Laissez-moi vous féliciter, Denis, pour la jolie lettre, si bien écrite, que vous m'avez envoyée. On calomnie quelquefois les petits garçons, en disant qu'ils ne sont pas aussi appliqués que les fillettes. Vous me prouvez le contraire... et je sais qu'il y a bon nombre de petits garçons comme vous... Continuez ainsi, Denis, et écrivez-moi encore. Je jouis beaucoup de vous lire.



Mes petits-enfants m'écrivent

Saint-Jean-Baptiste,
le 4 février 1941.

Chère Mère-Grand,

Je vous écris une toute petite lettre pour vous parler de nos amusements.

Pendant les récréations, nous attachons plusieurs traîneaux, un derrière l'autre, et ça fait un "train"! Quand la neige est glissante, vous devriez voir comme ça va bien!

Quand il fait assez beau, nous faisons de gros bonhommes de neige. Comme de raison, ceux que les garçons font sont toujours plus gros que ceux que les filles font, car il faut bien dire que nous les hommes nous sommes plus forts.

Au revoir, Mère-Grand. Je suis votre nouveau petit garçon,

Lucien LAVALLEE,
Grade III.

—Ecole Est.

✦ ✦ ✦

Saint-Jean-Baptiste,
le 4 février 1941.

Chère Mère-Grand,

Je suis bien contente de vous écrire pour faire connaissance avec vous. Je suis une assez grasse petite fille et peut être un peu trop haïssable. Vous voyez, le plus grand sacrifice pour moi c'est de rester tranquille cinq minutes. Alors, vous comprenez qu'à l'école je me fais dire que je suis "tanante" et chez nous, bien, on me dit souvent d'aller me coucher. Et cela ne me va pas. Est-ce qu'on est bien couché dans un lit quand on ne s'endort pas? Il ne me reste alors qu'une chose à faire: un sacrifice. Je l'offre au bon Dieu pour qu'il remette la paix dans le monde et qu'il nous préserve de la maladie.

Vous me connaissez maintenant n'est-ce pas, Mère-Grand?

Votre petite-fille,

Rita BOUCHARD,
Grade III.

—Ecole Est.

✦ ✦ ✦

Saint-Jean-Baptiste,
le 4 février 1941.

Chère Mère-Grand,

Je vous écris pour vous donner de mes nouvelles.

Deux petits cousins sont morts dernièrement: un s'appelait Roger et l'autre, René. Mon petit frère a été malade, il a manqué une semaine de classe.

Nous allons à l'école en "cutter". Nous attachons nos traîneaux derrière et, rendus à l'école nous glissons! Oh, que nous nous amusons bien!

Mon grand frère, Maurice, est soldat. Il porte un bel uniforme.

Je vous quitte maintenant, chère Mère-Grand. J'espère que Mme la Grippe n'ira pas vous visiter.

Votre petite-fille qui vous aime beaucoup,

Thérèse SAINT-GODARD,
Grade III.

—Ecole Est.

✦ ✦ ✦

Saint-Adolphe, Man.,
le 11 février 1941.

Chère Mère-Grand,

C'est avec empressement que nous avons feuilleté la "Liberté" jeudi matin, car nous nous attendions à voir le portrait de Mère-Grand. Nous ne fûmes point déçues... Pour nous contenter pleinement, il faudra bien que vous finissiez par venir nous voir en personne.

Le 2 février nous avons eu une réception d'Enfants de Marie; j'ai eu le bonheur d'être du nombre des élues, ainsi qu'une trentaine de mes compagnes.

Dimanche matin nous avons eu le plaisir d'entendre à la radio la belle messe chantée par le cardinal Villeneuve. C'est avec attention et admiration que nous avons écouté le sermon qui était de nature à donner du patriotisme aux coeurs les plus froids.

Ce qui était encore plus propre à toucher les coeurs c'est la prière pour la paix récitée par l'hon. M. Lapointe. Nous nous sommes unies avec le Canada tout entier pour supplier Dieu, sa Sainte Mère et saint Joseph de nous accorder, et surtout à l'Europe, cette paix désirée par tous.

Encore une fois chère Mère-Grand, je veux vous remercier pour le beau portrait de la grand'mère, mais nous espérons maintenant vous voir en personne.

Votre petite-fille qui vous aime bien,

Pauline PREFONTAINE.

✦ ✦ ✦

Couvent de St-Adolphe.

Bien chère Mère-Grand,

C'est avec grand plaisir que je viens à mon tour causer et vous donner des nouvelles.

J'espère que vous vous portez très bien et que vous n'avez pas trop de difficultés dans vos affaires. Je crois que c'est la première fois que je vous écris, n'est-ce pas? Mais cela ne veut pas dire que je vous ai oubliée, car je pense réellement souvent à vous, et je m'intéresse beaucoup au "Coin des Jeunes".

J'ai vu il y a deux semaines sur la "Liberté" qu'il y a une composition à faire sur Mgr Provencher, donnée par les Chevaliers de Colomb. Nous nous y intéressons tous ici au couvent de Saint-Adolphe et nous voulons très bien faire cette composition afin de contribuer à mieux faire aimer nos premiers missionnaires surtout le premier évêque de l'Ouest canadien.

Votre petite-fille qui vous embrasse au nom de toutes ses compagnes,

Lucille ALARIE.

✦ ✦ ✦

Mariapolis, Man.,
le 12 février 1941.

Chère Mère-Grand,

Hier notre maîtresse nous a donné pour composition de vous écrire. J'étais très content car j'avais hâte de jaser avec vous.

Je suis dans le grade VII et je vais à l'école Pike Lake et j'aime bien ça. Nous sommes bien chanceux de pouvoir aller à la classe, quand on pense qu'il y a en Europe tant de petits enfants qui ne peuvent pas y aller.

A l'école nous tricotons pour la Croix-Rouge: nous aimons beaucoup cet ouvrage parce que c'est pour les pauvres soldats qui défendent la patrie.

J'ai une triste nouvelle à vous apprendre. Mon grand-père qui reste avec nous, est à l'hôpital depuis le 5 janvier. Nous prions le petit Jésus qu'il le guérisse bien vite, afin qu'il nous revienne bientôt, ce cher grand-père.

Je veux vous dire aussi que j'ai une petite soeur du nom de Laurette qui aura 6 ans le 23 mars. Elle vient à l'école et je vous assure qu'elle aime bien sa maîtresse et qu'elle apprend vite. Elle est dans le grade I.

Au revoir, chère Mère-Grand, je vous écrirai encore.

Votre petit garçon,

Lucien LECOCQ,
Grade VII.

✦ ✦ ✦

Ile-de-Chênes, Man.,
le 12 février 1941.

Chère Mère-Grand,

C'est la deuxième fois que je viens causer avec vous. Imaginez que l'autre fois j'avais été assez étourdi de ne pas signer mon nom de famille! J'ai onze ans. Je suis dans le grade cinq, je vais à l'école avec mes deux frères Lionel et Denis.

Je veux vous dire que Lionel est à l'hôpital en ce moment. Ça me fait beaucoup de peine.

Notre maîtresse nous fait tricoter pour la Croix-Rouge.

Bien, Mère-Grand, je crois que ça va être tout pour ce soir; mon petit frère m'attend pour aller jouer.

Votre petit garçon,

Roméo BEAUCHEMIN,

✦ ✦ ✦

Ile-de-Chênes, Man.,

Chère Mère-Grand,

Nous sommes 30 élèves à notre école. Moi je suis dans le grade V. J'ai plusieurs leçons à réciter.

A présent nous sommes à tricoter pour la Croix-Rouge. Il faut faire 35 carrés de 6 pouces: 7 filles sont à l'ouvrage.

Chez nous nous sommes une famille de 11 personnes. Le bébé marche depuis quatre mois. Le soir je fais mes devoirs et j'étudie mes leçons.

Votre petit garçon,

Noël TRUDEAU.

✦ ✦ ✦

Ste-Anne-des-Chênes,
le 12 février 1941.

Chère Mère-Grand,

C'est aujourd'hui que je viens mettre la main sur la plume pour vous écrire un mot sur mes occupations.

Je suis dans le grade VI et j'aime bien à aller au couvent. Nous avons eu un concours à Noël, donné par le R. P. Curé. Il donna de beaux prix: des cameras, des montres-bracelets et des prix en argent. Nous étions tous contents. J'apprends aussi le piano et j'aime bien cela. Nous sommes six dans la classe qui apprenons la musique.

Nous avons organisé un jeu de ballon. Les Rouges et les Bleus. Nous sommes neuf de chaque côté.

La soirée de l'Association d'Education qui a eu lieu dimanche soir était très intéressante. Il y avait aussi un chant dramatisé: "En passant par la Lorraine".

Je termine en espérant vous voir bientôt et quand vous viendrez à Sainte-Anne ne manquez pas de visiter notre classe.

Au revoir, Mère-Grand.

D'une petite-fille,

Simone DUSABLON.

✦ ✦ ✦

Kergwenan, Man.,
le 13 février 1941.

Chère Mère-Grand,

C'est ma première lettre au "Coin". J'espère que mon nom va paraître dans "La Liberté".

Je suis dans le grade cinq. Je vais à l'école Pennarun. J'ai deux frères et deux soeurs qui vont à l'école. Notre maîtresse est bien bonne pour nous.

J'ai une brebis et une vache. Ma vache s'appelle Belle et ma brebis Minné.

J'aime à broder et à tricoter. Cet hiver j'ai tricoté une paire de mitaines pour papa.

Le vendredi après-midi les filles brodent ou tricotent à l'école. C'est ce jour-là que j'aime mieux.

Nous prions tous les jours pour notre pays.

Votre petite amie,

Aurore GINGRAS.

Joyeuse Fête

5 mars

Roland Boulet, Dunrea.
Yolande Sicotte, Saint-Adolphe.
Germaine Ferrand, Sainte-Rose-du-Lac.
Jean Forest, Saint-Malo.
Raymond Marcoux, Lorette.

6 mars

Edmond Blanchette, Sainte-Anne.
Mariette Parent, Saint-Joseph.

7 mars

Laurette Noël, Sainte-Anne.
Lucille Dumas, Sainte-Rose.
Juliette Vinet, Vassar.
Sylvio Fillion, Saint-Joseph.

8 mars

Fernand Bazin, Notre-Dame-de-Lourdes.
Françoise Damphousse, Saint-Joseph.
Marcel Harrison, Letellier.

9 mars

Thérèse Côté, Vassar.
Mirch Aymont, Vassar.
Ernest Aymont, Vassar.
Rita Brisson, Otterburne.
André Dufault, Saint-Lupicin.
Yolande Clément, La Broquerie.

10 mars

Lucien Neault, Sainte-Rose.
Joseph Dooly, Grande-Clairière.
Hubert Lamouline, Grande-Clairière.
Laurent Vermette, Saint-Pierre.
Mathilde Jubinville, Letellier.

11 mars

Thérèse Paquin, Sainte-Geneviève.
Jeanne Carrière, Otterburne.
Irène Saurette, Aubigny.
Raymonde Vincent, Saint-Georges.
Anita Désautels, Sainte-Anne.



Letellier, Man.,

Chère Mère-Grand,

Je suis très heureux d'avoir été choisi pour vous écrire cette semaine. J'espère que vous êtes bien. Ici tout le monde est bien. A l'école il n'y a qu'Albert qui a manqué quelques jours mais il est bien maintenant.

Aimeriez-vous savoir ce que j'ai eu pour Noël? J'ai eu un coffre d'outils pour faire du "découpage", et aussi des modèles pour faire beaucoup de choses.

Nous sommes allés chez grand'mère au jour de l'an. Nous avons eu beaucoup de plaisir. Nous étions trente personnes.

Nous avons recommencé les classes le 7 janvier. Nous y sommes tous revenus.

Le R. P. Faure est venu aujourd'hui, avec M. le curé. J'aime beaucoup cela quand il vient.

Au revoir, Mère-Grand. De votre petit garçon qui pense à vous,

Denis BOITEAU,
Grade VI.

—Ecole Deux-Pointes.

✦ ✦ ✦

Ecole du Sacré-Coeur,
Dunrea, Man.

Chère Mère-Grand,

Je suis très heureuse de vous écrire aujourd'hui. J'ai de nombreuses nouvelles à vous dire. Je suis bien intéressée au "Coin des Jeunes".

Nous avons eu la visite d'un Père Franciscain cette semaine. Il nous a parlé de ses missions en Chine et au Japon, il était très intéressant. Il nous a dit comme nous étions privilégiés d'avoir des parents catholiques. Nous devrions être contents d'être nés chrétiens; il y a tant de petits Japonais païens. Il nous a dit aussi que les petits japonais étaient très intelligents. J'aurais bien voulu entendre plus longtemps ses beaux récits.

Je suis obligée de vous quitter car il faut que j'aille me reposer. Je vous dis bonsoir et j'aimerais bien vous connaître.

Gisèle BOULET,
Grade VI.

✦ ✦ ✦

Ecole du Sacré-Coeur,
Dunrea, Man.

Chère Mère-Grand,

C'est la première fois que je vous écris. Nous avons un nouveau curé et à son arrivée il a été malade de la grippe. Pendant sa maladie un Père Franciscain est venu nous dire la messe. Le Père missionnaire est venu nous rendre visite à la lecture des notes du mois, et nous a parlé du Japon et des petits japonais. Il nous a montré quelques paroles en japonais: "so yo na ra", qui veut dire au revoir, et "o hi o", veut dire bonjour. Puis il nous a montré le signe de la croix.

Le Père nous dit que les missionnaires avaient beaucoup de difficultés; les japonais adorent des têtes de chevaux et de chats. Les petits enfants ont bien peur du missionnaire et n'osent pas l'approcher. Leurs chefs disent que le prêtre est venu pour leur enlever leur foi et leur religion. Alors un jour une petite catholique montrait à sa petite amie païenne l'église en lui expliquant les différents objets; rendue au Tabernacle, la petite chrétienne dit: "C'est là où est le bon Dieu", et la païenne lui dit: "C'est là où le prêtre catholique met la foi qu'il vole aux japonais".

Notre nouveau curé vient des soirs à la maison et joue du violon et nous fait chanter des chants canadiens.

Votre petit ami sincère,

Joseph LAVOIE,
Grade IV.

AU SACRÉ COEUR

Funérailles

Le vendredi 28 février, le R. P. Denys Jubinville, O.M.I., curé, chantait le service de M. Jean-Baptiste Lauzon (jeune), décédé le mardi précédent.



Le R. P. curé était assisté des RR. PP. L. Lafrenière, O.M.I., et I. Desautels, O.M.I., comme diacre et sous-diacre.

Les nombreux parents et amis vinrent se joindre à la famille éprouvée pour assister aux funérailles de M. Lauzon et offrir pour lui leurs ferventes prières.

M. Lauzon était malade depuis plusieurs mois. Il supporta ses souffrances avec une admirable patience. Durant sa maladie, il subit trois opérations graves, dont la dernière deux jours avant sa mort.

A la famille en deuil nous offrons nos plus sincères sympathies.

Neuvaine du Rosaire

Notre deuxième neuvaine du Rosaire, commencée il y a trois semaines, pour demander la paix, est suivie pieusement par un grand nombre de paroissiens. Durant le carême faisons un effort spécial pour assister à ces pieux exercices.

• • •

Durant le carême, il y a récitation du chapelet, sermon et bénédiction du Très Saint-Sacrement tous les mercredis soirs à 7 h. 45, et le chemin de la Croix tous les vendredis soirs, à pareille heure.

• • •

Au lieu de recevoir leurs prix de français en argent, nos enfants de l'école du Sacré-Coeur reçoivent des timbres de guerre; ils contribuent ainsi pour leur part au succès de la guerre.

• • •

Tableau d'honneur

GRADE X —Dorothée Audet, Huguette La Flèche.

GRADE IX — Lucienne Gosselin, Eileen Stutridge.

GRADE VIII — Jacqueline Côté, Monique Germain.

GRADE VII — Pauline Millette, Lorraine Cloutier.

GRADE VI — René Blanchard, Edna Morin, Thérèse d'Argis.

GRADE V — Georgine Cayer, Jean Bisson.

GRADE IV — Guy Hamel, Jean Montpetit.

GRADE III (a) — Jeannine Rajotte, Monique Minvielle.

GRADE III (b) — Claudette Lespérance, Rita Nollette.

GRADE II — Donald Lafrenière, Douglas Leblanc.

GRADE I — Viviane Gaudreau, Simon Minvielle.

Cours préparatoire — Thérèse Verrier, Aimé Girard.

Assemblée des Dames

Le comité des Dames de Sainte-Anne invite les membres à venir en grand nombre vendredi à l'assemblée mensuelle qui sera importante. Il y aura, en plus, un programme récréatif. Les aspirantes congréganistes seront aussi les bienvenues. Nous comptons sur une aussi belle assistance que le mois passé, afin de mieux s'unir et se connaitre. Donc, vendredi prochain à 3 h., n'y manquez pas.

PETITE NOTE

Nous apprenons avec plaisir que Mme A. Guilbert, de Petersfield, vient de quitter l'hôpital de la Miséricorde, après un séjour de près de cinq semaines. Elle doit passer sa convalescence chez sa fille, Mme Bernier Larrivée à St-Boniface.

Petites Annonces

TARIF: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

HOMME, 50 ans, 15 années d'expérience dans magasin général, demande emploi; références. S'adresser "La Liberté", Boite 28. 45p

ON DEMANDE un homme d'expérience, bon trayeur, pour prendre soin d'un troupeau de choix. S'adresser à Maison St-Joseph, Otterburne, Man.

Aubaines pour meubles

Si vous voulez des meubles neufs ou de seconde main de qualité supérieure, voyez Rolly Gauthier au "Manitoba Furniture Co". 335, rue Carlton. Insistez pour avoir un vendeur qui parle français. S'il ne parle pas français, vous vous serez trompés d'adresse. Notez l'adresse exacte: "Manitoba Furniture Co.", 335, rue Carlton.

WINNIPEG

A l'Exposition de peinture des artistes manitobains

Dimanche après-midi, à la "Winnipeg Art Gallery" de l'Auditorium, a eu lieu l'ouverture officielle de l'exposition de peinture organisée par la Société des Artistes du Manitoba. La foule nombreuse qui était venue assister à cet événement a été très favorablement impressionnée par le nombre et la qualité des travaux exposés.

Nous avons remarqué en particulier, au cours d'une inspection rapide, trois belles peintures de Mme Pauline Boutal: (Frédéric (un jardinier que tout Saint-Boniface reconnaitra aisément), Nicole (étude de nu) et Automne (nature morte).

Milton Osborne exposait deux dessins d'oeuvres architecturales: la Cathédrale de la Nouvelle-Orléans et le Château de Québec.

Parmi les nombreux paysages manitobains, la Vieille Ferme sur le Lac, de V. Friesen, a eu beaucoup d'admirateurs. Nous avons aussi goûté la Vieille Paysanne française (statuette) de Mme Alison Newton et le buste de M. Henri Bougearel par Buylice Lang.

Cette exposition témoigne hautement en faveur de nos artistes manitobains et mérite vraiment d'être visitée. Toutes les oeuvres qui y figurent ont été généreusement offertes par les auteurs à la Croix-Rouge et seront vendus au profit de ses oeuvres de guerre.

Joseph Bonnet à Winnipeg

Joseph Bonnet, le plus grand organiste du monde, donnera un récital à l'église "Grace", (angle des rues Ellice et Garry), le jeudi soir 13 mars.

Il naquit à Bordeaux, France, où, à l'âge de 14 ans, il fut nommé organiste de l'église Saint-Michel. Peu de temps après, il se rendit au Conservatoire de Paris, où il devint l'un des élèves les plus brillants du célèbre Guilmant, et obtint le premier prix à l'orgue.

Plus tard, le poste d'organiste à l'église Saint-Eustache à Paris étant vacant, Bonnet fut choisi unanimement pour l'occuper.

A la mort de Guilmant, Bonnet lui succéda au poste très envié d'organiste à la "Société des Concerts du Conservatoire". Il donna de nombreux concerts par toute l'Europe, et il fut applaudi comme un artiste rare. Sa réputation s'accrut toujours, de telle sorte qu'il fut demandé en Amérique. Ses succès se répétèrent de New-York à San Francisco et du Mexique au Canada.

La France, heureuse de compter ce grand artiste parmi ses fils, lui conféra le titre de "Chevalier de la Légion d'Honneur".

En plus de ses merveilleux succès comme exécuteur, Bonnet est remarqué aussi comme un compositeur de distinction. Ses oeuvres ont été exécutées par des milliers d'organistes en Europe et en Amérique.

Funérailles de A.-O. Marrin

Les funérailles de M. A.-O. Marrin, président de la Commission de contrôle du lait du Manitoba, ont eu lieu vendredi matin à l'église Saint-Ignace. M. l'abbé Reddin officiait, assisté du R. P. Fallon, S.J., comme diacre, et de M. l'abbé J. Jordan, comme sous-diacre. L'inhumation s'est faite au cimetière Sainte-Marie.

Le gouvernement était représenté par l'hon. W. J. Major, procureur général; l'hon D. L. Campbell, ministre de l'agriculture, et l'hon. Sauveur Marcoux, ministre sans portefeuille.

M. Marrin, décédé subitement à son domicile le 24 février, avait été pendant quinze ans président de la maison d'épicerie en gros Jobin-Marrin.

Records intéressants de la City Hydro

La City Hydro a établi de nombreux records depuis sa fondation en 1911. Ses opérations de 1940 en établissent de nouveaux assez remarquables.

Le surplus net de l'année s'élève à $487,576.00, le plus considérable dans l'histoire de l'Hydro.

Le revenu de l'Hydro en 1940 a atteint $3,855,318.00, — une augmentation de $38,398.00 sur 1939.

Les dépenses ont été de $3,367,77[illegible].00, contre $3,504,285.00 en 1939, soit une diminution de $136,514.00. Elles n'ont jamais été plus basses depuis 1931.

A même le surplus, $377,000.00 ont été transférés au trésorier de la ville, pour aider à soulager les fardeaux financiers de Winnipeg. Cela fait un total de $839,000.00 que la City Hydro a versés dans ce but depuis trois ans.

Nos marins



Robert-Lucien Boittiaux, de Winnipeg, qui a passé quelques jours dans sa famille, venant d'Esquimal, C.-B., et se rendant à Halifax. Il a un frère et un beau-frère servant dans l'artillerie.

Alliance Française

Un acteur français présente des sketches monologués

Il est toujours amusant de voir un travers ridiculisé, et non seulement amusant mais aussi réconfortant: car, chaque jour nous côtoyens de ces petits défauts qui, chez les autres, nous irritent, et que nous essayons, si nous les trouvons en nous-mêmes, d'excuser aussi bien que possible; défauts qui sont tous de la vanité ou des cousins germains de la vanité, et qui, parce qu'ils dérivent de l'opinion magnifique que nous avons de nous-mêmes, nous empêchent justement de les apercevoir.

Qu'un romancier alors, ou qu'un auteur de théâtre, ou qu'un acteur tout seul enfin tourne ce travers en ridicule sur la scène, le déforme, l'attaque de tous côtes en badinant, en riant, mais tout de même en allant droit au fond du vice, nous trouverons une revanche. Ce ridicule dont nous souffrions nous fait maintenant rire; nous ne sommes plus placés seuls devant la laideur de l'âme et de l'esprit humains, mais nous avons des amis qui nous aident dans cette lutte pour une certaine perfection qui est en chacun de nous un idéal plus ou moins exprimé. La bêtise, la fatuité ne restent donc pas impunies, puisqu'elles sont en train de déclancher dans les bouches des spectateurs des rires bien nourris où l'on reconnait la joie d'une revanche.

C'est un peu une joie de ce genre que nous avons eue — doublée d'une joie plus artistique — en écoutant M. André Frère, autrefois acteur dans la troupe des Pitoëff à Paris et du Théâtre des Quatre-Saisons, et maintenant acteur de sa propre troupe composée de dizaines d'acteurs qui sont tous lui-même et qui se mettent à évoluer sur toutes les scènes où, en Amérique et au Canada, il y a des amateurs de français et de théâtre. Mardi passé, 25 février, ce fut le tour de notre Alliance Française, réunie à l'hôtel Fort Garry, de suivre cet artiste dans ses ébats d'éloquence et de souplesse physique. Le fait que M. Frère écrit ses monologues lui-même n'est pas secondaire; il ne fait pas alors que répéter le produit d'autres cerveaux, mais il incarne des personnages qu'il a vus — ou peut-être parfois imaginés, en tout cas exagérés — lui-même.

M. Frère est un acteur, et c'est tout dire. Il a cette faculté de se transformer à nos yeux, d'incarner tour à tour certains types, et, pour cela, il n'a qu'à s'oublier lui-même ou peut-être qu'à se souvenir de lui-même tout entier — car, n'y a-t-il pas en chacun de nous la semence de tous les défauts? Il n'y a qu'à piocher pour trouver dans les profondeurs des essences de faiblesse; le personnage, fait alors de cette matière humaine, sera incarné par l'acteur, plus vivant que le personnage inédit.

Ce sont des scènes de la vie qui nous ont été présentées; petites satires animées; la réalité a sans doute été grossie par l'auteur de ces sketches comme le [illegible] dans une caricature; mais nous avons eu l'impression que chaque scène [illegible] bien, [illegible] en finir, l'auteur apprend que son roman a été trouvé "moins bien" et notre "voisin de campagne", qui n'a cessé de parler à une allure vertigineuse, promet d'amener sa tante qui, elle, est vraiment loquace!

Le sketch "Soirée dansante" a été l'un des plus amusants: M. Frère s'est fait tout à coup acrobate quand il a représenté un jeune homme qui, à la requête de sa riche fiancée, consent, après bien des objections, à danser avec sa tante, dont les proportions imposantes l'effraient. Nous le voyons alors en train de faire tourner son énorme danseuse; entre deux tortures — car son pied est victime des maladresses de cette dame — il essaie de demander à sa tante la main de sa jeune fille, mais en vain, car il est interrompu à tout moment par une douleur physique ou par l'incompréhension de cette personne gigantesque.

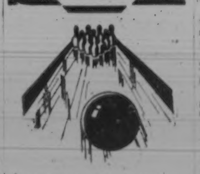
Dans "Le choix d'une cravate", un dandy est torturé par l'obligation où il se trouve de choisir une cravate pour un "cocktail party". L'auteur des monologues a poussé la satire si loin que son personnage est devenu presque impossible et, en tous cas, tragique. Il aimerait porter une cravate plume de paon, que sa fiancée déteste; tourmenté par l'indécision, il téléphone à son ami Jojo; uniquement préoccupé de son problème de cravate, il ne se rend pas compte qu'il fait une bêtise énorme en disant à Jojo que son amie reçoit les faveurs de M. Toto. Puis, notre dandy téléphone à sa fiancée pour qu'elle lui permette de mettre la cravate plume de paon; le résultat de cette démarche est une rupture de fiançailles. Le dandy triomphe: il pourra mettre sa cravate plume de paon! Mais non! Toto, le cousin du dandy, est tué par Jojo. Le dandy est en deuil; il se voit dans la tragique obligation de choisir une nouvelle cravate; son petit cerveau se met alors à hésiter entre une cravate noire en tricot, ou en satin mat, ou en soie moirée et quelques autres. Cette caricature, dépasse donc les limites de la vie, mais elle en est d'autant plus amusante, car nous avons l'impression d'avoir devant nous un pantin, et non pas un homme.

M. Frère a prouvé sa maitrise de l'anglais dans un autre sketch où il a incarné un couturier de la rue de la Paix habillant une riche Américaine; devant la beauté rustique de sa cliente, il se sent tour à tour musicien, peintre et poète; la recherche d'une toilette qui lui convienne met le créateur dans des transes; le point culminant de cette scène est le moment où l'artiste se met à siffloter la Symphonie pastorale, tout en imaginant de quelle étoffe il va habiller sa riche cliente; après tous ces élans inspirés, il dévoile aussi ses instincts commerciaux en convaincant la dame qu'elle a besoin non seulement d'une robe, mais de toute une collection de robes. Dans ce sketch, nous nous sommes demandé qui était le meilleur acteur: M. Frère lui-même ou ce couturier-artiste qu'il a incarné?

En bis, M. Frère donna "L'Institut de beauté", morceau amusant à force de réalisme et de détails piquants: le manicure dermatologiste est, lui aussi, comme le couturier, un artiste qui voit dans la beauté négligée d'une de ses clientes une mine d'or, la comparant aux ruines de Pompei avant leur déblaiement, vantant la beauté de son visage sur lequel il trouve néanmoins des taches, des bouffissures, des pattes d'oie, une dépression de l'arête nasale, un manque de proportion, un relâchement des tissus, — bref le résultat d'années de négligence que ses soins se chargeront de corriger.

Nous aurions peut-être aimé un sketch d'un caractère plus [illegible] [illegible]

Club du Sacré-Coeur



LIGUE DE DIX QUILLES

Western Paint	14	4	780
Can. Publishers	11	7	820
Soc. St-Jean-Baptiste	11	7	775
Robin Hood	10	8	751
Provencher	9	9	[illegible]
Taché	8	10	[illegible]
Club Sacré-Coeur	6	11	[illegible]
Canadiens	2	16	[illegible]

[illegible]

LIGUE DE CINQ QUILLES

Position des équipes

[illegible]

Records pour la saison, demoiselles: 3 parties, Yvette Sala, 840; 1 partie, Yvette Sala, 343.

Records pour la saison, messieurs: 3 parties, Georges Bruyère, 706; 1 partie, Georges Bruyère, 331.

Pour la semaine, demoiselles: 3 parties, Jeanne Belair, 649; 1 partie, Yvette Sala, 257.

Pour la semaine, messieurs: 3 parties, Hervé Sala, 649; 1 partie, Gérard Leveille, 258.

LIGUE DES DAMES

Position des équipes

Equipe La Flèche	10
Equipe Chaput	8
Equipe Newman	[illegible]
Equipe Audet	[illegible]

[illegible]

Moyennes

[illegible]

Feuilleton de "La Liberté"

A Qui Sait Aimer...

par Pierre Lavaur

NUMERO 1

—Mon cher Étienne, vous êtes le plus aimable des hommes, mais je vous assure qu'en ce moment je n'ai pas une minute à perdre.

—Monsieur Gerbaud, je vous ai guetté depuis ce matin. J'ai quelque chose de très important à vous dire. Entrez un instant dans ma loge, vous ne le regretterez pas.

Patrice Gerbaud consulta sa montre.

—J'ai bien peu de temps à vous accorder...

Depuis près de huit ans qu'il habitait dans ce vaste immeuble de l'avenue Gambetta, il avait toujours été en excellents termes avec Etienne, son concierge, dont il avait reçu, à maintes reprises, les preuves d'un dévouement plus sincère qu'éclairé.

—Monsieur, je vais vous annoncer une bonne nouvelle.

—Laquelle?

—Monsieur Bourgeac nous quitte. Vous le connaissiez?

—Assez vaguement; c'est je crois un ingénieur... un homme très aimable, très poli...

—Eh bien, monsieur Gerbaud, il y a déjà huit locataires qui sont venus me demander son appartement!

—Ah! je devine!... Vous n'avez sans doute pas encore fait votre choix et vous voulez un conseil?

—Non, Monsieur Gerbaud, mon choix est fait, c'est à vous que j'offre le local du premier.

Enfin Patrice comprenait.

—Mon brave, dit-il à l'obligeant concierge, je vous remercie infiniment de votre aimable attention. Malheureusement je ne puis accepter.

—Comment, monsieur, fit Etienne d'une voix altérée, vous refusez?

—A mon grand regret, croyez-le bien.

—Mais monsieur, l'appartement que je vous offre a un balcon sur l'avenue; vous aurez sous vos fenêtres de beaux tilleuls dont le feuillage est épais et il y a des nichées d'oiseaux... la piscine des Tourelles est à deux pas. On y dispute chaque dimanche des championnats de natation, c'est un va-et-vient continuel...

—Tout cela est fort attrayant mon pauvre, mais...

Le brave homme ne se laissait pas interrompre.

—Songez, monsieur, continua-t-il, que nous sommes sans ascenseur. C'est avec peine que je vous vois tous les jours gravir vos quatre étages... Sans doute vous êtes jeune, mais Simonin ne l'est plus. Hier encore, il me disait...

—Mon brave, je serais enchanté d'être agréable à mon domestique et à vous-même, mais vous reconnaitrez que ma collection de céramiques déjà importante est d'un déplacement difficile.

—Oh! monsieur, fit le concierge abasourdi, vous hésiteriez pour si peu?

A ces mots, M. Gerbaud sursauta.

Si maitre qu'il fut de soi il ne put s'empêcher de relever la parole impie de son concierge.

—"Pour si peu"! répéta-t-il. Ne voyez-vous donc pas malheureux que ces porcelaines, ces cristaux que je collectionne avec tant de soin ont une valeur inestimable.

—Possible, monsieur, fit le concierge, mais ces assiettes craquelées, fendues, parfois même ébréchées et dont ma femme ne voudrait pas pour notre table, ne perdront rien de leur valeur en venant se loger au premier.

—Malheureusement, elles n'y descendraient pas d'elles-mêmes Il faudrait les y transporter.

—Monsieur, je vois; vous craignez qu'on ne casse quelque chose; mais je me permets de vous faire remarquer que votre domestique Simonin n'est point maladroit, et si vous acceptez que je l'aide à descendre vos bibelots vous verrez quelles habiles précautions je saurai prendre!

—Je suis tranquille de ce côté-là, mon brave, mais il y a une autre question. Là-haut, au quatrième, j'ai installé mes potiches, mes cristaux et mes porcelaines dans le cadre qui leur convient: chaque chose est à sa place et j'ai une place pour chaque chose. Au premier, la dimension des pièces n'est pas la même; mes bibelots y seraient ou perdus ou tassés. Enfin la lumière, — à cause précisément des tilleuls dont vous parliez tout à l'heure — n'y pénètre qu'insuffisamment!

—Mais alors, monsieur?...

—Eh bien, je resterai au quatrième. J'y retourne, de ce pas, mais je tiens à vous redire combien je suis sensible à la sollicitude que vous me témoignez.

Ce disant, Patrice Gerbaud glissa un beau billet dans la main du concierge et se hâta vers l'escalier.

—C'est le meilleur garçon du monde, expliquait un instant plus tard Etienne à sa femme. Il m'aurait donné au moins mille francs s'il avait déménagé!... C'est vraiment dommage qu'il ne pense qu'à ses porcelaines et à ses cristaux.

II

Le jugement du vieux concierge sur son aimable locataire n'était ni exact ni complet.

Celui-ci était loin de ne s'intéresser qu'aux cristaux et aux porcelaines dont il faisait une collection à la fois savante et judicieuse.

De bonne éducation et riche d'environ deux cent mille francs de rente, Patrice Gerbaud qui venait d'avoir trente ans aimait à la fois la musique, les lettres et les sports.

Il n'était ni pédant ni importun et il fallait lui faire une douce violence pour qu'il consentit à parler musique ou collections.

Dans le monde, il s'entretenait volontiers avec les femmes. Mais il mettait toujours dans ses conversations beaucoup de réserve.

Une telle attitude avait suscité autour de lui bien des curiosités.

Les mères jugeaient que Patrice Gerbaud était un parti désirable pour leurs filles, mais elles n'arrivaient pas à comprendre quelle était sa véritable personnalité...

En réalité, il n'y avait pas dans la vie de Patrice Gerbaud le plus léger mystère.

Le jeune homme n'avait jamais songé à se marier pour la raison toute simple qu'avec ses goûts paisibles et modestes la vie qu'il menait lui suffisait amplement. Il ne sentait pas le besoin d'y mêler des complications d'ordre sentimental.

Il se plaisait à disserter par lettres avec Hector Blainville, un ami de province qui, bien qu'approchant de la quarantaine, s'obstinait à demeurer célibataire. Et certes, il y aurait eu, pour les psychologues, de bien curieuses choses à glaner dans la correspondance que les deux jeunes gens échangeaient.

. . . .

Depuis la conversation qu'il avait eue avec le "père Etienne", comme l'appelaient tous les locataires de l'immeuble de l'avenue Gambetta, Patrice Gerbaud éprouvait une sourde inquiétude. La pensée qu'un jour ou l'autre, lui, simple locataire, pourrait être obligé de déménager et de transporter ailleurs sa précieuse collection de céramique, le tourmentait étrangement. Cette éventualité lui apparaissait comme une source de catastrophes et la fin de sa tranquillité.

Dès lors, il ne songea plus qu'à se débarrasser d'un pareil cauchemar.

Il lui vint à l'esprit d'acheter le vaste immeuble dans lequel était son appartement: sa fortune lui permettait de faire cette acquisition.

Patrice Gerbaud alla trouver son notaire et lui fit part de son projet.

Maître Rodereau l'approuva en principe.

—Toute la question, dit-il, est de savoir si l'immeuble est à vendre; j'en connais le propriétaire; je puis le voir, et sans engager l'affaire à fond, tâter le terrain.

Patrice accepta et remercia.

—Je dois partir pour Dresde ce soir même, dit-il.

—Combien de temps comptez-vous être absent? lui demanda le notaire.

—Environ trois semaines. Mais il est inutile d'attendre aussi longtemps pour traiter. Je vous donne pleins pouvoirs, et, si mon propriétaire se décide à me vendre son immeuble à un prix voisin de celui dont nous avons parlé, n'hésitez pas à m'envoyer un engagement provisoire. Je le signerai volontiers et vous le retournerai.

Le notaire promit de faire diligence, et Patrice Gerbaud put partir, assez rassuré.

Il resta un mois absent, fit d'intéressantes découvertes, compléta sa collection, et, dès son retour à Paris, avant même de rentrer chez lui, alla trouver Maître Rodereau.

—Ah! mon pauvre ami, lui dit le notaire en l'apercevant c'est l'échec sur toute la ligne. Plus que cela, la catastrophe! Non seulement votre propriétaire ne veut pas vendre son immeuble, mais il vous donne congé.

Patrice sursauta.

—C'est une abominable injustice! s'écria-t-il. Je refuse de partir et, s'il le faut, je plaiderai.

—Gardez-vous-en bien, répondit tranquillement Maître Rodereau, vous perdriez.

—Comment cela?

—Votre propriétaire use simplement du droit de reprise. Il marie sa fille. Il lui plait de l'installer dans son immeuble; la loi l'y autorise.

—Mais pourquoi cet homme de malheur veut-il loger sa fille au quatrième étage?

—Raison de convenance personnelle dont l'intéressé demeure juge, répondit le notaire.

Il y eut un silence.

Maître Rodereau reprit:

—Monsieur Gerbaud, ne vous désolez pas. Je me suis préoccupé de vous trouver une autre habitation.

—Et vous avez découvert?

—Une coquette villa à l'entrée du Pré-Saint-Gervais. Elle est à vendre. Je l'ai fait visiter et je suis persuadé que vous pourrez y installer commodément vos riches collections et vos instruments de musique; le trajet d'une maison à l'autre sera court, et, par ailleurs, vous avez six mois pour quitter l'avenue Gambetta.

Ce double avantage atténua le chagrin que ressentait Patrice Gerbaud à la pensée qu'il lui fallait déplacer ses trésors et courir le risque de les endommager.

—Eh bien soit, se dit-il, en rentrant chez lui, je déménagerai petit à petit; mais auparavant je ferai embellir la villa et j'installerai mes faïences et mes cristaux dans un vrai palais.

III

En rentrant chez lui, Patrice Gerbaud trouva une lettre de son ami Blainville, qui disait:

"Mon cher Patrice,

"Voici le plein été, et l'ouverture de la chasse aura lieu dans quelques jours.

"Tiendras-tu enfin la promesse que tant de fois tu m'as faite de venir me voir en ma délicieuse solitude des bords de la Baise? Tu ignores tout de ce charmant pays des Gers où je me suis installé depuis déjà dix ans et où je vis aussi heureux qu'on peut l'être en ce monde...

"Ici les lapins pullulent dans les terriers, la basse-cour est remplie de volailles et ma vieille cuisinière accommode les poulets de grain à une sauce chasseur digne des plus fins gourmets.

"Les vins du terroir sont de choix, veloutés et généreux. Il en est de pétillants qui semblent emprunter leur éclat aux rayons du soleil; comment être morose quand on y a goûté?

"Quitter Paris pour quelque temps est-ce donc là chose si difficile?

"Craindrais-tu par hasard de t'enliser ici comme j'ai fait moi-même?

"Où serait le malheur, après tout?

"Mais non, mon cher ami, nous te rendrons ta liberté ou plutôt tu la reprendras quand tu auras assez de nous...

"Moi-même, me suis-je jamais fait prier longtemps lorsque tu m'as appelé à Paris?

"J'y reviendrai encore l'an prochain, mais c'est dès maintenant et de vive voix qu'il faut que nous causions de nos projets...

"On prétend autour de moi que je tends à m'humaniser un peu. J'étais devenu, depuis près d'un an, l'ami d'un homme doux et affable qui avait pris, à la ville voisine, la direction d'une importante maison d'exportation. Un mal impitoyable l'a couché dans la tombe. Il laisse sans ressources sa veuve et un fils en bas âge. Je vais les voir de temps en temps.

"Par ailleurs, le hasard des circonstances m'a fait entrer en relation avec un vieil officier de marine qui est bien l'être le plus difficile et le plus insupportable qu'on puisse rencontrer. C'est du moins ce qu'affirme sa nièce qui vit auprès de lui. Il m'arrive parfois de servir de trait d'union entre ces deux adversaires. Le vieux marin a consenti à me laisser franchir le seuil de sa maison parce qu'il sait que j'ai quarante ans et que je me suis volontairement voué au célibat. Mademoiselle Jacqueline Vergeaise, — c'est le nom de la nièce — est, paraît-il, promise à un marin qu'elle n'a jamais vu. Elle se défend.

"Par ces simples détails, mon cher Patrice, tu peux juger que la vie de province ne manque ni d'attrait ni d'imprévu.

"Viens donc oublier auprès de ton vieil ami les obligations mondaines de la capitale. Tu te reposeras ici de tes études, de tes travaux, de tes plaisirs; en un mot, de tout ce qui use et fatigue à Paris.

"Mes bien affectueux sentiments.

Hector BLAINVILLE".

A lire cette lettre de son ami, Patrice Gerbaut avait éprouvé une très réelle satisfaction.

Cette invitation à venir partager, pendant quelque temps, une vie calme et reposante dans ce coin lointain et ignoré d'une des plus belles régions de France exerçait sur son imagination et sur son coeur un puissant attrait.

Le jeune homme fut sur le point d'envoyer un télégramme à son ami pour lui dire simplement: "J'arrive!..." La tentation était grande; et déjà Patrice cherchait dans sa poche son stylo pour écrire sa dépêche, lorsque lui revint en mémoire la conversation qu'il avait eue avec son notaire une heure auparavant.

A ce souvenir il ne put s'empêcher de maudire son propriétaire et de souhaiter que cet homme néfaste ne parvint jamais à marier sa fille.

N'était-ce point cet événement banal qui causait tous les malheurs de Patrice Gerbaud?

Celui-ci restait accablé sous le poids des plus sombres pensées.

Il ne s'y était pas encore arraché, lorsque Simonin rentra.

Il vint saluer son maitre.

—Si monsieur le désire, dit-il au jeune homme, monsieur pourra se mettre à table dans une demi-heure.

—C'est parfait, répondit Patrice, j'ai précisément une lettre à écrire...

IV

Quoi qu'en dise le poète, il ne faut point demander à l'âme éparse des choses, une puissance de liens qu'elle n'a pas.

Patrice Gerbaud faisait l'expérience de cette vérité.

Il avait refusé l'invitation de son ami Blainville et, après avoir fait transformer à sa guise la coquette villa qu'il venait d'acheter à l'entrée du Pré-Saint-Gervais, il y avait transporté ses merveilleuses collections de céramiques et de cristaux.

Aidé de son fidèle Simonin et d'Etienne, le dévoué concierge de l'avenue Gambetta, il avait mis près de trois mois pour installer définitivement son "musée".

Mais ce déménagement et cette installation avaient singulièrement modifié les idées du jeune homme.

Sa vie si remplie jusque-là lui avait paru tout à coup vide et solitaire.

Chaque jour Patrice pensait à Hector Blainville qui, il en avait eu maintes fois la preuve, était loin de s'ennuyer, lui, sur les bords fleuris de la Baise.

Le soir même, Patrice Gerbaud fit sa malle. Il laissa à la garde du fidèle Simonin ses collections désormais impuissantes à remplir le vide de son coeur, et il partit.

. . . .

Hector Blainville qui venait d'avoir quarante ans était pour Patrice Gerbaud un véritable ami.

Patrice l'avait connu quelques années auparavant, et en plusieurs circonstances, pour des affaires de succession ou d'intérêt, il avait eu recours à lui.

Hector qui, après avoir étudié le droit, avait été inscrit au barreau, s'était montré pour Gerbaud camarade obligeant et homme de bon conseil.

Aussi, Patrice lui avait-il voué une grande reconnaissance.

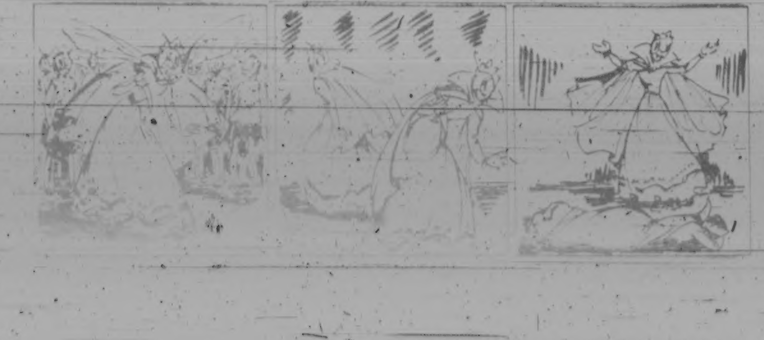
Hector, maintenant en province, avait eu, à plusieurs reprises, l'occasion de venir passer quelques semaines à Paris, il était chaque fois descendu chez Patrice.

Son seul regret était de n'avoir pu encore décider son ami à venir lui faire visite dans le délicieux petit castel qu'il possédait entre Condom et Nérac.

Hector Blainville était riche. [illegible]

[illegible]

(A suivre)



Autour de la Ferme

L'élevage des poussins et des poulets

L'élevage et l'éducation des poussins sont choses relativement faciles, mais il faut une vigilance et des soins constants dans les détails. Il y a deux systèmes d'élevage; l'élevage naturel et l'élevage artificiel. Tous deux sont bons pourvu que les poussins proviennent de parents sains et vigoureux et que l'éclosion soit bien conduite.

● **Méthode naturelle**

Une fois les poussins éclos, on les laisse tranquilles avec leur mère dans le nid jusqu'à ce qu'ils veuillent le quitter à toute force; on enlève alors la poule et sa couvée du nid pour les mettre dans une boîte d'élevage préparée tout exprès. Au commencement de la saison, tant que le sol n'est pas sec, on met dans la boîte un plancher que l'on recouvre de balle ou de sable. Plus tard, la boîte est posée sur le sol même, dans un endroit sec, et on la déplace chaque jour d'une longueur égale à sa dimension de façon à la tenir propre et saine, sans beaucoup de travail. Toutes les boites doivent être soigneusement désinfectées tous les ans avant la saison, et chaque fois qu'on y met une nouvelle couvée. La boîte d'élevage en "A" de construction simple et faite de restes de bois, est très utile.

Le nombre de poussins qu'une poule peut soigner dépend principalement de la saison. Au milieu de l'été elle peut facilement se charger de vingt-cinq, mais dans la première partie de l'année il vaut mieux ne lui en confier que la moitié de ce nombre. Les deux grands fléaux de l'élevage naturel sont le froid et la vermine. On ne devrait pas donner à une poule plus de poussins qu'elle peut en réchauffer sans peine. Les poules bien soignées pendant la couvaison n'ont pas de vermine quand arrive le moment d'élever leurs poussins; il est bon toutefois de les saupoudrer pour les maintenir dans cet état.

● **L'élevage par des moyens artificiels**

Ces moyens artificiels sont nombreux; il y a par exemple la batterie, le système de conduites d'eau chaude, les réchauds électriques, à gaz, à huile, à charbon et à bois. Dans les conditions générales de la ferme le poêle-éleveuse à charbon, placé dans une cabane ou "poulailler-colonie" séparé, est celui que l'on préfère. Quand on a l'électricité régulièrement et une cabane bien construite, le chauffage électrique est assurément le plus commode et le plus économique. Les batteries sont commodes également et on les emploie beaucoup dans l'élevage des poussins et des poulets.

Toute chambre vide dans une dépendance ou un poulailler bien construit peut être employée pour l'élevage mais il est essentiel que les quartiers soient parfaitement nettoyés et désinfectés, et que l'on évite tout contact avec les volailles adultes, qui pourraient transmettre des maladies.

Le moyen le plus sûr est de se servir de cabanes mobiles, roulantes ou portatives, désignées "cabanes-éleveuses", "cabanes-poussinières" ou "poulaillers-colonies", que l'on peut déplacer de temps à autre sur sol frais.

Une cabane de 10 par 12 pieds loge confortablement de 200 à 300 poussins, mais il faut s'assurer qu'il y a suffisamment de place pour le nourrisseur automatique (trémie). On peut allouer pour commencer un pouce d'espace d'alimentation pour chaque poussin et l'on augmentera cet espace à mesure que les poussins grandissent.

(A suivre)

Le classement en carcasse se base spécialement sur la qualité et le fini

Le classement des porcs "au croc" ou "en carcasses" a été un développement naturel dans un programme bien conçu pour mettre la production du bacon sur une base satisfaisante pour l'exportation. Le classement des porcs vivants a beaucoup aidé à établir le type de porc à bacon au Canada, mais il n'attachait pas une importance suffisante à la qualité, au fini et au poids de la carcasse. Ces facteurs, qui sont essentiels à la production de flèches Wiltshire, ne pouvaient être déterminés exactement par le classement des animaux sur peid.

● **Importance de l'exportation**

Pour bien comprendre combien il est nécessaire d'avoir un moyen de classement susceptible de donner une mesure exacte du fini et du poids de la carcasse ainsi que du type, il faut se rappeler la place que les exportations occupent dans l'industrie du bacon canadien. En 1940, sur 10 porcs allant au marché, 6 étaient pris pour l'exportation. Au cours des 9 premiers mois de l'année, on a exporté l'équivalent de 2,982,672 porcs, 1,315,654 sous forme de flèches Wiltshire et le reste sous forme de morceaux. Une analyse des catégories de flèches Wiltshire exportées montre qu'un peu plus de la moitié seulement de ces flèches avaient la qualité, le poids et le fini désiré par les acheteurs anglais. Les flèches Wiltshire les plus recherchées sont celles de la catégorie A no 1 et 2, en sélections d'un poids maniable de 55 à 65 livres. Sur le nombre total de porcs abattus aux salaisons d'exportations au cours des premiers 9 mois de 1940, il n'y en a eu que 21.5 pour cent qui ont été traités en flèches Wiltshire de ces catégories, sélections et poids.

● **Qualité inférieure de nos porcs à bacon**

Dans les jours d'avant-guerre, le Danemark s'était emparé du marché anglais en fournissant des flèches Wiltshire d'un poids maniable, des catégories A1 et A2. Aujourd'hui, le Canada est à peu près le seul pays qui exporte sur le marché anglais, mais les flèches Wiltshire canadiennes qui arrivent sur ce marché sont d'une qualité bien inférieure à celles que fournissaient les pays européens avant la guerre. Le Canada doit s'attendre à faire face à une grande concurrence après la guerre, et nous ne pourrons conserver la place acquise sur le marché anglais qu'en améliorant la qualité et le poids des flèches Wiltshire offertes à l'exportation.

Pour mettre les exportations canadiennes sur une base qui puisse soutenir la concurrence européenne, [illegible] toutes les flèches exportées devraient être de la qualité A1 et A2 et de poids maniables. Il faudrait pour cela [illegible] 1941 [illegible] viron 21.5 pour cent de Wiltshire des catégories A1 et A2 et d'une bonne grosseur. C'est là le problème que l'industrie porcine canadienne doit résoudre et elle ne pourra y arriver qu'en améliorant la qualité, le fini et le poids des porcs. On croit que le classement des carcasses aidera beaucoup à obtenir cette amélioration pour l'avantage permanent du producteur de porcs.

Prévisions pour les pommes de terre en 1941

Il y aura sans doute une grosse demande de pommes de terre de semences canadiennes aux Etats-Unis au printemps de 1941, mais on ne croit pas que les expéditions totales au cours de l'année 1940-41 atteindront le chiffre de celles de l'année précédente, qui était de 1 million ¼ de boisseaux, dit la Revue de la situation agricole. Les exportations aux pays de l'Amérique du sud et Cuba ont été satisfaisantes en 1940 et un débouché relativement nouveau a été ouvert dans le sud de l'Afrique, les expéditions sur ce pays ont dépassé le chiffre de 75,000 boisseaux.

● **Le marché**

Les prix de la récolte de 1940 étaient faibles, comparés à ceux de 1939, ils ont cependant légèrement augmenté, à mesure que la saison s'avançait. Les expéditions des provinces maritimes en Ontario ont été spécialement fortes. Les bas prix étaient principalement le résultat de la pression exercée par le surplus d'approvisionnements sur le marché intérieur, mais au 1 janvier 1941, les stocks de tubercules de table n'étaient plus excessifs. D'autre part, les stocks de tubercules de semences étaient beaucoup plus considérables que d'habitude à cette époque. Les exportations de tubercules de semence sur les Etats-Unis ont été relativement faibles en l'automne de 1940, en raison de la grosse récolte rentrée dans ce pays.

Conseil pour les débutants dans l'élevage des volailles

On conseille à ceux qui se lancent dans l'élevage des animaux de prendre la race qu'ils préfèrent, mais ce conseil n'est pas toujours le meilleur en ce qui concerne les volailles. Il vaut mieux, dit le manuel canadien d'aviculture, commencer avec la race qui s'est montrée d'un bon rapport dans une localité particulière. Il est facile de se procurer des reproducteurs de cette race, facile de les renouveler quand on veut avoir du nouveau sang et plus facile également de faire des ventes aux autres éleveurs.